

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0002 Ancien no : 1603-3111 Reçue le : 2017-04-03 00:00
 À traiter avant : 2017-06-08 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-04-07
Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-04-07
Assigné à : Gagné, Isabelle **Date :** 2017-04-07 **ET :** Forte, Sabrina **Date :** 2017-05-16
Fermé par : Gagné, Isabelle **Date de fermeture :** 2017-08-23
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : 2017-06-14

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-04-20
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-04-20

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot «garderie» Vérification

ACTIONS PRISES:

2.2.1 et 2.2.6 Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

CONSTATS:

2.2.1 Lors de l'inspection du [REDACTED]
[REDACTED] Manquement article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 Devant le bâtiment, il est constaté la présence d'une affiche sur laquelle on peut lire [REDACTED]
[REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

MESURE PRISE:

2.2.1 Réglé avec mesure corrective.

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 Réglé avec mesure corrective.

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0011 Ancien no : Reçue le : 2017-04-04 09:06
 À traiter avant : 2017-06-09 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-04-04
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-04-04
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-04-04
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0023 Ancien no : Reçue le : 2017-04-05 10:57
 À traiter avant : 2017-06-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-04-05
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-04-05 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-04-05
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0024 Ancien no : 1704-0411 Reçue le : 2017-04-04 00:00
 À traiter avant : 2017-06-09 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes

Documents suivront :

Directeur : St-Jacques, Chantal

Date : 2017-04-06

Chef d'équipe :

Date :

Assigné à :

Date :

ET :

Date :

Fermé par : Thibault, Josée

Date de fermeture : 2017-04-06

Ctrl. qualité BP :

Date contrôle BP :

Assur. qualité BP :

Date assurance BP :

Ctrl. qualité DI :

Date contrôle DI :

Assur. qualité DI :

Date assurance DI :

Date envoi de l'accusé de réception :

Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-04-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-04-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Litige réglé

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Fermeture de la plainte suite à courriel reçu de ma collègue, conseillère au BPAO:

[REDACTED]

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0030 Ancien no : 1704-0411 Reçue le : 2017-04-04 00:00
 À traiter avant : 2017-06-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-04-12

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-04-12

Assigné à : Dagenais, Rach-L **Date :** 2017-04-12 **ET :** **Date :**

Fermé par : Dagenais, Rach-L **Date de fermeture :** 2017-07-11

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :** 2017-05-26

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-04-27
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-04-27

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

Une plainte a été reçue le 2017-04-05 portant sur les objets de plainte suivants :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «garderie» à la demande du ministère.

Actions prises

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée [REDACTED]

Constats

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucun constat de l'utilisation du mot «garderie». Respect à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

[REDACTED] du service de garde en milieu familial.

[REDACTED] du service de garde en milieu familial.

Situation régularisée - dossier fermé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0043 Ancien no : Reçue le : 2017-04-07 09:34
 À traiter avant : 2017-06-14 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-04-07
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-04-07 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-04-07
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Suivi après ferm
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0052 Ancien no : 1704-1011 Reçue le : 2017-04-10 00:00
 À traiter avant : 2017-06-15 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'informations.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-04-10
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-04-10
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Transmis pour information à une autre direction

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0074 Ancien no : 1704-0611 Reçue le : 2017-04-06 00:00
 À traiter avant : 2017-06-15 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-04-19

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-04-24

Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2017-04-24 **ET :** **Date :**

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2017-07-12

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-04-19 **Date avis des résultats :** 2017-07-12

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-07-12
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-12

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 seraient reçus dans une résidence familiale située [REDACTED]

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une garderie

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée [REDACTED]

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents.

Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment et sur les documents, il n'a pas été constaté la présence de l'utilisation du mot « Garderie ». Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE Suivi :

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

[REDACTED] Dossier régularisé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0085 Ancien no : 1704-1011 Reçue le : 2017-04-10 00:00
 À traiter avant : 2017-06-15 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	██████████	Nom :	████████████████████	Type d'établissement :	SPMF
Adresse :	██████████	Code postal :	██████████		
Région. adm. :	██████████				
No installation/mf :		Nom :		Type de garde :	
Responsable :	██████████	admin :			

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie :	Service de garde non régie	
Sous-catégorie :		
Objet :	Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	9.2.1 Plainte refusée	
	En traitement au Ministère.	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	████████████████████	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction :	BP Bureau des plaintes	Documents suivront :	<input type="checkbox"/>
Directeur :	St-Jacques, Chantal	Date :	2017-04-12
Chef d'équipe :		Date :	
Assigné à :		ET :	
Fermé par :	Thibault, Josée	Date de fermeture :	2017-04-12
Ctrl. qualité BP :		Date contrôle BP :	
Assur. qualité BP :		Date assurance BP :	
Ctrl. qualité DI :		Date contrôle DI :	
Assur. qualité DI :		Date assurance DI :	
Date envoi de l'accusé de réception :		Date avis des résultats :	

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0089 Ancien no : 1704-0711 Reçue le : 2017-04-07 00:00
 À traiter avant : 2017-06-15 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-04-12
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-04-12
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référé service de garde ou BC

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0103 Ancien no : 1704-1311 Reçue le : 2017-04-13 00:00
 À traiter avant : 2017-06-20 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	██████████	Nom :	████████████████████	Type d'établissement :	SPMF
Adresse :	██████████			Code postal :	██████████
Région. adm. :	██████████				
No installation/mf :		Nom :		Type de garde :	
Responsable :	████████████████████			☎ admin :	██████████

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie :	Service de garde non régie		
Sous-catégorie :			
Objet :	Plainte refusée	Prob. systémique	<input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	9.2.1 Plainte refusée		
	██████████		
ATTENTES DU PLAIGNANT :	██		
	██		

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction :	BP Bureau des plaintes	Documents suivront :	<input type="checkbox"/>
Directeur :	St-Jacques, Chantal	Date :	2017-08-09
Chef d'équipe :		Date :	
Assigné à :		Date :	
Fermé par :	Thibault, Josée	ET :	
Ctrl. qualité BP :		Date de fermeture :	2017-08-09
Assur. qualité BP :		Date contrôle BP :	
Ctrl. qualité DI :		Date assurance BP :	
Assur. qualité DI :		Date contrôle DI :	
		Date assurance DI :	
Date envoi de l'accusé de réception :		Date avis des résultats :	

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: ██████████

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0106 Ancien no : 1704-1211 Reçue le : 2017-04-12 00:00
 À traiter avant : 2017-06-21 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial
 MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : il y aurait lieu de vérifier si plus de 6 enfants seraient gardés dans ce service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-04-20
Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2017-04-21
Assigné à : Maheu, Julie **Date :** 2017-04-21 **ET :** **Date :**
Fermé par : Maheu, Julie **Date de fermeture :** 2017-07-06
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : [REDACTED]

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : [REDACTED]

+18 mois à 5 ans : [REDACTED]

Age scolaire : [REDACTED]

Total : [REDACTED]

Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-08
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-05-08

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial

Selon les informations reçues, il y aurait plus de 6 enfants gardés dans ce service de garde sans permis.

2.2.1 Sans permis en milieu familial

Vérifier si le mot "garderie" est utilisé, à la demande du Ministère

Actions

Une inspection est effectuée [REDACTED]

Un suivi d'inspection est effectué [REDACTED]

[REDACTED] . Un suivi d'inspection est effectué le [REDACTED].

Constats

2.2.1 Sans permis en milieu familial

[REDACTED]

2.2.6 Utilisation du mot "garderie"

Le mot Garderie est inscrit sur le site magarderie.com, avec la mention non disponible. [REDACTED]

Suivi le [REDACTED] : le mot garderie a été retiré du site web magarderie.com. [REDACTED]

Suivi le [REDACTED]

Mesures prises

2.2.1 Sans permis en milieu familial : aucune mesure corrective, [REDACTED]

Suivi le [REDACTED] la situation demeure conforme.

Suivi le [REDACTED] la situation demeure conforme.

2.2.6 Utilisation du mot "garderie": mesures prises :

[REDACTED] Un ANC en lien avec l'article 15 de la Loi a été posté au service de garde et un suivi sera effectué. // [REDACTED]

Suivi le [REDACTED]

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0107 Ancien no : Reçue le : 2017-04-18 11:39
 À traiter avant : 2017-06-21 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-04-18
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-04-18 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-04-18
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0112 Ancien no : Reçue le : 2017-04-18 14:33
 À traiter avant : 2017-06-21 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-04-18
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-04-18 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-04-18
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0118 Ancien no : 1704-1811 Reçue le : 2017-04-18 00:00
 À traiter avant : 2017-06-22 Mode de transmission : courrier Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-04-20

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-04-24

Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2017-04-24 **ET :** **Date :**

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2017-07-12

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-07-12
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-12

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 seraient reçus dans une résidence familiale [REDACTED] [REDACTED]

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une garderie

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents.

Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment et sur les documents, il n'a pas été constaté la présence de l'utilisation du mot « Garderie ». Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE Suivi :

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Inspection le [REDACTED] Dossier régularisé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0147 Ancien no : 1704-1811 Reçue le : 2017-04-18 00:00
 À traiter avant : 2017-06-21 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-04-21

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-04-21

Assigné à : Ferland, Danielle **Date :** 2017-04-21 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ferland, Danielle **Date de fermeture :** 2017-05-11

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-04-21 **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Examen

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial; [REDACTED] tous les jours.

2.2.6 Utilisation de l'expression « garderie »

Action prise

[REDACTED] une inspection est effectuée [REDACTED]

Constat

2.2.1 : Présence de 6 enfants au sous-sol sous la supervision de 2 adultes.

** Conformité L6

2.2.6 : aucune utilisation de l'expression « garderie ».

**Conformité L15

Mesure prise

2.2.1 Réglé sans mesure corrective. Dossier fermé.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective. Dossier fermé.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0158 Ancien no : 1704-2211 Reçue le : 2017-04-22 00:00
 À traiter avant : 2017-06-28 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

Impossible à traiter
 [REDACTED]

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-04-24
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-04-24
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0161 Ancien no : 1704-2411 Reçue le : 2017-04-24 00:00
 À traiter avant : 2017-06-28 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

██

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-04-24
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-04-24 ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-04-24
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : _____
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

██

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0168 Ancien no : 1704-2211 Reçue le : 2017-04-22 00:00
 À traiter avant : 2017-06-28 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

Impossible à traiter

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-04-24
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-04-24
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: XXXXXXXXXX

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0174 Ancien no : 1704-1911 Reçue le : 2017-04-19 00:00
 À traiter avant : 2017-06-29 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Manque d'informations	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-04-25
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-04-25
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0178 Ancien no : 1704-1211 Reçue le : 2017-04-12 00:00
 À traiter avant : 2017-06-19 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-04-25
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-04-25
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0186 Ancien no : 1704-2211 Reçue le : 2017-04-22 00:00
 À traiter avant : 2017-07-03 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans permis en milieu familial /sans motif recevable.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[Redacted content]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-04-26
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-04-26
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0190 Ancien no : 1704-2611 Reçue le : 2017-04-26 00:00
 À traiter avant : 2017-07-03 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-01

Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2017-05-02

Assigné à : Simard, Nancy **Date :** 2017-05-02 **ET :** **Date :**

Fermé par : Simard, Nancy **Date de fermeture :** 2017-09-18

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-01 **Date avis des résultats :** 2017-06-01

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Fermeture du service de garde

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-05-15
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-05-15

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde est identifié par une affiche extérieure

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du

service de garde en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il est constaté la présence d'une affiche

Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

SUIVIS

Le service de garde est fermé. Aucune réponse à la porte et aucun bruit provenant de l'intérieur.

Le service de garde est fermé. Aucune réponse à la porte et aucun bruit provenant de l'intérieur.

Le service de garde est fermé. Aucune réponse à la porte et aucun bruit provenant de l'intérieur.

La plainte 2017-0190 sera fermée.

(signature)

(signature)

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0196 Ancien no : 1704-2411 Reçue le : 2017-04-24 00:00
 À traiter avant : 2017-07-04 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-04-27

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-04-27

Assigné à : Ouellet, Tony **Date :** 2017-04-27 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ouellet, Tony **Date de fermeture :** 2017-06-02

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Aucun enfant

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-06-01
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-01

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification du mot « garderie » dans les publicités et les contrats.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée [REDACTED]

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED], il n'y avait personne sur les lieux. [REDACTED] afin d'effectuer une seconde inspection. Sur place, [REDACTED]

[REDACTED] Lors de l'inspection, il n'y avait aucun enfant de présent. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'y a aucune affiche sur laquelle on peut lire le mot «Garderie». Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Dossier fermé.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0197 Ancien no : 1704-2511 Reçue le : 2017-04-25 00:00
 À traiter avant : 2017-07-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-04-28

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-05-02

Assigné à : Lafond, Martin **Date :** 2017-05-02 **ET :** **Date :**

Fermé par : Lafond, Martin **Date de fermeture :** 2017-05-10

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial : la responsable garderait plus que 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises

Visite au service de garde le [REDACTED].

Constats

2.2.1 [REDACTED]. Selon les informations obtenues, il n'y a que 6 enfants inscrits et qui fréquentent le service de garde.

2.2.6 Aucun constat d'utilisation du mot « Garderie ».

Mesures prises

2.2.1 sans mesure corrective

2.2.6 sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e


Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0200 Ancien no : 1704-2611 Reçue le : 2017-04-26 00:00
 À traiter avant : 2017-07-04 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Motif non recevable	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-04-27
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-04-27
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Réception
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0208 Ancien no : 1704-2611 Reçue le : 2017-04-26 00:00
 À traiter avant : 2017-07-05 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-04-28

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-05-01

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2017-05-01 **ET :** **Date :**

Fermé par : Robitaille, Annick **Date de fermeture :** 2017-05-16

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-04-28 **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-11-22
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-22

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0217 Ancien no : 1704-2611 Reçue le : 2017-04-26 00:00
 À traiter avant : 2017-07-06 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-02

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-05-02

Assigné à : Lafontaine, Yves **Date :** 2017-05-02 **ET :** **Date :**

Fermé par : Lafontaine, Yves **Date de fermeture :** 2017-05-31

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-12 **Date avis des résultats :** 2017-05-26

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6: Demande de vérification du mot «garderie» par le Ministère.

Actions prises :

2.2.1 et 2.2.6 : Déplacement dans le secteur [REDACTED]

Constats :

2.2.1 et 2.2.6 :

[REDACTED]

[REDACTED] Aucune réponse à la porte, aucune lumière à l'intérieur, aucun jouet dans la cour arrière du bâtiment.

[REDACTED]

[REDACTED] Aucune réponse à la porte, aucune lumière à l'intérieur, aucun jouet dans la cour arrière du bâtiment.

[REDACTED]

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective.

Suivi :

2.2.1 et 2.2.6 : Validation auprès de C. Boudrias, chef d'équipe. Dossier à fermer.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0225 Ancien no : 1705-0111 Reçue le : 2017-05-01 00:00
 À traiter avant : 2017-07-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-02

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-05-04

Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2017-05-04 **ET :** Fournier, Marie-Ève **Date :** 2017-10-04

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2018-03-14

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-10-24
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-24

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une garderie

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du

Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

Le dossier est transféré en enquête.

2.2.6 :

Le service de garde ne s'affiche pas comme étant une garderie. Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

constats d'infraction émis

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Inspections de suivi effectuées

Situation régularisée

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0228 Ancien no : 1704-2811 Reçue le : 2017-04-28 00:00
 À traiter avant : 2017-07-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-02

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-05-04

Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2017-05-04 **ET :** Fournier, Marie-Ève **Date :** 2017-10-04

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2018-03-14

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Fermeture du service de garde

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-10-24
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-24

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une garderie

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [redacted] Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Le service de garde ne s'affiche pas comme étant une garderie. Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

constats d'infraction émis

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Inspections de suivi effectuées le [redacted] service de garde fermé. Situation régularisée

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0232 Ancien no : 1705-0211 Reçue le : 2017-05-02 00:00
 À traiter avant : 2017-07-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-02

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-05-03

Assigné à : Ferland, Danielle **Date :** 2017-05-03 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ferland, Danielle **Date de fermeture :** 2017-07-04

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-02 **Date avis des résultats :** 2017-06-01

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-05-25
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-25

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial; plus de 6 enfants seraient reçus.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » à la demande du Ministère.

Action prise

██████████ : inspection effectuée ██████████

██████████ : inspection effectuée ██████████

Constat

2.2.1: Présence de 6 enfants à l'étage. **Conformité article 6 de la LSGÉE.

2.2.6: aucune utilisation de l'expression "garderie"

2.2.1: ██████████ : ██████████ ** Non-conformité art.6

Mesure prise

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective.

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi

██████████ : transmission ANC art.6. Délai conformité ██████████.

██████████ : réception anc.

██████████. Présence de 5 enfants. Conformité ART.6

██████████. Présence de 5 enfants. Conformité ART.6

Dossier fermé

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0248 Ancien no : 1705-0111 Reçue le : 2017-05-01 00:00
 À traiter avant : 2017-07-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-05

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-05-05

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2017-05-05 **ET :** Bernier, Line **Date :** 2017-09-22

Fermé par : Robitaille, Annick **Date de fermeture :** 2017-11-22

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-05 **Date avis des résultats :** 2017-12-14

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-05-18
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-05-18

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Enquête

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde est identifié par une affiche extérieure

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée . Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'est constaté la présence d'une affiche ». Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

(signature)

(signature)

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0249 Ancien no : 1705-0311 Reçue le : 2017-05-03 00:00
 À traiter avant : 2017-07-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-05-05
 Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain Date : 2017-05-09
 Assigné à : Mélançon, Martin Date : 2017-05-09 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Mélançon, Martin Date de fermeture : 2017-05-26
 Ctrl. qualité BP : [REDACTÉ] Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : [REDACTÉ] Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTÉ] Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : [REDACTÉ] Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTÉ] Date avis des résultats : [REDACTÉ]

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-25
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-25

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale █.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une « Garderie ».

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée █

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection █ en milieu familial. Respect de l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Le service de garde n'utilise pas le mot « Garderie ». Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0250 Ancien no : 1705-0311 Reçue le : 2017-05-03 00:00
 À traiter avant : 2017-07-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-10

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-05-10

Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2017-05-10 **ET :** **Date :**

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2017-05-26

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Aucun enfant

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-25
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-25

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Examen

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale █

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une « Garderie ».

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée █

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du █, il n'y a aucun service de garde à cette adresse. Respect de l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Il n'y a aucun service de garde à cette adresse. Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0252 Ancien no : 1705-0311 Reçue le : 2017-05-03 00:00
 À traiter avant : 2017-07-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-05-04
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-05-04
 Assigné à : Tremblay, Éric Date : 2017-05-04 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Tremblay, Éric Date de fermeture : 2017-07-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-11
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-11

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection le [REDACTED] sont présents. [REDACTED]

Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Le service de garde n'est pas identifié par une affiche extérieure. Aucune publicité par internet. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Actions prises :

2.2.1: Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Il n'y a personne dans la maison, ni à l'extérieur. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Demeure en analyse

Actions prises :

2.2.1: Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection le [REDACTED].

[REDACTED] Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

Mesure prise :

2.2.1 :

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____


Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0253 Ancien no : 1705-0111 Reçue le : 2017-05-01 00:00
 À traiter avant : 2017-07-06 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-03
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-05-03
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0255 Ancien no : 1705-0211 Reçue le : 2017-05-02 00:00
 À traiter avant : 2017-07-10 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-03
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-05-03
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0264 Ancien no : 1705-0311 Reçue le : 2017-05-03 00:00
 À traiter avant : 2017-07-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-05
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-05-05 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-05-05
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0266 Ancien no : 1705-0311 Reçue le : 2017-05-03 00:00
 À traiter avant : 2017-07-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-05-05
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-05-05
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-05-05
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0268 Ancien no : 1705-0811 Reçue le : 2017-05-08 00:00
 À traiter avant : 2017-07-13 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-05-08
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-05-08
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-05-08
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0274 Ancien no : 1705-0811 Reçue le : 2017-05-08 00:00
 À traiter avant : 2017-07-13 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-08
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-05-08 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-05-08
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0282 Ancien no : 1705-0811 Reçue le : 2017-05-08 00:00
 À traiter avant : 2017-07-17 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Sans motif recevable et adresse incomplète.	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>		
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-05-10		
Chef d'équipe :	Date :		
Assigné à :	Date :	ET :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	Date de fermeture :	2017-05-10	
Ctrl. qualité BP :	Date contrôle BP :		
Assur. qualité BP :	Date assurance BP :		
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle DI :		
Assur. qualité DI :	Date assurance DI :		
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :		

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0289 Ancien no : 1705-1011 Reçue le : 2017-05-10 00:00
 À traiter avant : 2017-07-17 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-16

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-05-18

Assigné à : Lafontaine, Yves **Date :** 2017-05-18 **ET :** **Date :**

Fermé par : Lafontaine, Yves **Date de fermeture :** 2017-06-01

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-30
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-30

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6: Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1 et 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée [REDACTED]

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection, [REDACTED] sont présents. Respect de l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Aucun constat d'infraction, respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective.

Suivi :

2.2.1 : Aucun

2.2.6 : Aucun

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0290 Ancien no : 1705-0411 Reçue le : 2017-05-04 00:00
 À traiter avant : 2017-07-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-10

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-05-11

Assigné à : Fournier, Marie-Ève **Date :** 2017-05-11 **ET :** **Date :**

Fermé par : Fournier, Marie-Ève **Date de fermeture :** 2017-08-28

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-10 **Date avis des résultats :** 2017-06-14

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-06-08
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-08

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants.

2.2.6 : Utilisation du mot "garderie": Vérification de l'expression "garderie".

Action prise:

Inspection du service de garde [REDACTED].

Constat:

Sur les lieux j'ai constaté la présence [REDACTED]. Je n'ai pas constaté l'utilisation du mot "garderie".

Mesure prise:

2.2.1: Réglé avec mesure corrective

2.2.6: Réglé sans mesure corrective

Le [REDACTED] un courriel est envoyé au chef d'équipe afin de l'informer pour la recommandation d'un avis de non-conformité en vertu de l'article 6 de la loi.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0293 Ancien no : Reçue le : 2017-05-11 14:21
 À traiter avant : 2017-07-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-11
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-05-11 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-05-11
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0295 Ancien no : 1705-1111 Reçue le : 2017-05-11 00:00
 À traiter avant : 2017-07-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-11
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-05-11 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-05-11
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0296 Ancien no : Reçue le : 2017-05-12 09:29
 À traiter avant : 2017-07-19 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-05-12
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-05-12
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-05-12
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0297 Ancien no : 1705-1111 Reçue le : 2017-05-11 00:00
 À traiter avant : 2017-07-19 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 adresse inexacte

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-12
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-05-12
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0308 Ancien no : 1705-1511 Reçue le : 2017-05-15 00:00
 À traiter avant : 2017-07-20 Mode de transmission : en personne Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ]
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : La responsable ferait de la publicité «Garderie».

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-05-23
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-05-23
 Assigné à : Latulippe, Julie Date : 2017-05-23 ET : Forte, Sabrina Date : 2017-07-10
 Fermé par : Latulippe, Julie Date de fermeture : 2017-07-10
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-05-29

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.6 : Utilisation du mot « garderie » : La responsable ferait de la publicité « garderie ».

Actions prises :

2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée [REDACTED] :

Constats :

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il est constaté la présence d'une affiche [REDACTED]. Toutefois, il n'y avait personne sur place. J'ai frappé à plusieurs reprises et appelé au numéro indiqué, mais toujours sans réponse. De plus, [REDACTED] utilise nom comportant l'expression « garderie » dans sa publicité sur internet.

Mesure prises :

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde [REDACTED].

Inspection de suivi effectuée le [REDACTED], affiche retirée, publicité internet magarderie.com pas corrigé.

Suivi effectué le [REDACTED], publicité internet magarderie.com corrigée. Situation régularisée.

Dossier fermé le 2017-07-10

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0319 Ancien no : 1705-1211 Reçue le : 2017-05-12 00:00
 À traiter avant : 2017-07-21 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-23
Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-05-26
Assigné à : Lafontaine, Yves **Date :** 2017-05-26 **ET :** **Date :**
Fermé par : Lafontaine, Yves **Date de fermeture :** 2017-06-14
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-23 **Date avis des résultats :** 2017-06-14

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Établissement fermé

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-06-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations :

2.2.1: Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6: Demande de vérification du mot «garderie» par le Ministère.

Actions prises :

2.2.1 et 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Au moment de l'inspection, aucune réponse à la porte, aucune voiture dans l'entrée.

[REDACTED] aucun enfant n'est présent.

[REDACTED].

[REDACTED] alors que le service de garde est fermé.

Respect de l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Aucun constat d'infraction, respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective.

Suivi :

2.2.1 : Aucun

2.2.6 : Aucun


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0321 Ancien no : Reçue le : 2017-05-16 11:54
 À traiter avant : 2017-07-21 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-05-16
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-05-16
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-05-16
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0327 Ancien no : 1705-0911 Reçue le : 2017-05-09 00:00
 À traiter avant : 2017-07-14 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : La responsable ferait de la publicité «garderie».

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-05-17
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-05-18
 Assigné à : Ouellet, Tony Date : 2017-05-18 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Ouellet, Tony Date de fermeture : 2017-08-21
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-17 Date avis des résultats : 2017-06-21

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite : <input checked="" type="checkbox"/>
Recommandation Permis requis
Motif si permis non requis :
Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants
Nombre d'enfants lors de la visite Poupons : █ +18 mois à 5 ans : █ Age scolaire : Total : █ Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-06-08
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-06-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde situé [REDACTED].

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : La responsable ferait de la publicité «Garderie».

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection [REDACTED] présents en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Lors de la réception des documents (entente de service), [REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde [REDACTED]

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Inspections de suivi effectuées le [REDACTED]

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :

Inspections de suivi effectuées le [REDACTED]

Dossier régularisé. Dossier fermé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0328 Ancien no : 1705-0911 Reçue le : 2017-05-09 00:00
 À traiter avant : 2017-07-14 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]

Région. adm. : [REDACTED]

No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]

Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

Que le Ministère intervienne.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-17

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-05-18

Assigné à : Ouellet, Tony **Date :** 2017-05-18 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ouellet, Tony **Date de fermeture :** 2017-08-21

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-17 **Date avis des résultats :** 2017-06-21

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-06-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-06-20

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde [REDACTED].

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification du mot « garderie » dans les publicités et les contrats.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

En consultant les documents obtenus, nous avons constaté que la responsable, [REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED]

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Inspections de suivi effectuées le [REDACTED]

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :

Inspections de suivi effectuées [REDACTED]

Dossier régularisé. Dossier fermé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0335 Ancien no : 1705-1111 Reçue le : 2017-05-11 00:00
 À traiter avant : 2017-07-24 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
manque d'informations	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-05-17
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-05-17
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0337 Ancien no : 1705-1311 Reçue le : 2017-05-13 00:00
 À traiter avant : 2017-07-21 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-17

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-05-18

Assigné à : Ferland, Danielle **Date :** 2017-05-18 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ferland, Danielle **Date de fermeture :** 2017-05-26

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-17 **Date avis des résultats :** 2017-06-01

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-25
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-25

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial; plus de 6 enfants seraient reçus.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » à la demande du Ministère.

Action prise

██████████ : inspection effectuée ██████████

Constat

2.2.1 Présence de 6 enfants.

2.2.6 Aucune utilisation de l'expression « garderie ».

Mesure prise

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0351 Ancien no : 1705-0911 Reçue le : 2017-05-09 00:00
 À traiter avant : 2017-07-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-24

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-05-25

Assigné à : Fournier, Marie-Ève **Date :** 2017-05-25 **ET :** **Date :**

Fermé par : Fournier, Marie-Ève **Date de fermeture :** 2017-09-26

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-24 **Date avis des résultats :** 2017-06-09

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-06-05
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-05

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot "garderie": Vérification de l'expression "garderie" à la demande du Ministère.

Action prise:

Inspection du service de garde le [REDACTED] et rencontre avec la responsable.

Constat:

Sur les lieux [REDACTED]. Je n'ai pas constaté l'utilisation du mot "garderie".

Mesure prise:

2.2.1: Réglé avec mesure corrective

2.2.6: Réglé sans mesure corrective

Le [REDACTED] un courriel est envoyé au chef d'équipe afin de l'informer pour la recommandation d'un avis de non-conformité en vertu de l'article 6 de la loi.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0357 Ancien no : 1705-1811 Reçue le : 2017-05-18 00:00
 À traiter avant : 2017-07-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-05-18
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-05-18
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-05-18
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0358 Ancien no : 1705-1311 Reçue le : 2017-05-13 00:00
 À traiter avant : 2017-07-21 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-23

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-05-23

Assigné à : Ferland, Danielle **Date :** 2017-05-23 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ferland, Danielle **Date de fermeture :** 2017-05-26

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-23 **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-25
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-25

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial; plus de 6 enfants seraient reçus.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » à la demande du Ministère.

Action prise

██████████ : inspection effectuée ██████████

Constat

2.2.1 Présence de 6 enfants.

2.2.6 Aucune utilisation de l'expression « garderie ».

Mesure prise

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0369 Ancien no : 1705-1911 Reçue le : 2017-05-19 00:00
 À traiter avant : 2017-07-26 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-24

Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2017-05-26

Assigné à : Nakhla, Cléopatre **Date :** 2017-05-26 **ET :** **Date :**

Fermé par : Nakhla, Cléopatre **Date de fermeture :** 2017-06-21

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-06-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Selon [REDACTED], la responsable du service de garde recevrait de 10 à 12 enfants.

2.2.6. Utilisation du mot garderie: Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

ACTIONS:

2.2.1 & 2.2.6 Inspection réalisée le [REDACTED]

Constats:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: [REDACTED]. Aucun manquement à l'égard de l'article 6 de la Loi (LSGEE).

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Aucun document, ni affiche, ni publicité comportant le mot garderie. [REDACTED]. Aucun manquement en vertu de l'article 15 de la Loi (LSGEE).

Mesure prise pour chaque objet:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

FERMETURE DE LA PLAINTÉ 2017-06-21

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0372 Ancien no : Reçue le : 2017-05-23 10:07
 À traiter avant : 2017-07-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-05-23
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-05-23
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-05-23
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0393 Ancien no : 1705-2411 Reçue le : 2017-05-24 00:00
 À traiter avant : 2017-07-28 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-24
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-05-24 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-05-24
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0394

Ancien no : 1705-1711

Reçue le : 2017-05-17 00:00

À traiter avant : 2017-07-28

Mode de transmission : courriel

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Thibault, Josée

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire

URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED]

Nom : [REDACTED]

Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Région. adm. : [REDACTED]

No installation/mf :

Nom :

Type de garde :

Responsable : [REDACTED]

admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

Que le Ministère intervienne.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-25

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2018-01-10

Assigné à : Ionita, Valentin **Date :** 2018-01-10 **ET :** Mélançon, Martin **Date :** 2018-02-15

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2018-03-14

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Fermeture du service de garde

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-02-15
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-02-15

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus [REDACTED]

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une garderie.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED]

Lors de l'inspection du [REDACTED]

2.2.6 :

Le service de garde ne s'affiche pas comme étant une garderie. Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

■ constats d'infraction à l'article 6 sont émis.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Inspections de suivi effectuées le [REDACTED] Situation régularisée

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0399 Ancien no : 1705-0911 Reçue le : 2017-05-09 00:00
 À traiter avant : 2017-07-14 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[Redacted content]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-24
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-05-24
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0403 Ancien no : 1705-2311 Reçue le : 2017-05-23 00:00
 À traiter avant : 2017-07-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-25
Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-05-25
Assigné à : Lafontaine, Yves **Date :** 2017-05-25 **ET :** **Date :**
Fermé par : Lafontaine, Yves **Date de fermeture :** 2017-06-08
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-25 **Date avis des résultats :** 2017-06-09

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-31
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-31

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6: Demande de vérification du mot «garderie» par le Ministère.

Actions prises :

2.2.1 et 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection, [REDACTED]. Respect de l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Aucun constat d'infraction. Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective.

Suivi :

2.2.1 : Aucun

2.2.6 : Aucun

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0406 Ancien no : 1705-2411 Reçue le : 2017-05-24 00:00
 À traiter avant : 2017-07-31 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Aucun motif recevable

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-25
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-05-25
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0409 Ancien no : 1705-2411 Reçue le : 2017-05-24 00:00
 À traiter avant : 2017-07-31 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 hors compétence/référée à la municipalité.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-25
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-05-25
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référé hors compétence

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Services municipaux

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0411 Ancien no : 1705-2311 Reçue le : 2017-05-23 00:00
 À traiter avant : 2017-07-28 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-26
Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-05-26
Assigné à : Cecco, Cristina **Date :** 2017-08-10 **ET :** **Date :**
Fermé par : Cecco, Cristina **Date de fermeture :** 2017-09-07
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-05-30
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-30

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6: Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1 et 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection, [REDACTED]. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Aucun constat d'infraction, respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesures correctives. Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective.

Suivi :

2.2.1 : Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde [REDACTED].

Inspections de suivi effectuées le [REDACTED]

[REDACTED] Situation régularisée.

2.2.6 : Aucun

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0413 Ancien no : 1705-1711 Reçue le : 2017-05-17 00:00
 À traiter avant : 2017-07-28 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-26

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-05-30

Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2017-05-30 **ET :** **Date :**

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2017-06-19

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-26 **Date avis des résultats :** 2017-06-20

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-06-16
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-16

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale █

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s' affiche comme étant une « Garderie »

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █.

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █
█ Respect de l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'a pas été constaté la présence d'une affiche sur laquelle on peut lire le mot « Garderie ». Respect de l'article 15 de la LSGEE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0420 Ancien no : 1705-2511 Reçue le : 2017-05-25 00:00
 À traiter avant : 2017-07-31 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]

Région. adm. : [REDACTED]

No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]

Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-30

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-05-31

Assigné à : Ferland, Danielle **Date :** 2017-05-31 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ferland, Danielle **Date de fermeture :** 2017-06-08

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-05-30
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-05-30

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial; plus de 6 enfants seraient reçus.

2.2.6 Utilisation expression "garderie"

Action prise

■■■■■■ Inspection effectuée ■■■■■■

constat

2.2.1: aucune réponse. aucun signe d'activité de garde. conformité art.6

2.2.6: aucun constat

Mesure prise

2.2.1: Réglé sans mesure corrective

2.2.6: Réglé sans mesure corrective

dossier fermé

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0422 Ancien no : 1705-1911 Reçue le : 2017-05-19 00:00
 À traiter avant : 2017-08-01 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte référée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.2 Plainte référée	
hors compétence / [REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>		
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-05-26		
Chef d'équipe :	Date :		
Assigné à :	Date :	ET :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	Date de fermeture :		
Ctrl. qualité BP :	Date contrôle BP :		
Assur. qualité BP :	Date assurance BP :		
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle DI :		
Assur. qualité DI :	Date assurance DI :		
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :		

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0423 Ancien no : 1705-2411 Reçue le : 2017-05-24 00:00
 À traiter avant : 2017-08-01 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique
 DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :
 9.2.1 Plainte refusée
 Déjà en traitement au ministère.
 ATTENTES DU PLAIGNANT :
 [REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-26
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-05-26
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0426 Ancien no : Reçue le : 2017-05-29 10:05
 À traiter avant : 2017-08-02 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-29
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-05-29 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-05-29
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0428 Ancien no : 1705-1711 Reçue le : 2017-05-17 00:00
 À traiter avant : 2017-08-02 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-05-31
Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-05-31
Assigné à : Lafontaine, Yves **Date :** 2017-05-31 **ET :** **Date :**
Fermé par : Lafontaine, Yves **Date de fermeture :** 2017-06-20
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-05-31 **Date avis des résultats :** 2017-06-20

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-06-13
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-13

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6: Demande de vérification du mot «garderie» par le Ministère.

Actions prises :

2.2.1 et 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED] :

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection, [REDACTED] sont présents. [REDACTED]
[REDACTED] Respect de l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Aucun constat d'infraction. Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective.

Suivi :

2.2.1 : Aucun

2.2.6 : Aucun

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e


Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0440 Ancien no : 1705-3011 Reçue le : 2017-05-30 00:00
 À traiter avant : 2017-08-03 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-05-30
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-05-30
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-05-30
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0448 Ancien no : 1705-2611 Reçue le : 2017-05-26 00:00
 À traiter avant : 2017-08-03 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans aucun motif recevable

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-30
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-05-30
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0453 Ancien no : 1705-3011 Reçue le : 2017-05-30 00:00
 À traiter avant : 2017-08-03 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-05-31
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-05-31
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0455 Ancien no : 1705-3011 Reçue le : 2017-05-30 00:00
 À traiter avant : 2017-08-04 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-06-02
Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-06-02
Assigné à : Lafontaine, Yves **Date :** 2017-06-02 **ET :** **Date :**
Fermé par : Lafontaine, Yves **Date de fermeture :** 2017-07-17
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-06-02 **Date avis des résultats :** 2017-06-21

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-06-15
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-06-15

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6: Vérification de l'expression «garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1 et 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection, [REDACTED] sont présents. Un [REDACTED] enfant est inscrit mais absent pour la journée. Respect de l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Constat d'infraction, affiche extérieure devant la maison. Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective.

2.2.6 : Réglé avec mesures correctives. Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

2.2.1 : Aucun

2.2.6 : Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED].

Inspection de suivi effectuée le [REDACTED], situation régularisée.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0459 Ancien no : 1705-2911 Reçue le : 2017-05-29 00:00
 À traiter avant : 2017-08-07 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 sans aucun motif recevable

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-01
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-06-01
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0471 Ancien no : 1705-3011 Reçue le : 2017-05-30 00:00
 À traiter avant : 2017-08-07 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-06-02
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-06-02
 Assigné à : Latulippe, Julie Date : 2017-06-02 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Latulippe, Julie Date de fermeture : 2017-09-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite : <input checked="" type="checkbox"/>
Recommandation Permis requis
Motif si permis non requis :
Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants
Nombre d'enfants lors de la visite Poupons : █ +18 mois à 5 ans : █ Age scolaire : █ Total : █ Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-06-13
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-13

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « garderie » : Vérification de l'expression « garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] [REDACTED] sont présents, [REDACTED] Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucune indication sur l'utilisation d'un nom comportant l'expression « garderie ».

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED].

Inspection de suivi effectuée le [REDACTED], le service de garde était fermé pour les vacances, il n'y avait aucun enfant sur place.

Inspection de suivi effectuées le [REDACTED] Situation régularisée.

Dossier fermé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0472 Ancien no : 1705-3111 Reçue le : 2017-05-31 00:00
 À traiter avant : 2017-08-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable [REDACTED] [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-06-02
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-06-02
 Assigné à : Latulippe, Julie Date : 2017-06-02 ET : Date :
 Fermé par : Latulippe, Julie Date de fermeture : 2017-09-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-06-02 Date avis des résultats : 2017-06-15

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite : <input checked="" type="checkbox"/>
Recommandation Permis requis
Motif si permis non requis :
Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants
Nombre d'enfants lors de la visite Poupons : █ +18 mois à 5 ans : █ Age scolaire : Total : █ Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-06-13
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-13

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « garderie » : Vérification de l'expression « garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucune indication sur l'utilisation d'un nom comportant l'expression « garderie ».

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED].

Inspection de suivi effectuée le [REDACTED], le service de garde était fermé pour les vacances, il n'y avait aucun enfant sur place.

Inspections de suivi effectuées le [REDACTED]

Situation régularisée.

Dossier fermé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0473 Ancien no : 1706-0111 Reçue le : 2017-06-01 00:00
 À traiter avant : 2017-08-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-01
 Chef d'équipe : Daniel, Diane Date : 2017-06-01
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-06-01 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-06-01
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0475 Ancien no : 1706-0111 Reçue le : 2017-06-01 00:00
 À traiter avant : 2017-08-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-01
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-06-01 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-06-01
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0476 Ancien no : 1706-0111 Reçue le : 2017-06-01 00:00
 À traiter avant : 2017-08-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

██

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-01
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-06-01 ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-06-01
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : _____
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0489 Ancien no : 1706-0111 Reçue le : 2017-06-01 00:00
 À traiter avant : 2017-08-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-06-06
 Chef d'équipe : Boudrias, Chantale Date : 2017-06-08
 Assigné à : Gagné, Isabelle Date : 2017-06-08 ET : Date :
 Fermé par : Gagné, Isabelle Date de fermeture : 2017-06-19
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Établissement fermé

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : 0

+18 mois à 5 ans : 0

Age scolaire : 0

Total : 0

Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-06-13
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-13

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot «garderie»: vérification systématique.

ACTION PRISE:

2.2.1 et 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

CONSTATS:

2.2.1 et 2.2.6: Aucun service de garde à cette adresse.

MESURE PRISES:

2.2.1 Réglé sans mesure corrective.

2.2.6 Réglé sans mesure corrective.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0495 Ancien no : 1705-2311 Reçue le : 2017-05-23 00:00
 À traiter avant : 2017-07-28 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-05
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-06-05
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0505 Ancien no : 1706-0611 Reçue le : 2017-06-06 00:00
 À traiter avant : 2017-08-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable :  admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :



ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-06
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-06-06 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-06-06
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :



(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0514 Ancien no : 1705-3011 Reçue le : 2017-05-30 00:00
 À traiter avant : 2017-08-04 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-06
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-06-06
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0517 Ancien no : 1705-2911 Reçue le : 2017-05-29 00:00
 À traiter avant : 2017-08-02 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-06
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-06-06
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0523 Ancien no : 1706-0711 Reçue le : 2017-06-07 00:00
 À traiter avant : 2017-08-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ : 9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT : [REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-06-07
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-06-07
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-06-07
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0525 Ancien no : 1706-0711 Reçue le : 2017-06-07 00:00
 À traiter avant : 2017-08-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-06-07
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-06-07
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-06-07
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0533 Ancien no : 1706-0811 Reçue le : 2017-06-08 00:00
 À traiter avant : 2017-08-14 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-08
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-06-08 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-06-08
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0534 Ancien no : 1706-0811 Reçue le : 2017-06-06 11:45
 À traiter avant : 2017-08-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-06-08
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-06-08
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-06-08
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0536 Ancien no : 1706-0811 Reçue le : 2017-06-08 00:00
 À traiter avant : 2017-08-15 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-06-13

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-06-15

Assigné à : Ferland, Danielle **Date :** 2017-06-15 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ferland, Danielle **Date de fermeture :** 2017-08-09

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-06-13 **Date avis des résultats :** 2017-06-21

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-06-20
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-20

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial; plus de 6 enfants seraient reçus.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » à la demande du Ministère.

Action prise

██████████ : inspection effectuée ██████████

Constat

2.2.1 : ██████████

**non-conformité article 6 de la LSGÉE

Mesure prise

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective.

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi

██████████ ANC transmis par courrier. Délai de conformité ██████████

██████████ suivi #1: ██████████ présence de 6 enfants. **Conformité art. 6

██████████ suivi #2: ██████████ présence de 6 enfants. ** Conformité art.6

Dossier fermé

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0537 Ancien no : 1706-0811 Reçue le : 2017-06-08 00:00
 À traiter avant : 2017-08-15 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-06-13

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-06-15

Assigné à : Ferland, Danielle **Date :** 2017-06-15 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ferland, Danielle **Date de fermeture :** 2017-06-20

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-06-13 **Date avis des résultats :** 2017-06-21

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-06-20
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-20

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial; plus de 6 enfants seraient reçus.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » à la demande du Ministère.

Action prise

inspection effectuée

Mesure prise

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

**Conformité article 6 de la LSGÉE

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0539 Ancien no : 1706-0811 Reçue le : 2017-06-08 00:00
 À traiter avant : 2017-08-15 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-06-13

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-06-16

Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2017-06-16 **ET :** **Date :**

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2017-06-19

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-06-13 **Date avis des résultats :** 2017-06-20

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-06-16
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-06-16

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s' affiche comme étant une « Garderie »

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents. Respect de l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'a pas été constaté la présence d'une affiche sur laquelle on peut lire le mot « Garderie ». Respect de l'article 15 de la LSGEE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0542 Ancien no : 1706-0911 Reçue le : 2017-06-09 00:00
 À traiter avant : 2017-08-15 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-06-09
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-06-09
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-06-09
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0546 Ancien no : 1706-0911 Reçue le : 2017-06-09 00:00
 À traiter avant : 2017-08-15 Mode de transmission : courrier Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-06-12

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-06-13

Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2017-06-13 **ET :** **Date :**

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2017-07-17

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-07-13
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-13

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale █

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une « Garderie ».

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █ sont présents en milieu familial. Respect de l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Lors de l'inspection, il n'a pas été constaté que la responsable utilise le mot « Garderie ». Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e


Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0548 Ancien no : 1706-1211 Reçue le : 2017-06-12 00:00
 À traiter avant : 2017-08-16 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-06-12
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-06-12
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-06-12
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0551 Ancien no : 1706-1211 Reçue le : 2017-06-12 00:00
 À traiter avant : 2017-08-16 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-13
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-06-13 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-06-13
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0552 Ancien no : 1706-1311 Reçue le : 2017-06-13 00:00
 À traiter avant : 2017-08-17 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

██

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-13
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-06-13 ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-06-13
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : _____
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0564 Ancien no : 1706-1211 Reçue le : 2017-06-12 00:00
 À traiter avant : 2017-08-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-06-15

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-06-15

Assigné à : Blackburn, France **Date :** 2017-08-10 **ET :** **Date :**

Fermé par : Blackburn, France **Date de fermeture :** 2017-08-23

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-06-15 **Date avis des résultats :** 2017-07-11

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-06-19
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-06-19

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6: Vérification de l'expression «garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1 et 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection, [REDACTED] sont présents. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Constat d'infraction, utilisation d'un nom comportant l'expression réservée «garderie» [REDACTED]. Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesures correctives. Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé avec mesures correctives. Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

2.2.1 : Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED]
Inspections de suivi effectuées le [REDACTED]

2.2.6 : Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED]
[REDACTED]

Le premier inspecteur assigné au traitement de cette plainte s'est présenté au service de garde le [REDACTED]
[REDACTED]

Une inspection de suivi a été effectuée [REDACTED]
[REDACTED]

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0579 Ancien no : 1706-0911 Reçue le : 2017-06-09 00:00
 À traiter avant : 2017-08-18 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] ☎ admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-07-13
 Chef d'équipe : Bellemare, Ninon Date : 2017-07-14
 Assigné à : Desrosiers, Daniel Date : 2017-07-14 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Desrosiers, Daniel Date de fermeture : 2017-11-24
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTÉ] Date avis des résultats : [REDACTÉ]

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-07-26
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-26

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Vérification de l'expression «Garderie»

ACTIONS PRISES :

2.2.1, 2.2.6 : Une inspection a été réalisée le █.

CONSTATS :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Lors de l'inspection du █ sont présents. Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Devant le bâtiment, je n'ai pas constaté d'affiche. Aucun manquement constaté à l'article 15 de la LSGÉE.

MESURES PRISES:

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective.

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 Réglé sans mesure corrective.

Visite de suivi le █.

Deuxieme visite de suivi le █

J'ai constaté █

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0585 Ancien no : 1706-1311 Reçue le : 2017-06-13 00:00
 À traiter avant : 2017-08-17 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-06-16
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-06-16
 Assigné à : Fournier, Marie-Ève Date : 2017-06-16 ET : Date :
 Fermé par : Fournier, Marie-Ève Date de fermeture : 2017-08-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-06-16 Date avis des résultats : 2017-07-11

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-07-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-07-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression "Garderie" à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1 et 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED]
[REDACTED]

Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, la présence d'une affiche [REDACTED] a été constatée.
[REDACTED]

Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0592 Ancien no : 1706-0611 Reçue le : 2017-06-06 00:00
 À traiter avant : 2017-08-10 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-19
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-06-19
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0606 Ancien no : 1706-1411 Reçue le : 2017-06-14 00:00
 À traiter avant : 2017-08-24 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans aucun motif recevable

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-20
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-06-20
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0608 Ancien no : 1706-1511 Reçue le : 2017-06-15 00:00
 À traiter avant : 2017-08-24 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
adresse du service de garde inexistante	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>		
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-06-20		
Chef d'équipe :	Date :		
Assigné à :	Date :	ET :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	Date de fermeture : 2017-06-20		
Ctrl. qualité BP :	Date contrôle BP :		
Assur. qualité BP :	Date assurance BP :		
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle DI :		
Assur. qualité DI :	Date assurance DI :		
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :		

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0618 Ancien no : 1706-2011 Reçue le : 2017-06-20 00:00
 À traiter avant : 2017-08-24 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ: L6 - Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.

ALLÉGATION: Depuis une semaine, le service de garde reçoit plus de 6 enfants et cela serait le cas pour tout l'été.

ASSIGNATION: Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Santé et sécurité des enfants dans un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.5 Santé et sécurité

ALLÉGATION: La responsable laisse les enfants jouer dans la cour avant sa résidence qui n'est pas clôturée et qui se trouve à un mètre de la rue.

ASSIGNATION: La plainte est transmise à la Direction de l'inspection à titre d'INFORMATION. Cependant, si l'inspecteur était témoin d'un fait particulier, il pourrait être appelé à signaler ou référer son observation à une autre autorité ou à un organisme concerné (ex. : DPJ, MAPAQ, municipalité.)

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère soit au courant.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-06-22

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-06-27

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2017-06-27 **ET :** **Date :**

Fermé par : Robitaille, Annick **Date de fermeture :** 2017-07-12

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-06-22 **Date avis des résultats :** 2017-07-12

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans :

Age scolaire :

Total : 0

Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-07-11
Service de garde non régie		2.2.5 Santé et sécurité	Réglé sans mesure corrective	2017-07-11
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-11

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde est identifié par une affiche extérieure sur laquelle on peut lire : Garderie.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]. Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en milieu familial. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'est pas constaté la présence d'une affiche [REDACTED] Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prise :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Conforme.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Conforme.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0625 Ancien no : 1706-2611 Reçue le : 2017-06-26 00:00
 À traiter avant : 2017-08-29 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-26
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-06-26 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-06-26
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0626 Ancien no : 1706-2611 Reçue le : 2017-06-26 00:00
 À traiter avant : 2017-08-29 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-26
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-06-26 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-06-26
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0628 Ancien no : 1706-1911 Reçue le : 2017-06-19 00:00
 À traiter avant : 2017-08-30 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Service de garde non reconnu avec moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-27
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-06-27
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0629 Ancien no : 1706-1611 Reçue le : 2017-06-16 00:00
 À traiter avant : 2017-08-30 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-27
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-06-27
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0631 Ancien no : 1706-1911 Reçue le : 2017-06-19 00:00
 À traiter avant : 2017-08-25 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-06-28
 Chef d'équipe : Bellemare, Ninon Date : 2017-06-28
 Assigné à : Durocher, Isabelle Date : 2017-06-28 ET : Date :
 Fermé par : Durocher, Isabelle Date de fermeture : 2017-09-07
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-06-28 Date avis des résultats : 2017-08-07

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-07-11
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-11

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █.

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du █

Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Devant le bâtiment, il est constaté la présence d'une affiche █

Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le █

Inspections de suivi effectuées le █

Situation régularisée.

Dossier fermé le 7 septembre 2017

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0635 Ancien no : 1706-2122 Reçue le : 2017-06-21 00:00
 À traiter avant : 2017-08-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Établissement titulaire d'un permis exploitant un service de garde sans permis en milieu familial Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.3 Plus de 6 enfants en milieu familial lié à établ. avec permis

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde lié à une installation sous permis.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-06-28
 Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain Date : 2017-06-29
 Assigné à : Mélançon, Martin Date : 2017-06-29 ET : [REDACTED] Date : [REDACTED]
 Fermé par : Mélançon, Martin Date de fermeture : 2017-07-17
 Ctrl. qualité BP : [REDACTED] Date contrôle BP : [REDACTED]
 Assur. qualité BP : [REDACTED] Date assurance BP : [REDACTED]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTED] Date contrôle DI : [REDACTED]
 Assur. qualité DI : [REDACTED] Date assurance DI : [REDACTED]
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTED] Date avis des résultats : [REDACTED]

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :
 Recommandation Permis non requis
 Motif si permis non requis : Établissement fermé
 Engagement à la conformité
 Nombre d'enfants lors de la visite
 Poupons : 0
 +18 mois à 5 ans : 0
 Age scolaire : 0
 Total : 0
 Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.3 Plus de 6 enfants en milieu familial lié à établ. avec permis	Réglé sans mesure corrective	2017-07-14

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.3 : Sans permis en milieu familial lié a un établissement sous permis : plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale [REDACTED]

Actions prises :

2.2.3 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.3 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] aucun enfant n'est présent, le service de garde est fermé. Respect de l'article 6 de la LSGEE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0640 Ancien no : 1706-2711 Reçue le : 2017-06-27 00:00
 À traiter avant : 2017-08-30 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-06-27
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-06-27
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-06-27
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0655 Ancien no : 1706-2811 Reçue le : 2017-06-28 00:00
 À traiter avant : 2017-08-31 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

██

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-28
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-06-28 ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-06-28
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : _____
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0657 Ancien no : Reçue le : 2017-06-28 14:40
 À traiter avant : 2017-08-31 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-28
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-06-28 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-06-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0658 Ancien no : Reçue le : 2017-06-28 14:43
 À traiter avant : 2017-08-31 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-06-28
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-06-28
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-06-28
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0659 Ancien no : Reçue le : 2017-06-28 14:47
 À traiter avant : 2017-08-31 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-06-28
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-06-28
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-06-28
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0662 Ancien no : 1706-2711 Reçue le : 2017-06-27 00:00
 À traiter avant : 2017-08-30 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-28
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-06-28 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-06-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0667 Ancien no : 1706-2911 Reçue le : 2017-06-29 00:00
 À traiter avant : 2017-09-01 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée
 Municipalité ou service de police

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-06-29
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-06-29
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Services de Police

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0671 Ancien no : Reçue le : 2017-06-29 12:27
 À traiter avant : 2017-09-01 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	 admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-06-29
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-06-29
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-06-29
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0681 Ancien no : 1706-2611 Reçue le : 2017-06-26 00:00
 À traiter avant : 2017-09-05 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Pas plus de 6 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-03
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-07-03
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0687 Ancien no : 1706-2011 Reçue le : 2017-06-20 00:00
 À traiter avant : 2017-09-06 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Service de garde : [REDACTED]
 [REDACTED]
 [REDACTED]
 [REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-04
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-07-04
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0691 Ancien no : 1706-2811 Reçue le : 2017-06-28 00:00
 À traiter avant : 2017-09-06 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans permis/aucun motif recevable

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-04
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-07-04
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0692 Ancien no : 1706-1511 Reçue le : 2017-06-15 00:00
 À traiter avant : 2017-08-23 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-04
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-07-04
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0694 Ancien no : 1706-2811 Reçue le : 2017-06-28 00:00
 À traiter avant : 2017-09-01 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-04
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-07-04
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0697 Ancien no : 1706-2011 Reçue le : 2017-06-20 00:00
 À traiter avant : 2017-09-06 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 adresse inexacte

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-04
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-07-04
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0707 Ancien no : 1707-0411 Reçue le : 2017-07-04 00:00
 À traiter avant : 2017-09-07 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Il y aurait lieu de vérifier le nombre d'enfants présents à ce service de garde

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-07-06

Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2017-07-06

Assigné à : Tremblay, Marie-Michèle **Date :** 2017-07-06 **ET :** **Date :**

Fermé par : Tremblay, Marie-Michèle **Date de fermeture :** 2017-07-25

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-07-20
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-20

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Examen

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Selon la personne plaignante, il y aurait lieu de vérifier le nombre d'enfant^présent dans le service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Vérification de l'expression du mot "garderie" à la demande du ministère.

Action:

2.2.1 & 2.2.6 Inspection réalisée jeudi [REDACTED].

Constats:

2.2.1: Sans permis en milieu familial: Le service de garde n'est pas en opération.

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Lors des recherches préliminaires, de la publicité a été trouvée [REDACTED] la responsable n'utilise pas l'expression "garderie". Lors de l'inspection, il a été constaté que la responsable n'utilisait pas le mot « garderie » sur l'affichage extpérieur. Le service de garde n'est pas ouvert aucun manquement n'a été soulevé en vertu de l'article 15 de la Loi (LSGÉE).

Mesure prise pour chaque objet:

2.2.1: Sans permis en milieu familial: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

Fermeture de la plainte.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0709 Ancien no : 1707-0311 Reçue le : 2017-07-03 00:00
 À traiter avant : 2017-09-05 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 - Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.

ALLÉGATION : Le service de garde reçoit 12 enfants.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-07-05

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-07-06

Assigné à : Desrosiers, Daniel **Date :** 2017-07-06 **ET :** **Date :**

Fermé par : Desrosiers, Daniel **Date de fermeture :** 2017-07-18

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-07-17
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-17

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : [REDACTED] dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED]

[REDACTED] sont présents. [REDACTED]

[REDACTED]. Aucun manquement

2.2.6 :

Devant le bâtiment, je n'ai pas constaté la présence d'une affiche sur laquelle on peut lire « Garderie aucun manquement.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0720 Ancien no : 1707-0311 Reçue le : 2017-07-03 00:00
 À traiter avant : 2017-09-07 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-07-07

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-07-11

Assigné à : Durocher, Isabelle **Date :** 2017-07-11 **ET :** **Date :**

Fermé par : Durocher, Isabelle **Date de fermeture :** 2017-08-11

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-07-07 **Date avis des résultats :** 2017-08-11

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-08-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-08-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde █.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █.

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █, il n'y a personne sur les lieux.

Lors de l'inspection du █

en milieu familial. █

Respect de l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Aucun constat de l'utilisation de l'expression « Garderie ». Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prise :

2.2.1, 2.2.6 : réglé sans mesure corrective

Dossier fermé le 11 août 2017.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0724 Ancien no : 1707-0411 Reçue le : 2017-07-04 00:00
 À traiter avant : 2017-09-08 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-07-07

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-07-13

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2017-07-13 **ET :** Blackburn, France **Date :** 2017-11-20

Fermé par : Robitaille, Annick **Date de fermeture :** 2018-02-05

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-07-07 **Date avis des résultats :** 2018-02-05

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-07-20
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-20

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde est identifié par une affiche extérieure

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]. Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'est constaté la présence d'une affiche [REDACTED].
Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi de l'inspection le [REDACTED]

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0727 Ancien no : Reçue le : 2017-07-07 14:15
 À traiter avant : 2017-09-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-07
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-07-07 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-07-07
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0728 Ancien no : Reçue le : 2017-07-07 14:21
 À traiter avant : 2017-09-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-07-07
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-07-07
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-07-07
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0729 Ancien no : Reçue le : 2017-07-07 14:23
 À traiter avant : 2017-09-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-07
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-07-07 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-07-07
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0736 Ancien no : 1707-0811 Reçue le : 2017-07-08 00:00
 À traiter avant : 2017-09-12 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-10
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Wester, Marlouk Date de fermeture : 2017-07-10
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : _____
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0738 Ancien no : Reçue le : 2017-07-10 09:56
 À traiter avant : 2017-09-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-07-10
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-07-10
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-07-10
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0739 Ancien no : Reçue le : 2017-07-10 10:00
 À traiter avant : 2017-09-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-10
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-07-10 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-07-10
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0749 Ancien no : Reçue le : 2017-07-12 10:28
 À traiter avant : 2017-09-14 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-07-12
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-07-12
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-07-12
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0752 Ancien no : 1707-0611 Reçue le : 2017-07-06 00:00
 À traiter avant : 2017-09-08 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-07-13

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-07-14

Assigné à : Blackburn, France **Date :** 2017-07-27 **ET :** **Date :**

Fermé par : Blackburn, France **Date de fermeture :** 2017-08-23

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-07-13 **Date avis des résultats :** 2017-08-24

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-08-22
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-08-22

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »: vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises:

Inspection du service de garde le [REDACTED].

Constats:

Devant le bâtiment et dans les dossiers, nous n'avons constaté la présence d'aucune affiche ou de raison sociale [REDACTED].

Nous n'avons constaté la présence d'aucun enfant dans l'appartement ni à l'extérieur. Le responsable nous a informés qu'il s'agit de sa période de vacances et qu'il n'y a aucun enfant de reçu.

Deuxième inspection au service de garde le [REDACTED]

Lors de cette inspection, la présence de 4 enfants a été constatée.

Mesures prises:

2.2.1 réglé sans mesure corrective

2.2.6 réglé sans mesure corrective

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0753 Ancien no : 1707-0611 Reçue le : 2017-07-06 00:00
 À traiter avant : 2017-09-11 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 - Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.

ALLÉGATION : Le service de garde reçoit 8 enfants.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pas d'attentes, demande de vérification par le Ministère.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-07-12
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-07-12
 Assigné à : Dagenais, Rach-L Date : 2017-07-12 ET : Date :
 Fermé par : Dagenais, Rach-L Date de fermeture : 2017-09-13
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-07-12 Date avis des résultats : 2017-08-09

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-07-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Examen

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Le service de garde reçoit █ enfants.

Actions prises :

2.2.1 : Inspection du service de garde effectuée le █

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █ en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le █, doit régularisé la situation avant le 14 août 2017.

Inspections de suivi effectuées les █

Situation régularisée - dossier fermé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0755 Ancien no : 1707-1011 Reçue le : 2017-07-10 00:00
 À traiter avant : 2017-09-14 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-07-13

Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2017-09-12

Assigné à : Fournier, Marie-Ève **Date :** 2017-07-14 **ET :** **Date :**

Fermé par : Fournier, Marie-Ève **Date de fermeture :** 2017-10-24

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-07-13 **Date avis des résultats :** 2017-08-30

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS**Visite :** **Recommandation** Permis requis**Motif si permis non requis :****Engagement à la conformité** Diminution du nombre d'enfants**Nombre d'enfants lors de la visite****Poupons :** █**+18 mois à 5 ans :** █**Age scolaire :****Total :** █**Date de conformité des lieux :** █**RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :**

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-08-28
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-08-28

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :
Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en installation.
Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :
L'utilisation de l'expression « Garderie » n'a pas été constatée.
Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective
Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Inspection de suivi le [REDACTED] présents sur les lieux. Situation conforme

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0758 Ancien no : 1707-0711 Reçue le : 2017-07-07 00:00
 À traiter avant : 2017-09-14 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

2.2.1

MANQUEMENT : L6 - Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.

ALLÉGATION : Le service de garde reçoit 7 à 8 enfants et parfois aussi leurs frères et soeurs.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pas d'attentes, demande de vérification par le Ministère.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-07-13

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-07-14

Assigné à : Tremblay, Éric **Date :** 2017-07-14 **ET :** **Date :**

Fermé par : Tremblay, Éric **Date de fermeture :** 2017-07-27

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-07-13 **Date avis des résultats :** 2017-08-22

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-07-25
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-25

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection le [REDACTED], aucun enfant n'est présent. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Le service de garde n'est pas identifié par une affiche extérieure. Aucune publicité par internet utilisant les termes CPE et/ou garderie. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0762 Ancien no : 1707-0711 Reçue le : 2017-07-07 00:00
 À traiter avant : 2017-09-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-07-13

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-07-14

Assigné à : Gagné, Claire **Date :** 2017-07-14 **ET :** **Date :**

Fermé par : Gagné, Claire **Date de fermeture :** 2017-07-19

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-07-18
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-07-18

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : █

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie »

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : inspection de deux services de garde effectuée le █

Constats :

2.2.1 : █ dans la cour, aucun à l'intérieur.

2.2.6 : Aucun constat.

Suivi :

2017-07-19

2.2.1, 2.2.6 : réglé sans mesure corrective

Fermeture du dossier, plainte non fondée.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0765 Ancien no : Reçue le : 2017-07-13 13:46
 À traiter avant : 2017-09-15 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-13
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-07-13 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-07-13
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0768 Ancien no : 1707-1211 Reçue le : 2017-07-12 00:00
 À traiter avant : 2017-09-15 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-13
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Wester, Marlouk Date de fermeture : 2017-07-13
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : _____
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0771 Ancien no : Reçue le : 2017-07-14 09:13
 À traiter avant : 2017-09-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-14
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-07-14 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-07-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0774 Ancien no : Reçue le : 2017-07-14 12:01
 À traiter avant : 2017-09-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-14
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-07-14 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-07-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0775 Ancien no : 1707-1411 Reçue le : 2017-07-14 00:00
 À traiter avant : 2017-09-18 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Garde en milieu familial, moins de 6 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-14
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-07-14
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0791 Ancien no : 1707-1711 Reçue le : 2017-07-17 00:00
 À traiter avant : 2017-09-19 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-17
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-07-17
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : _____

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0795 Ancien no : Reçue le : 2017-07-18 10:25
 À traiter avant : 2017-09-20 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-18
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-07-18 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-07-18
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0800 Ancien no : 1707-1311 Reçue le : 2017-07-13 00:00
 À traiter avant : 2017-09-20 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 sans aucun motif recevable.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-18
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-07-18
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0801 Ancien no : 1707-1511 Reçue le : 2017-07-15 00:00
 À traiter avant : 2017-09-20 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte référée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.2 Plainte référée	
[REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-07-18
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : 2017-07-18
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-07-18
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Enquête
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0808 Ancien no : 1707-1911 Reçue le : 2017-07-19 00:00
 À traiter avant : 2017-09-21 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-07-20
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-07-20
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-07-20
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0811 Ancien no : 1707-2011 Reçue le : 2017-07-20 00:00
 À traiter avant : 2017-09-22 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-07-25

Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2017-07-26

Assigné à : Tremblay, Marie-Michèle **Date :** 2017-07-26 **ET :** **Date :**

Fermé par : Tremblay, Marie-Michèle **Date de fermeture :** 2017-08-18

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-07-26 **Date avis des résultats :** 2017-08-18

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-08-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-08-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Selon la personne plaignante, la responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde. 2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Vérification de l'expression « garderie » à la demande du Ministère.

Action:

2.2.1 & 2.2.6 Inspection réalisée jeudi [REDACTED]

Constats:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Lors de l'inspection, de [REDACTED] enfants a été constatée sous la supervision de la responsable. Aucun manquement n'a été soulevé en vertu de l'article 6 de la Loi (LSGÉE).

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Lors des recherches préliminaires, [REDACTED] L'expression « garderie » n'est pas utilisée. Lors de l'inspection, il a été constaté qu'il n'y a aucune affiche extérieure. Aucun manquement n'a été soulevé en vertu de l'article 15 de la Loi (LSGÉE).

Mesure prise pour chaque objet:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

FERMETURE DE LA PLAINTE

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0812 Ancien no : 1707-2011 Reçue le : 2017-07-20 00:00
 À traiter avant : 2017-09-25 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-07-25
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2017-07-26
 Assigné à : Tremblay, Marie-Michèle Date : 2017-07-26 ET : Date :
 Fermé par : Tremblay, Marie-Michèle Date de fermeture : 2017-08-18
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-07-26 Date avis des résultats : 2017-08-18

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-08-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-08-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Selon la personne plaignante, la responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde. 2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Vérification de l'expression « garderie » à la demande du Ministère.

Action:

2.2.1 & 2.2.6 Inspection réalisée jeudi [REDACTED]

Constats:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Lors de l'inspection, [REDACTED] enfants a été constatée sous la supervision de la responsable. Aucun manquement n'a été soulevé en vertu de l'article 6 de la Loi (LSGÉE).

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Lors des recherches préliminaires, [REDACTED] L'expression « garderie » n'est pas utilisée. Lors de l'inspection, il a été constaté qu'il n'y a aucune affiche extérieure. Aucun manquement n'a été soulevé en vertu de l'article 15 de la Loi (LSGÉE).

Mesure prise pour chaque objet:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

FERMETURE DE LA PLAINTÉ

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0819 Ancien no : 1707-2111 Reçue le : 2017-07-21 00:00
 À traiter avant : 2017-09-26 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans aucun motif recevable.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTÉ]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-25
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-07-25
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0821 Ancien no : 1707-1811 Reçue le : 2017-07-18 00:00
 À traiter avant : 2017-09-27 Mode de transmission : courrier Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-25
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ] ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-07-25
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTÉ] Date avis des résultats : [REDACTÉ]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____ (signature) _____
 Intervenante _____ Responsable _____

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0823 Ancien no : 1707-2411 Reçue le : 2017-07-24 00:00
 À traiter avant : 2017-09-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-07-27
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2017-07-27
 Assigné à : Simard, Nancy Date : 2017-07-27 ET : Date :
 Fermé par : Simard, Nancy Date de fermeture : 2017-11-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-07-27 Date avis des résultats : 2017-08-15

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-08-09
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-08-09

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Examen

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE: ALÉGATIONS

2.2.1 La responsable du service de garde garderait plus de 06 enfants.

2.2.6 Utilisation du mot garderie.

ACTION PRISE

2.2.1 et 2.2.6 Visite du service de garde le █

CONSTATS

2.2.1 La responsable du service de garde reçoit █ dans son service de garde.

2.2.6 La responsable du service de garde utilise le mot garderie █

MESURES

2.2.1 Réglé avec mesures correctives.

2.2.6 Réglé avec mesures correctives.

SUIVIS:

█ : Visite du service de garde afin d'y effectuer un suivi de █ enfants sont présents lors de l'inspection de suivi. Aucune utilisation du mot garderie n'est constaté. La situation est conforme. Un suivi sera effectué dans █ semaines.

█ : Visite du service de garde afin d'y effectuer un suivi de █ enfants sont présents lors de l'inspection de suivi. Aucune utilisation du mot garderie n'est constaté. La situation est conforme. Dossier fermé.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0826 Ancien no : 1707-2111 Reçue le : 2017-07-21 00:00
 À traiter avant : 2017-09-27 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

[REDACTED]

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-25
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-07-25
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référé hors compétence

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0827 Ancien no : 1707-2411 Reçue le : 2017-07-24 00:00
 À traiter avant : 2017-09-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-07-26

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-07-27

Assigné à : Cecco, Cristina **Date :** 2017-07-27 **ET :** **Date :**

Fermé par : Cecco, Cristina **Date de fermeture :** 2018-01-26

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-07-26 **Date avis des résultats :** 2017-09-27

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-09-25
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-25

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Vérification à la demande du Ministère.

Actions prises : Inspection à l'adresse indiquée afin de constater les faits.

Constats :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : [redacted] inspections ont été effectuées. Le [redacted] le service de garde est fermé pour vacances. Il n'y a aucun enfant présent. Le [redacted] il n'y a aucune réponse à la résidence. Le [redacted]

[redacted] Manquement constaté.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Aucune utilisation du mot garderie constatée sur la publicité. La responsable n'aurait aucun document avec les parents.

Madame a été avisée qu'un avis de conformité pourrait lui être acheminé pour contravention à l'article 6 de la Loi.

Le [redacted], un avis de non-conformité a été acheminé à la responsable.

Les inspections effectuées les [redacted] ont permis de constater la présence de [redacted] respectivement.

Mesures prises pour chacun des objets de la plainte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Réglé avec mesures correctives.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Réglé sans mesure corrective.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0833 Ancien no : 1707-2611 Reçue le : 2017-07-26 00:00
 À traiter avant : 2017-09-28 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement :
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		☎ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Déjà en traitement par le ministère	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-07-26
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-07-26
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0835 Ancien no : 1707-2711 Reçue le : 2017-07-27 00:00
 À traiter avant : 2017-09-29 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-27
 Chef d'équipe : Daniel, Diane Date : 2017-07-27
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-07-27 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-07-27
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0836 Ancien no : 1707-2611 Reçue le : 2017-07-26 00:00
 À traiter avant : 2017-09-29 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ]  admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-08-02

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-08-04

Assigné à : Tremblay, Éric **Date :** 2017-08-03 **ET :** **Date :**

Fermé par : Tremblay, Éric **Date de fermeture :** 2017-08-22

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-02 **Date avis des résultats :** 2017-08-22

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans :

Age scolaire :

Total : 0

Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-08-17
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-08-17

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection le [REDACTED] sont présents. [REDACTED]

Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Le service de garde n'est pas identifié par une affiche extérieure. Aucune publicité par internet utilisant les termes CPE et/ou garderie. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0844 Ancien no : 1707-2611 Reçue le : 2017-07-26 00:00
 À traiter avant : 2017-10-02 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : 3001-6089 Nom : CAROL-ANN DORE Type d'établissement : SPMF
 Adresse : 129C Grande-Allee Est app 3 Code postal : G0C 1V0
 Grande-Rivière
 Région. adm. : Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

No installation/mf : Nom : Type de garde :

Responsable : Mme  admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-08-01
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-08-28
 Assigné à : Ouellet, Tony Date : 2017-08-03 ET : Date :
 Fermé par : Ouellet, Tony Date de fermeture : 2017-10-04
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-08-08
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-08-08

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification du mot « garderie » dans les publicités et les contrats.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] [REDACTED] ont présents en installation. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

[REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

Suivi :

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED]

Vérification internet effectuée [REDACTED] pour identifier son service de garde. Situation régularisée.

Dossier fermé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0847 Ancien no : 1707-2811 Reçue le : 2017-07-28 00:00
 À traiter avant : 2017-10-02 Mode de transmission : courrier Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
sans aucun motif recevable	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-07-28
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-07-28
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0849 Ancien no : 1707-2711 Reçue le : 2017-07-27 00:00
 À traiter avant : 2017-10-02 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter /moins de 7 enfants

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-28
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-07-28
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0853 Ancien no : 1707-1811 Reçue le : 2017-07-18 00:00
 À traiter avant : 2017-10-02 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		<input type="checkbox"/> admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
adresse inconnue	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-07-28
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-07-28
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0865 Ancien no : 1707-3111 Reçue le : 2017-07-31 00:00
 À traiter avant : 2017-10-03 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-07-31
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-07-31 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-07-31
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0866 Ancien no : 1707-3111 Reçue le : 2017-07-31 00:00
 À traiter avant : 2017-10-03 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ : 9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT : [REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-07-31
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-07-31
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-07-31
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0872 Ancien no : 1708-0111 Reçue le : 2017-08-01 00:00
 À traiter avant : 2017-10-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-01
 Chef d'équipe : Daniel, Diane Date : 2017-08-01
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-08-01 ET : Date :
 Fermé par : Date de fermeture :
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0873 Ancien no : 1707-3111 Reçue le : 2017-07-31 00:00
 À traiter avant : 2017-10-03 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-08-04
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2017-08-07
 Assigné à : Simard, Nancy Date : 2017-08-07 ET : Date :
 Fermé par : Simard, Nancy Date de fermeture : 2017-09-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-04 Date avis des résultats : 2017-09-07

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-08-23
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-08-23

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE : ALLÉGATIONS

2.2.1 La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Vérification de l'expression Garderie à la demande du Ministère.

ACTION PRISE

2.2.1 Et 2.2.6 Visite du service de garde le [REDACTED]

CONSTATS

2.2.1 Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents dans le service de garde. [REDACTED] [REDACTED] sont présents lors de l'inspection.

2.2.6 [REDACTED]

MESURES

2.2.1 Réglé sans mesures correctives.

2.2.6 Réglé avec mesures correctives.

SUIVI

2017-09-22

Le [REDACTED] je me suis présentée, [REDACTED] pour un suivi d'inspection.

Je me suis identifiée et présenté ma carte d'inspecteur à la personne présente: [REDACTED]

Lors de l'inspection, j'ai constaté la présence de [REDACTED]

J'ai quitté le service de garde vers [REDACTED]

La plainte 2017-0873 est fermée car le service de garde est conforme.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0884 Ancien no : 1708-0211 Reçue le : 2017-08-02 00:00
 À traiter avant : 2017-10-05 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-08-04

Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain **Date :** 2017-08-07

Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2017-08-07 **ET :** **Date :**

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2017-10-27

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-04 **Date avis des résultats :** 2017-10-27

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-10-26
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-26

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale █

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'identifie comme étant une « Garderie »

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée █

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █ sont présents. Respect de l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'a pas été constaté la présence d'affiche sur laquelle on peut lire le mot «Garderie» ainsi que sur les ententes de service. Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e


Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0892 Ancien no : 1708-0311 Reçue le : 2017-08-03 00:00
 À traiter avant : 2017-10-06 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable :  admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-03
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-08-03 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-08-03
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0918 Ancien no : 1708-0711 Reçue le : 2017-08-07 00:00
 À traiter avant : 2017-10-13 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Retiré par le plaignant.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-09
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-08-09
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Plainte retirée par le plaignant

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0926 Ancien no : 0708-1011 Reçue le : 2017-08-10 11:40
 À traiter avant : 2017-10-16 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION: La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-08-10
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-08-14
 Assigné à : Dagenais, Rach-L Date : 2017-08-14 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Dagenais, Rach-L Date de fermeture : 2017-09-21
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-10 Date avis des résultats : 2017-09-21

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-07
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-07

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Action prise

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █.

Constats

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █ en milieu familial. Respect à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Respect à l'article 15 de la LSGEE.

Mesure prise

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Situation conforme. Dossier fermé le 2017-09-21.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e


Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0931 Ancien no : 1708-0411 Reçue le : 2017-08-04 00:00
 À traiter avant : 2017-10-17 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-11
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Wester, Marlouk Date de fermeture : 2017-08-11
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : _____
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0935 Ancien no : 1708-1011 Reçue le : 2017-08-10 00:00
 À traiter avant : 2017-10-16 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-11
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-08-11 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-08-11
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0936 Ancien no : 1708-0911 Reçue le : 2017-08-09 00:00
 À traiter avant : 2017-10-17 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 - Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.

ALLÉGATION : Jusqu'à la fin des vacances d'été, le service de garde reçoit tous les jours 10 enfants.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère. [REDACTED]

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

La plaignante n'a pas dénoncé l'utilisation du mot "garderie".

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-08-14
Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-08-15
Assigné à : Bernier, Line **Date :** 2017-08-15 **ET :** **Date :**
Fermé par : Bernier, Line **Date de fermeture :** 2017-09-27
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-14 **Date avis des résultats :** 2017-08-22

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-08-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-08-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Jusqu'à la fin des vacances de l'été, le service de garde reçoit tous les jours [REDACTED]

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Demande de vérification par le Ministère, [REDACTED]

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

2ième inspection effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.1 :

2ième visite: présence de 6 enfants.

L'article 6 de la Loi sur les services de garde à l'enfance est conforme.

2.2.6

Analyse des pièces :

J'ai consulté les documents suivants: [REDACTED] ententes de service, une régie interne et une fiche d'inscription ainsi que la publicité du site internet magarderie.com

Selon la grille d'inspection complétée, [REDACTED]

L'article 15 de la Loi sur les services de garde à l'enfance est non-conforme.

Le nom prohibé utilisé : [REDACTED]

2ième visite: Utilisation du mot "GARDERIE" a été corrigée.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Un avis de non-conformité pour utilisation du mot « GARDERIE » (art.15 de la LSGÉE) est transmis le [REDACTED]

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0937 Ancien no : 1708-0911 Reçue le : 2017-08-09 00:00
 À traiter avant : 2017-10-16 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 - Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.

ALLÉGATION : La responsable reçoit 10 poupons.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Demande de vérification par le Ministère.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-08-14
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-08-14
 Assigné à : Dagenais, Rach-L Date : 2017-08-14 ET : Date :
 Fermé par : Dagenais, Rach-L Date de fermeture : 2017-09-06
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-14 Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans :

Age scolaire :

Total : 0

Date de conformité des lieux : 2017-08-31

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-08-31
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-08-31

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable reçoit [REDACTED]

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Demande de vérification du mot «garderie» par le ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED], aucun service de garde n'est offert à cette adresse. [REDACTED]. Situation conforme.

2.2.6 :

Aucun service de garde à cette adresse. Situation conforme.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0938 Ancien no : 1708-0811 Reçue le : 2017-08-08 00:00
 À traiter avant : 2017-10-17 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 - Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.

ALLÉGATION : La responsable reçoit plus de 12 enfants.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification à la demande du Ministère.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-08-14

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-08-23

Assigné à : Ionita, Valentin **Date :** 2017-08-24 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ionita, Valentin **Date de fermeture :** 2017-09-21

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-14 **Date avis des résultats :** 2017-09-13

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-08-29
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-08-29

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable reçoit plus de ■ enfants dans une résidence familiale ■.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite du service de garde effectuée le ■.

Constats :

2.2.1 :

Lors de la visite du ■
■ sont présents.

2.2.6 :

Sur les ententes de services et sur la régie interne il est constaté l'utilisation d'un nom comportant une expression réservée par la LSGÉE : ■
Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prise :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0942 Ancien no : 1708-0911 Reçue le : 2017-08-09 00:00
 À traiter avant : 2017-10-13 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-08-14
Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-08-15
Assigné à : Latulippe, Julie **Date :** 2017-08-15 **ET :** **Date :**
Fermé par : Latulippe, Julie **Date de fermeture :** 2017-09-29
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-14 **Date avis des résultats :** 2017-09-11

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-09-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « garderie » : Vérification de l'expression « garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED]
[REDACTED]. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Sur différentes publicités, il est constaté l'utilisation d'un nom comportant l'expression « garderie », [REDACTED]
[REDACTED]. Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :
Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED].

Suivi effectué le [REDACTED] publicité internet retirée. Situation régularisée.

Dossier fermé le 2017-09-29

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0952 Ancien no : Reçue le : 2017-08-15 09:23
 À traiter avant : 2017-10-19 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-08-15
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-08-15
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-08-15
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0954 Ancien no : 1708-1111 Reçue le : 2017-08-11 00:00
 À traiter avant : 2017-10-19 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-15
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-08-15
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0961 Ancien no : 1708-1011 Reçue le : 2017-08-10 00:00
 À traiter avant : 2017-10-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-08-16
 Chef d'équipe : Allaire, Guy Date : 2018-05-16
 Assigné à : Heng, Philip Date : 2018-05-23 ET : Forte, Sabrina Date : 2018-04-19
 Fermé par : Heng, Philip Date de fermeture : 2018-06-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-16 Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-10-13
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-13

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Examen

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE : ALLÉGATION

2.2.1 Sans permis en milieu familial

La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ACTIONS PRISES :

2.2.1: [REDACTED] - inspection du service de garde de [REDACTED]

2.2.6: [REDACTED] - inspection du service de garde de [REDACTED]

CONSTATS :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

Il y a [REDACTED] enfants avec une responsable de garde. Le service de garde n'est pas conforme.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

il y a aucun affichage avec le mot garderie.

MESURES PRISES :

2.2.1: Réglé avec mesures correctives (2017-10-13)

2.2.6: Réglé sans mesures correctives (2017-10-13)

SUIVI :

2.2.1 [REDACTED] -Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

[REDACTED] -ANC transmis à la personne responsable du service de garde afin de se régulariser. Une inspection de suivi peut être effectuée à compter du [REDACTED]

[REDACTED] - L'avis de non-conformité nous a été retourné. L'ANC a été remis en mains propres à [REDACTED].

SUIVI

[REDACTED] - inspection du service de garde de [REDACTED].

Lors de l'inspection de suivi, il y a la présence de 2 enfants avec la responsable du service de garde. Le service de garde est conforme.

Une inspection de régularisation aura lieu dans 6 semaines.

[REDACTED] -inspection du service de garde de [REDACTED].

Lors de l'inspection de régularisation, il y avait la présence de 6 enfants. Le service de garde est conforme.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0966 Ancien no : 1708-1011 Reçue le : 2017-08-10 00:00
 À traiter avant : 2017-10-20 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Retiré par le plaignant.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-16
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-08-16
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Plainte retirée par le plaignant

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0967 Ancien no : 1708-1611 Reçue le : 2017-08-16 00:00
 À traiter avant : 2017-10-20 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-08-16

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-08-18

Assigné à : Durocher, Isabelle **Date :** 2017-10-05 **ET :** Landry, France **Date :** 2017-10-05

Fermé par : Durocher, Isabelle **Date de fermeture :** 2017-12-14

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-10-12
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-10-12

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6

Utilisation de l'expression « Garderie » dans la publicité [REDACTED]. Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED]

Inspections de suivi effectuées le [REDACTED] (4 enfants présents) et le [REDACTED] (4 enfants présents). Situation régularisée.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED]. Inspection de suivi effectuée le [REDACTED]. Situation régularisée.

Dossier fermé le 14 décembre 2017

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0975 Ancien no : Reçue le : 2017-08-18 09:37
 À traiter avant : 2017-10-24 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-18
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-08-18 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-08-18
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0979 Ancien no : Reçue le : 2017-08-18 13:29
 À traiter avant : 2017-10-24 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-18
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-08-18 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-08-18
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0985 Ancien no : Reçue le : 2017-08-21 14:02
 À traiter avant : 2017-10-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-21
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-08-21 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-08-21
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0987 Ancien no : 1708-1611 Reçue le : 2017-08-16 00:00
 À traiter avant : 2017-10-25 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable :  admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-21
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-08-21
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0992 Ancien no : 1708-2211 Reçue le : 2017-08-22 00:00
 À traiter avant : 2017-10-26 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 - Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.

ALLÉGATION : Depuis le début des vacances d'été, le service de garde reçoit [REDACTÉ]

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

S/O: demande de vérification par le Ministère.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-08-22

Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2017-08-24

Assigné à : Deschatelets, Johanne **Date :** 2017-08-24 **ET :** **Date :**

Fermé par : Deschatelets, Johanne **Date de fermeture :** 2017-09-11

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-22 **Date avis des résultats :** 2017-09-13

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial

ALLÉGATION : Depuis le début des vacances d'été, le service de garde reçoit [REDACTED] enfants, incluant des enfants d'âge scolaire. 2.2.6. Utilisation du mot garderie: Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

ALLÉGATION : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

ACTIONS:

2.2.1 & 2.2.6 Inspection réalisée le [REDACTED].

Constats:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Il n'y avait personne à l'adresse indiqué.

Aucun manquement à l'égard de l'article 6 de la Loi (LSGÉE).

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Aucun document, ni affiche, ni publicité comportant le mot garderie.

Aucun manquement en vertu de l'article 15 de la Loi (LSGÉE).

Mesure prise pour chaque objet:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

FERMETURE DE LA PLAINTE : 2017-09-11

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-0993 Ancien no : Reçue le : 2017-08-22 13:58
 À traiter avant : 2017-10-26 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-08-22
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-08-22
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-08-22
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1004 Ancien no : 1708-2411 Reçue le : 2017-08-24 00:00
 À traiter avant : 2017-10-30 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte référée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.2 Plainte référée	
■	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
■	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-08-25
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-08-25
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : ■

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1012 Ancien no : Reçue le : 2017-08-25 11:03
 À traiter avant : 2017-10-31 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-25
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-08-25 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-08-25
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1013 Ancien no : Reçue le : 2017-08-25 11:16
 À traiter avant : 2017-10-31 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-25
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-08-25 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-08-25
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1015 Ancien no : Reçue le : 2017-08-25 11:31
 À traiter avant : 2017-10-31 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-25
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-08-25 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-08-25
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1021 Ancien no : 1708-2411 Reçue le : 2017-08-24 00:00
 À traiter avant : 2017-10-31 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-08-28

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-08-28

Assigné à : Ferland, Danielle **Date :** 2017-08-28 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ferland, Danielle **Date de fermeture :** 2017-09-19

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-18
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-18

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation de l'expression « garderie » à vérifier à la demande du Ministère

Action

████████████████████, une inspection est effectuée.

Constat

2.2.1 : █ enfants sont présents ██████████

** Conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Utilisation de l'expression « garderie ». Aucune utilisation de l'expression garderie.

**Conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective.

Dossier fermé

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1032 Ancien no : 1708-2311 Reçue le : 2017-08-23 00:00
 À traiter avant : 2017-11-01 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

9.2.1 Plainte refusée
 En traitement au Ministère.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-28
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-08-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1037 Ancien no : 1708-2311 Reçue le : 2017-08-23 00:00
 À traiter avant : 2017-11-01 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-08-30
 Chef d'équipe : Boudrias, Chantale Date : 2017-08-30
 Assigné à : Ionita, Valentin Date : 2017-08-30 ET : Date :
 Fermé par : Ionita, Valentin Date de fermeture : 2017-11-23
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-30 Date avis des résultats : 2017-09-29

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-09-07
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-07

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de la visite du [REDACTED] sont présents. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

Note : [REDACTED].

2.2.6 : Le service de garde n'utilise pas le mot garderie.

Mesure prise :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1042 Ancien no : 1708-2911 Reçue le : 2017-08-29 00:00
 À traiter avant : 2017-11-02 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 - Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.

ALLÉGATION : La responsable reçoit entre [REDACTÉ].

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Demande de vérification par le Ministère.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-08-31

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-08-31

Assigné à : Latulippe, Julie **Date :** 2017-08-31 **ET :** **Date :**

Fermé par : Latulippe, Julie **Date de fermeture :** 2017-11-10

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-31 **Date avis des résultats :** 2017-09-29

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-09-19
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-19

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable reçoit [REDACTED].

2.2.6 : Utilisation du mot « garderie » : Demande de vérification du mot « garderie » par le Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucune indication sur l'utilisation d'un nom comportant l'expression « garderie ».

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED].

Inspections de suivi effectuées le [REDACTED] (6 enfants présents) et le [REDACTED] (6 enfants présents).

Situation régularisée.

Dossier fermé le 2017-11-10.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1044

Ancien no : 1708-2311

Reçue le : 2017-08-23 00:00

À traiter avant : 2017-11-02

Mode de transmission : téléphone

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Thibault, Josée

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire

URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :

Nom :

Type d'établissement : SPMF

Adresse :

Code postal :

Région. adm. :

No installation/mf :

Nom :

Type de garde :

Responsable :

admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-08-31

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-08-31

Assigné à : Ionita, Valentin **Date :** 2017-08-31 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ionita, Valentin **Date de fermeture :** 2017-09-11

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-31 **Date avis des résultats :** 2017-09-29

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-07
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-07

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de la visite du [REDACTED]
[REDACTED] sont présents.

2.2.6 :

Aucune affiche devant la maison, Le service de garde n'utilise pas le mo garderie.

Mesure prise :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1045 Ancien no : 1708-2811 Reçue le : 2017-08-28 00:00
 À traiter avant : 2017-11-02 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-08-31
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2017-09-01
 Assigné à : Tremblay, Marie-Michèle Date : 2017-09-01 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Tremblay, Marie-Michèle Date de fermeture : 2017-09-13
 Ctrl. qualité BP : [REDACTÉ] Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : [REDACTÉ] Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTÉ] Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : [REDACTÉ] Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-08-31 Date avis des résultats : 2017-09-29

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Selon la personne plaignante, la responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde. 2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Vérification s'il y a utilisation du mot "garderie" à la demande du Ministère.

Action:

2.2.1 & 2.2.6 Inspection réalisée lundi le [REDACTED].

Constats:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Lors de l'inspection, [REDACTED], la présence de 4 enfants a été constatée sous la supervision d'un adultes. Aucun manquement n'a été soulevé et mentionné aux responsables du service de garde en vertu de l'article 6 de la Loi (LSGÉE).

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Lors des recherches préliminaires, aucune publicité n'a été trouvée (magarderie.com, godaycare.com) ni auprès du registre des entreprises du Québec . Lors de l'inspection, il n'a pas été constaté que la responsable utilisait le mot « garderie » dans les fiches d'inscription. Aucun manquement n'a été soulevé en vertu de l'article 15 de la Loi (LSGÉE).

Mesure prise pour chaque objet:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

Fermeture de la plainte.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1055 Ancien no : 1708-0810 Reçue le : 2017-08-08 10:12
 À traiter avant : 2017-10-16 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTÉ]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-12-05
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-12-05
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTÉ]

(signature) _____ (signature) _____
 Intervenante Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1059 Ancien no : 1708-2911 Reçue le : 2017-08-29 00:00
 À traiter avant : 2017-11-02 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-08-30
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-08-30
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1062 Ancien no : 1708-3011 Reçue le : 2017-08-30 00:00
 À traiter avant : 2017-11-03 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-08-30
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-08-30
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-08-30
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1075 Ancien no : 1708-3111 Reçue le : 2017-08-31 00:00
 À traiter avant : 2017-11-06 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial
 MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»
 ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.
 ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »
 MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».
 ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.
 ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-08-31
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-08-31
 Assigné à : Dagenais, Rach-L Date : 2017-08-31 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Dagenais, Rach-L Date de fermeture : 2017-10-17
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-10-17
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-17

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Action prise

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] en milieu familial. Respect à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Aucune présence d'affiche ou preuve d'utilisation de l'expression «garderie». Respect à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prise

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi

[REDACTED]

2e visite d'inspection effectuée le [REDACTED], 3 personnes sont présentes, soit une adulte et 2 enfants, [REDACTED].

Situation conforme.

Dossier fermé le 2017-10-17.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1079 Ancien no : 1708-2911 Reçue le : 2017-08-29 00:00
 À traiter avant : 2017-11-02 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »
 MANQUEMENT : L15 - Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».
 ALLÉGATION : Le service de garde utilise [REDACTED]
 ASSIGNATION : Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-08-31
 Chef d'équipe : Boudrias, Chantale Date : 2017-09-01
 Assigné à : Cecco, Cristina Date : 2017-09-01 ET : [REDACTED] Date : [REDACTED]
 Fermé par : Cecco, Cristina Date de fermeture : 2017-11-02
 Ctrl. qualité BP : [REDACTED] Date contrôle BP : [REDACTED]
 Assur. qualité BP : [REDACTED] Date assurance BP : [REDACTED]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTED] Date contrôle DI : [REDACTED]
 Assur. qualité DI : [REDACTED] Date assurance DI : [REDACTED]
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTED] Date avis des résultats : [REDACTED]

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :
 Recommandation Permis non requis
 Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants
 Engagement à la conformité
 Nombre d'enfants lors de la visite
 Poupons : [REDACTED]
 +18 mois à 5 ans : [REDACTED]
 Age scolaire : [REDACTED]
 Total : [REDACTED]
 Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-09-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Le service de garde utilise le nom [REDACTED].

Actions prises : Vérifications effectuées sur les sites Internet et il y a une publicité avec le [REDACTED]. Inspection à l'adresse indiquée afin de faire les vérifications requises.

Constats :

Devant la maison, l'inspectrice constaté la présence d'une affiche où il est inscrit [REDACTED]

L'inspectrice rencontre la responsable et elle a affirmé recevoir 4 enfants et l'inspectrice a constaté la présence de 4 enfants d'âge préscolaire qui font la sieste à l'étage.

L'inspectrice a demandé à la responsable si elle avait des fiches d'inscription avec les enfants et elle les présentent pour les 4 enfants présents et inscrits. Madame affirme avoir 2 places disponibles car elle reçoit un maximum de 6 enfants. Sur certaines fiches, il y a le [REDACTED]

L'inspectrice a avisé madame qu'elle contrevient à l'article 15 de la Loi en utilisant le mot garderie sur [REDACTED]. L'inspectrice lui a montré l'article de la Loi et elle a été avisée qu'un avis de non-conformité pourrait lui être acheminé.

Un avis de non-conformité a été acheminé à la responsable. L'inspection de suivi a permis de constater que la responsable a régularisé sa situation.

Mesures prises pour chacun des objets de la plainte :

2.2.6 Utilisation du mot garderie : réglé avec mesures correctives.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1102 Ancien no : 1708-1411 Reçue le : 2017-08-14 00:00
 À traiter avant : 2017-11-23 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-13

Chef d'équipe : Forte, Sabrina **Date :** 2017-09-21

Assigné à : Desjardins St-Jean, Myriam **Date :** 2017-09-21 **ET :** **Date :**

Fermé par : Desjardins St-Jean, Myriam **Date de fermeture :** 2017-10-18

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-13 **Date avis des résultats :** 2017-10-20

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-10-17
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-17

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations
2.2.1 Sans permis en milieu familial
La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »
Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :
2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :
2.2.1 : Lors de l'inspection du [REDACTED]
[REDACTED] sont présents en installation. Respect à l'article 6 de la LSGEE.
2.2.6 : Aucun constat.

Mesure prises :
2.2.1 : Réglé sans mesure corrective
2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

2017-10-18 : Dossier fermé.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1107 Ancien no : 1708-2511 Reçue le : 2017-08-25 00:00
 À traiter avant : 2017-11-08 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	██████████	Nom :	████████████████████	Type d'établissement :	SPMF
Adresse :	██████████████████			Code postal :	██████████
Région. adm. :	██████████				
No installation/mf :		Nom :		Type de garde :	
Responsable :	██████████████████			☎ admin :	██████████

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie :	Service de garde non régie		
Sous-catégorie :			
Objet :	Plainte refusée	Prob. systémique	<input type="checkbox"/>

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans motif recevable.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

██
 ██
 ██
 ██

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction :	BP Bureau des plaintes	Documents suivront :	<input type="checkbox"/>
Directeur :	St-Jacques, Chantal	Date :	2017-10-10
Chef d'équipe :		Date :	
Assigné à :		Date :	2017-10-10
Fermé par :	Thibault, Josée	ET :	
Ctrl. qualité BP :		Date de fermeture :	2017-10-10
Assur. qualité BP :		Date contrôle BP :	
Ctrl. qualité DI :		Date assurance BP :	
Assur. qualité DI :		Date contrôle DI :	
		Date assurance DI :	
Date envoi de l'accusé de réception :		Date avis des résultats :	

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1110 Ancien no : 1709-0111 Reçue le : 2017-09-01 00:00
 À traiter avant : 2017-11-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

██

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-06
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-09-06 ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-09-06
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : _____
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1126 Ancien no : 1709-0711 Reçue le : 2017-09-07 00:00
 À traiter avant : 2017-11-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-07
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Wester, Marlouk Date de fermeture : 2017-09-07
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : _____
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1130 Ancien no : 1709-0711 Reçue le : 2017-09-07 00:00
 À traiter avant : 2017-11-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-07
Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-09-07
Assigné à : Gagné, Isabelle **Date :** 2017-09-07 **ET :** **Date :**
Fermé par : Gagné, Isabelle **Date de fermeture :** 2017-09-20
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-07 **Date avis des résultats :** 2017-09-29

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS**Visite :** **Recommandation** Permis non requis**Motif si permis non requis :** Moins de 7 enfants**Engagement à la conformité****Nombre d'enfants lors de la visite****Poupons :****+18 mois à 5 ans :** █**Age scolaire :****Total :** █**Date de conformité des lieux :** █**RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :**

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-12
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-12

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE

2.2.1 Sans permis en milieu familial: La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation de mot «garderie»: Vérification systématique.

ACTION PRISE:

2.2.1 et 2.2.6 Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

CONSTATS :

2.2.1 Lors de l'inspection du [REDACTED] au service de garde en milieu familiale. AUCUN MANQUEMENT.

2.2.6 Les contrats sont signés [REDACTED] et les parents. AUCUN MANQUEMENT.

MESURE PRISES:

2.2.1 Réglé sans mesure corrective.

2.2.6 Réglé sans mesure corrective.

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1148 Ancien no : Reçue le : 2017-09-08 12:09
 À traiter avant : 2017-11-13 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-09-08
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-09-08
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-09-08
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1151 Ancien no : 1709-0811 Reçue le : 2017-09-08 00:00
 À traiter avant : 2017-11-13 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 sans aucun motif recevable

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-08
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-09-08
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1163 Ancien no : 1709-0611 Reçue le : 2017-09-06 00:00
 À traiter avant : 2017-11-14 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-13

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-09-15

Assigné à : Fournier, Marie-Ève **Date :** 2017-09-15 **ET :** **Date :**

Fermé par : Fournier, Marie-Ève **Date de fermeture :** 2018-02-12

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-13 **Date avis des résultats :** 2017-09-29

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-09-18
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-18

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1 et 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] en installation, [REDACTED]
Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Lors de l'inspection aucune publicité ou document portant le nom de "Garderie" n'ont été constatés.
Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1177 Ancien no : 1708-2511 Reçue le : 2017-08-25 00:00
 À traiter avant : 2017-11-15 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

Hors compétence.
 [REDACTED]

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-14
 Chef d'équipe : Daniel, Diane Date : 2017-09-22
 Assigné à : [REDACTED] Date : [REDACTED] ET : [REDACTED] Date : [REDACTED]
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-09-19
 Ctrl. qualité BP : [REDACTED] Date contrôle BP : [REDACTED]
 Assur. qualité BP : [REDACTED] Date assurance BP : [REDACTED]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTED] Date contrôle DI : [REDACTED]
 Assur. qualité DI : [REDACTED] Date assurance DI : [REDACTED]
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTED] Date avis des résultats : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1183 Ancien no : 1709-1211 Reçue le : 2017-09-12 00:00
 À traiter avant : 2017-11-15 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-14

Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2017-09-20

Assigné à : De Leeuw, Francine **Date :** 2017-09-20 **ET :** Heng, Philip **Date :** 2017-12-11

Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2018-07-12

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-07-12
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-25

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Enquête

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE : ALLÉGATION

2.2.1 Sans permis en milieu familial

La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ACTIONS PRISES :

2.2.1 : ██████████ -inspection du service de garde de ██████████

2.2.6 : ██████████ -inspection du service de garde de ██████████

CONSTATS :

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Lors de l'inspection du ██████████ il y avait plus de 6 enfants.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »: Lors de l'inspection du ██████████, aucune utilisation du mot: Garderie.

MESURES PRISES :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Dossier fermé le 12 juillet 2018.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1186 Ancien no : 1709-1111 Reçue le : 2017-09-11 00:00
 À traiter avant : 2017-11-14 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-09-13
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-09-19
 Assigné à : Fournier, Marie-Ève Date : 2017-09-19 ET : Date :
 Fermé par : Fournier, Marie-Ève Date de fermeture : 2018-01-25
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-13 Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-10-24
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-10-24

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Vérification du mot « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █.

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █ en installation. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Sur les ententes de services █ Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

Visite de suivi le █ : 4 enfants présents sur les lieux et aucune utilisation du terme "Garderie".

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1194 Ancien no : 1708-2811 Reçue le : 2017-08-28 00:00
 À traiter avant : 2017-11-08 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-13

Chef d'équipe : Forte, Sabrina **Date :** 2017-09-14

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2017-09-14 **ET :** **Date :**

Fermé par : Robitaille, Annick **Date de fermeture :** 2017-10-12

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-13 **Date avis des résultats :** 2017-10-13

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-10-11
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-11

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]. Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en milieu familial. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'est pas constaté la présence d'une affiche sur laquelle [REDACTED]. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1200 Ancien no : 1709-2211 Reçue le : 2017-09-13 14:25
 À traiter avant : 2017-11-16 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

référé à la municipalité//moins de 6 enfants

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-25
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-09-25
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1201 Ancien no : 1709-1111 Reçue le : 2017-09-11 00:00
 À traiter avant : 2017-11-15 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-09-14
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2017-09-21
 Assigné à : Lachelili, Rabah Date : 2017-09-21 ET : Date :
 Fermé par : Lachelili, Rabah Date de fermeture : 2017-10-03
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-14 Date avis des résultats : 2017-10-04

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : 0

+18 mois à 5 ans : 0

Age scolaire : 0

Total : 0

Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-28
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-28

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : la responsable garderait plus de 6 enfants

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : vérification de l'expression « garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en installation dont un enfant de la RSG. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, aucune affiche ou écriteau indiquant qu'un service de garde opère à cette adresse. Par contre, le mot garderie est utilisé dans [REDACTED].

Manquement à l'article 15 de la LSGEE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1202 Ancien no : 1709-1111 Reçue le : 2017-09-11 00:00
 À traiter avant : 2017-11-15 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-09-14
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2017-09-21
 Assigné à : Simard, Nancy Date : 2017-09-21 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Simard, Nancy Date de fermeture : 2017-11-27
 Ctrl. qualité BP : [REDACTÉ] Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : [REDACTÉ] Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTÉ] Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : [REDACTÉ] Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-14 Date avis des résultats : 2017-10-04

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-28
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-09-28

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE: ALLÉGATIONS

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde █.

2.2.6 : Vérification de l'expression "Garderie" à la demande du ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █.

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █ en milieu familial. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Utilisation du mot Garderie █

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

SUIVI

█ La plainte 2017-1202 sera fermée.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1207 Ancien no : 1709-1311 Reçue le : 2017-09-13 00:00
 À traiter avant : 2017-11-16 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-13
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-09-13 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-09-13
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____ (signature) _____
 Intervenante Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1208 Ancien no : 1709-0511 Reçue le : 2017-09-05 00:00
 À traiter avant : 2017-11-21 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-19

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-09-19

Assigné à : Ionita, Valentin **Date :** 2017-09-19 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ionita, Valentin **Date de fermeture :** 2017-09-22

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de la visite du [REDACTED] sont présents.

2.2.6 :

La responsable n'utilise pas de nom comportant l'expression réservée « garderie ».

Aucune affiche devant la maison.

Mesure prise :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1211 Ancien no : 1709-1311 Reçue le : 2017-09-13 00:00
 À traiter avant : 2017-11-16 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-14
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-09-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1216 Ancien no : 1709-1411 Reçue le : 2017-09-14 00:00
 À traiter avant : 2017-11-17 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 sans aucun motif recevable, litige privé.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-14
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-09-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1217 Ancien no : 1709-1311 Reçue le : 2017-09-13 00:00
 À traiter avant : 2017-11-17 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans aucun motif recevable/moins de 7 enfants

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-14
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-09-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1224 Ancien no : 1709-1411 Reçue le : 2017-09-14 00:00
 À traiter avant : 2017-11-17 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-15

Chef d'équipe : Forte, Sabrina **Date :** 2017-09-21

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2017-09-21 **ET :** **Date :**

Fermé par : Robitaille, Annick **Date de fermeture :** 2017-09-21

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-15 **Date avis des résultats :** 2017-09-21

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.2 : Sans permis en installation : Jusqu'à [REDACTED] enfants seraient reçus dans un [REDACTED].

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde est identifié par une affiche extérieure [REDACTED].

Actions prises :

2.2.2, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]. Constats :

2.2.2 : Lors de l'inspection du [REDACTED], il n'y avait pas de réponse à cette adresse.

2.2.6 : Devant le bâtiment, il n'est constaté la présence d'une affiche [REDACTED].

Mesure prises :

2.2.2 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1229 Ancien no : Reçue le : 2017-09-15 15:00
 À traiter avant : 2017-11-20 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-09-15
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-09-15
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-09-15
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1232 Ancien no : 1709-1811 Reçue le : 2017-09-18 00:00
 À traiter avant : 2017-11-21 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-19
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-09-19
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : _____
 Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1234 Ancien no : 1709-1511 Reçue le : 2017-09-15 00:00
 À traiter avant : 2017-11-21 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial (home daycare without permit)

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»
 INFRINGEMENT: L6 "No person may, personally or through another, provide or offer to provide childcare to more than six children unless the person holds a childcare centre or day care centre permit or is a home childcare provider recognized by an accredited home childcare coordinating office."

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.
 ALLEGATION: The person in charge provides daycare to more than 6 children.

ASSIGNMENT: The complaint will be handled by the [REDACTED].

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.
 Verification and regularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » (Use of the word "day care centre")

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».
 INFRINGEMENT: L15 - Only the holder of a permit issued by the Minister may use a name that includes the term "childcare centre" or "day care centre".

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.
 ALLEGATION: Verification of the expression "day care centre" requested by the Ministry.

ASSIGNMENT : The complaint will be handled by [REDACTED].

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.
 Verification and regularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes

Documents suivront :

Directeur : St-Jacques, Chantal

Date : 2017-10-03

Chef d'équipe : Daniel, Diane

Date : 2018-06-08

Assigné à : Daniel, Diane

Date : 2018-06-08

ET :

Date :

Fermé par : Daniel, Diane

Date de fermeture :

2018-06-08

Ctrl. qualité BP :

Date contrôle BP :

Assur. qualité BP :

Date assurance BP :

Ctrl. qualité DI :

Date contrôle DI :

Assur. qualité DI :

Date assurance DI :

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-19

Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-06-08
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-06-08

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Retenue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1235 Ancien no : 1709-1411 Reçue le : 2017-09-14 00:00
 À traiter avant : 2017-11-21 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-19

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-09-19

Assigné à : Ouellet, Tony **Date :** 2017-09-19 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ouellet, Tony **Date de fermeture :** 2017-10-04

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-19 **Date avis des résultats :** 2017-10-04

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS**Visite :** **Recommandation** Permis non requis**Motif si permis non requis :** Moins de 7 enfants**Engagement à la conformité****Nombre d'enfants lors de la visite****Poupons :** █**+18 mois à 5 ans :** █**Age scolaire :****Total :** █**Date de conformité des lieux :** █**RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :**

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-09-27
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-09-27

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification du mot « garderie » dans les publicités et les contrats.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] n milieu familial. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

La responsable du service de garde n'utilise pas le mot «Garderie» pour identifier son service de garde. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Dossier fermé.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1237 Ancien no : 1709-1411 Reçue le : 2017-09-14 00:00
 À traiter avant : 2017-11-21 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans aucun motif recevable//Moins de 7 enfants

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-19
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-09-19
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1241 Ancien no : 1709-1911 Reçue le : 2017-09-19 00:00
 À traiter avant : 2017-11-22 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-09-19
 Chef d'équipe : Bellemare, Ninon Date : 2017-09-20
 Assigné à : Durocher, Isabelle Date : 2017-09-20 ET : [REDACTED] Date : [REDACTED]
 Fermé par : Durocher, Isabelle Date de fermeture : 2017-10-05
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP : [REDACTED]
 Assur. qualité BP : Date assurance BP : [REDACTED]
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI : [REDACTED]
 Assur. qualité DI : Date assurance DI : [REDACTED]
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTED] Date avis des résultats : [REDACTED]

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :
 Recommandation Permis non requis
 Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants
 Engagement à la conformité
 Nombre d'enfants lors de la visite
 Poupons :
 +18 mois à 5 ans : [REDACTED]
 Age scolaire : [REDACTED]
 Total : [REDACTED]
 Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-09-25

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.6 : Utilisation d'un nom comportant l'expression « garderie » sur les annonces [REDACTED]
[REDACTED]

Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective. Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

Suivi :

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED]. Courriel avec pièces jointes démontrant le respect à l'article 15 de la LSGÉE reçu. Situation régularisée. Dossier fermé le 5 octobre 2017.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1242 Ancien no : 1709-1911 Reçue le : 2017-09-19 00:00
 À traiter avant : 2017-11-22 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

██

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-19
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-09-19 ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-09-19
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : _____
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1247 Ancien no : 1709-1511 Reçue le : 2017-09-15 00:00
 À traiter avant : 2017-11-22 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ		
No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		☎ admin :
OBJET DE LA PLAINTÉ		
Catégorie : Service de garde non régie		
Sous-catégorie :		
Objet : Plainte refusée		Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :		
9.2.1 Plainte refusée		
aucun motif recevable		
ATTENTES DU PLAIGNANT :		
<div style="background-color: black; height: 40px; width: 100%;"></div>		
ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ		
Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes		Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal		Date : 2017-09-19
Chef d'équipe :		Date :
Assigné à :	Date :	ET : Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny		Date de fermeture : 2017-09-19
Ctrl. qualité BP :		Date contrôle BP :
Assur. qualité BP :		Date assurance BP :
Ctrl. qualité DI :		Date contrôle DI :
Assur. qualité DI :		Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :		Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1259

Ancien no : 1709-1911

Reçue le : 2017-09-19 00:00

À traiter avant : 2017-11-22

Mode de transmission : téléphone

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Thibault, Josée

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire

URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED]

Nom : [REDACTED]

Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Région. adm. : [REDACTED]

No installation/mf :

Nom :

Type de garde :

Responsable : [REDACTED]

☎ admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en installation sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.2 Sans permis en installation

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-21

Chef d'équipe : Forte, Sabrina **Date :** 2017-09-21

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2017-09-21 **ET :** **Date :**

Fermé par : Robitaille, Annick **Date de fermeture :** 2017-10-06

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-21 **Date avis des résultats :** 2017-10-12

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.2 Plus de 6 enfants en installation	Réglé sans mesure corrective	2017-10-05
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-05

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde est identifié par une affiche extérieure

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le . Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du en installation. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'est constaté la présence d'une affiche sur laquelle . Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1261 Ancien no : 1709-1911 Reçue le : 2017-09-19 00:00
 À traiter avant : 2017-11-23 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-09-22
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-09-29
 Assigné à : Tremblay, Éric Date : 2017-09-29 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Tremblay, Éric Date de fermeture : 2018-02-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-22 Date avis des résultats : 2017-10-24

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-10-17
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-10-17

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

2.2.1 : Lors de l'inspection j'ai constaté la présence de [REDACTED]

2.2.6 : Sur la fiche d'inscription de [REDACTED]

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesures correctives

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé avec mesures correctives

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

2.2.1 : Lors de l'inspection j'ai constaté la présence de 6 enfants tous âgés de plus de 18 mois.

2.2.6 : Les fiches d'inscription fait référence au milieu familiale [REDACTED]

Mesure prises :

Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE

Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE

Je recommande la fermeture du dossier.

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

2.2.1 : Lors de l'inspection j'ai constaté la présence de 5 enfants tous âgés de plus de 18 mois.

2.2.6 : Les fiches d'inscription fait référence au milieu familiale [REDACTED].

Mesure prises :

Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE

Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE

Je recommande la fermeture du dossier.

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1265 Ancien no : 1709-1811 Reçue le : 2017-09-18 00:00
 À traiter avant : 2017-11-23 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]

Région. adm. : [REDACTÉ]

No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]

Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :

Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-09-22

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale Date : 2017-09-27

Assigné à : Bernier, Line Date : 2017-09-27 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]

Fermé par : Bernier, Line Date de fermeture : 2017-10-11

Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :

Assur. qualité BP : Date assurance BP :

Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :

Assur. qualité DI : Date assurance DI :

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-22 Date avis des résultats : 2017-10-13

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-10-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

1. Mise en contexte :

2.2.1 La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Vérification de l'expression "garderie".

2. Actions prises :

Une visite a été effectuée le █.

3. Constats :

2.2.1 Permis non requis service offert à moins de 7 enfants.

Une responsable avec █ enfants █.

2.2.6 Non utilisation d'un nom comportant l'expression "centre de la petite enfance" ou "garderie".

4. Mesures prises :

2.2.1 La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

L'article 6 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance est conforme.

Service de garde conforme.

RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

2.2.6 Vérification de l'expression "garderie".

L'article 15 de la LSGÉE est conforme.

RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

De l'information a été remise sur notre réglementation.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1278 Ancien no : 1709-2011 Reçue le : 2017-09-20 00:00
 À traiter avant : 2017-11-27 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-25

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-09-27

Assigné à : Blackburn, France **Date :** 2017-09-27 **ET :** **Date :**

Fermé par : Blackburn, France **Date de fermeture :** 2017-11-21

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-25 **Date avis des résultats :** 2017-10-17

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-10-16
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-10-16

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: plus de 6 enfants seraient gardés.

2.2.6 Utilisation du mot "garderie": vérification de l'expression à la demande du Ministère.

Actions prises:

Inspection du service de garde [REDACTED].

Constats:

Lors de l'inspection, nous avons constaté la présence de 6 enfants [REDACTED] de la responsable.

La responsable utilise dans ses documents et sur Internet l'expression "garderie".

Mesures prises:

2.2.1 réglé sans mesure corrective

2.2.6 réglé avec mesure corrective

Suivi de l'inspection le [REDACTED] et rencontre avec la responsable. Lors de l'inspection, nous avons constaté que le service de garde n'utilise plus l'expression "garderie" dans sa publicité ainsi que sur ses documents.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1288 Ancien no : 1709-1911 Reçue le : 2017-09-19 00:00
 À traiter avant : 2017-11-29 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants [REDACTÉ] dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-28
Chef d'équipe : Forte, Sabrina **Date :** 2017-10-10
Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2017-10-10 **ET :** **Date :**
Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2018-03-14
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-28 **Date avis des résultats :** 2018-03-14

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-11-08
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-08

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale située au 1318, rue Provancher

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une garderie.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents.

Respect de l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Le service de garde n'utilise pas le mot garderie. Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1293 Ancien no : 1709-2511 Reçue le : 2017-09-25 00:00
 À traiter avant : 2017-11-29 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants [REDACTÉ] dans son service de garde.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-09-28
 Chef d'équipe : Forte, Sabrina Date : 2017-10-10
 Assigné à : Mélançon, Martin Date : 2017-10-10 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Mélançon, Martin Date de fermeture : 2018-03-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-28 Date avis des résultats : 2018-03-14

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-11-08
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-08

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale █

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une garderie.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █ sont présents.
Respect de l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Le service de garde n'utilise pas le mot garderie. Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1298 Ancien no : 1709-2511 Reçue le : 2017-09-25 00:00
 À traiter avant : 2017-11-29 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Bemeur, Isabelle Date : 2017-09-27
 Chef d'équipe : Forte, Sabrina Date : 2017-09-29
 Assigné à : Robitaille, Annick Date : 2017-09-29 ET : Date :
 Fermé par : Robitaille, Annick Date de fermeture : 2017-10-19
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-27 Date avis des résultats : 2017-10-19

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-10-18
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-18

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde est identifié par une affiche extérieure sur laquelle

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du en installation. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.
2016

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'est pas constaté la présence d'une affiche sur laquelle
Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Plainte fermée 19 octobre 2017

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1300 Ancien no : 1709-2011 Reçue le : 2017-09-22 00:00
 À traiter avant : 2017-11-29 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-28
Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-10-09
Assigné à : Ouellet, Tony **Date :** 2017-10-09 **ET :** **Date :**
Fermé par : Ouellet, Tony **Date de fermeture :** 2018-02-02
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-10-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-10-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Examen

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification du mot « garderie » dans les publicités et les contrats.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED]

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Visite de suivi effectuée le [REDACTED] (6 enfants présents). Situation régularisée.

Le [REDACTED]

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :

Visite de suivi effectuée le [REDACTED]. Aucune utilisation du mot «Garderie». Situation régularisée.

Dossier fermé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1305 Ancien no : 1709-1411 Reçue le : 2017-09-14 00:00
 À traiter avant : 2017-11-17 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-24
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-10-24
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1314 Ancien no : 1709-2611

Reçue le : 2017-09-26 00:00

À traiter avant : 2017-11-30 Mode de transmission : téléphone

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Dalcé, Djenny

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]

Région. adm. : [REDACTÉ]

No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]

Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-09-28

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-10-09

Assigné à : Cecco, Cristina **Date :** 2017-10-09 **ET :** **Date :**

Fermé par : Cecco, Cristina **Date de fermeture :** 2017-10-24

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-09-28 **Date avis des résultats :** 2017-10-24

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Établissement fermé

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans :

Age scolaire :

Total : 0

Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-10-23
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-23

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Vérification de l'utilisation du mot garderie à la demande du Ministère.

Actions prises : Inspection à l'adresse indiquée afin de constater les faits.

Constats :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : [REDACTED]

Il n'y a aucun enfant reçu.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Le service de garde est fermé.

Mesures prises pour chacun des objets de la plainte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Réglé sans mesure corrective.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Réglé sans mesure corrective.

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1317 Ancien no : Reçue le : 2017-09-28 14:33
 À traiter avant : 2017-12-01 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-09-28
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-09-28 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-09-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1327 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-09-27 00:00
 À traiter avant : 2017-12-01 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-17
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Thibault, Josée Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-10-17
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1333 Ancien no : 1710-0211 Reçue le : 2017-10-02 00:00
 À traiter avant : 2017-12-05 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-02
 Chef d'équipe : Daniel, Diane Date : 2017-10-02
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-10-02 ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-10-02
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : _____
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1336 Ancien no : 1710-0211 Reçue le : 2017-10-02 13:23
 À traiter avant : 2017-12-05 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-02
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-10-02
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1356 Ancien no : Reçue le : 2017-10-04 13:54
 À traiter avant : 2017-12-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-10-04
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-10-04
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-10-04
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée	Réglé sans mesure corrective	2017-10-04

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1357 Ancien no : Reçue le : 2017-10-04 14:35
 À traiter avant : 2017-12-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-04
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-10-04 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-10-04
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1371 Ancien no : Reçue le : 2017-10-06 12:28
 À traiter avant : 2017-12-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-06
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-10-06 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-10-06
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1383 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-09-28 14:50
 À traiter avant : 2017-12-05 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-10
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-10-10
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1384 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-09-18 10:33
 À traiter avant : 2017-12-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-10-11

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-10-11

Assigné à : Cecco, Cristina **Date :** 2017-10-11 **ET :** **Date :**

Fermé par : Cecco, Cristina **Date de fermeture :** 2018-01-17

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-10-31
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-10-31

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable recevrait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Vérification de l'utilisation du mot garderie à la demande du Ministère.

Actions prises : Inspection à l'adresse indiquée afin de constater les faits.

Constats :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable affirme [REDACTED]

Manquement constaté.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : L'inspectrice a vérifié les fiches d'inscription des enfants et il n'y a pas d'utilisation du mot garderie ni aucune publicité avec ce mot.

Aucun manquement.

L'inspectrice a expliqué à la responsable qu'elle contrevient à l'article 6 de la Loi et qu'elle pourrait recevoir un avis de non-conformité.

Un avis de non-conformité a été acheminé à la responsable.

Une inspection a été effectuée les [REDACTED] sont présents chaque fois.

Mesures prises pour chacun des objets de la plainte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Réglé avec mesures correctives.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Réglé sans mesure corrective.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1389 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-10 14:46
 À traiter avant : 2017-12-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-10-12

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-10-16

Assigné à : Fournier, Marie-Ève **Date :** 2017-10-16 **ET :** **Date :**

Fermé par : Fournier, Marie-Ève **Date de fermeture :** 2017-11-20

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : 0

+18 mois à 5 ans : 0

Age scolaire : 0

Total : 0

Date de conformité des lieux :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-10-24
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-10-24

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression "Garderie" à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED], aucun enfant n'est présent sur les lieux. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Sur le site "magarderie.com", [REDACTED]
[REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGEE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1398 Ancien no : Reçue le : 2017-10-11 13:25
 À traiter avant : 2017-12-13 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-11
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-10-11 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-10-11
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1402 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-05 09:14
 À traiter avant : 2017-12-08 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : Mme admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Bemeur, Isabelle **Date :** 2017-10-12

Chef d'équipe : Forte, Sabrina **Date :** 2017-10-17

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2017-10-17 **ET :** Heng, Philip **Date :** 2017-11-14

Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2017-11-14

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-11-13
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-13

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.2 : Sans permis en installation : Jusqu'à [REDACTED] enfants seraient reçus dans une résidence familiale [REDACTED]

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde est identifié par une affiche extérieure [REDACTED].

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1404 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-05 15:34
 À traiter avant : 2017-12-14 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTÉ]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-12
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-10-12
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1409 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-09 11:10
 À traiter avant : 2017-12-14 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-12
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-10-12
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1417 Ancien no : Reçue le : 2017-10-16 10:25
 À traiter avant : 2017-12-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-16
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-10-16 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-10-16
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1425 Ancien no : Reçue le : 2017-10-16 14:23
 À traiter avant : 2017-12-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-16
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-10-16 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-10-16
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1428 Ancien no : Reçue le : 2017-10-16 15:03
 À traiter avant : 2017-12-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ : 9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT : [REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-10-16
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-10-16
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-10-16
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1430 Ancien no : Reçue le : 2017-10-16 15:47
 À traiter avant : 2017-12-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-16
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-10-16 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-10-16
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1431 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-09-29 10:24
 À traiter avant : 2017-12-08 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans aucun motif recevable

ATTENTES DU PLAIGNANT :



ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-05
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-10-05
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1438 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-06 10:06
 À traiter avant : 2017-12-14 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-17
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-10-17
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1440 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-11 10:04
 À traiter avant : 2017-12-19 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-10-19

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-10-19

Assigné à : Ouellet, Tony **Date :** 2017-10-19 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ouellet, Tony **Date de fermeture :** 2017-11-06

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-10-19 **Date avis des résultats :** 2017-11-06

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS**Visite :** **Recommandation** Permis non requis**Motif si permis non requis :** Moins de 7 enfants**Engagement à la conformité****Nombre d'enfants lors de la visite****Poupons :** █**+18 mois à 5 ans :** █**Age scolaire :** █**Total :** █**Date de conformité des lieux :** █**RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :**

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-11-02
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-02

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «garderie» dans les publicités et les contrats.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] en milieu familial. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Lors de l'inspection du [REDACTED]. Aucune utilisation de l'expression «garderie» dans les publicités et les contrats. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Dossier fermé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1444 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-05 15:41
 À traiter avant : 2017-12-19 Mode de transmission : en personne Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-10-19
 Chef d'équipe : Bellemare, Ninon Date : 2017-10-19
 Assigné à : Ferland, Danielle Date : 2017-10-19 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Ferland, Danielle Date de fermeture : 2017-11-21
 Ctrl. qualité BP : [REDACTÉ] Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : [REDACTÉ] Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTÉ] Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : [REDACTÉ] Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTÉ] Date avis des résultats : [REDACTÉ]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-10-30
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-10-30

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial; plus de 6 enfants seraient reçus

2.2.6 Utilisation expression "garderie"

Action prise

██████████; inspection effectuée ██████████.

Constat

2.2.1 : présence de 3 enfants. Conformité Art.6

2.2.6: utilisation de l'expression "ggarderie" sur les documents et sur 2 affiches. Non-conformité Art.15

Mesure prise

2.2.1: Réglé sans mesure corrective

2.2.6: Réglé avec mesure corrective. Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

Suivi

2017-11-03: envoi ANC en lien avec art 15 de la LSGÉE. Délai conformité 2017-11-17

2017-11-06: réception de l'ANC

██████████: inspection de suivi effectuée ██████████. Conformité L15. Dossier fermé

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e


Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1448 Ancien no : Reçue le : 2017-10-18 10:46
 À traiter avant : 2017-12-20 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable :  admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-18
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-10-18 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-10-18
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1453 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-10 13:38
 À traiter avant : 2017-12-18 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans aucun motif recevable

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-18
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-10-18
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1454 Ancien no : Reçue le : 2017-10-18 14:13
 À traiter avant : 2017-12-20 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-10-18
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-10-18
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-10-18
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1467 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-11 14:38
 À traiter avant : 2017-12-19 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Selon la personne plaignante [REDACTED] seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Le nom du service de garde [REDACTED]

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-10-20
 Chef d'équipe : Bellemare, Ninon Date : 2017-10-23
 Assigné à : Vixaysy, Mylinh Date : 2017-10-23 ET : [REDACTED] Date : [REDACTED]
 Fermé par : Vixaysy, Mylinh Date de fermeture : 2018-01-11
 Ctrl. qualité BP : [REDACTED] Date contrôle BP : [REDACTED]
 Assur. qualité BP : [REDACTED] Date assurance BP : [REDACTED]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTED] Date contrôle DI : [REDACTED]
 Assur. qualité DI : [REDACTED] Date assurance DI : [REDACTED]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-10-20 Date avis des résultats : 2017-11-06

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-11-02
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-02

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE :

Une plainte a été reçue le 2017-10-23 portant sur les objets de plainte suivants :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : jusqu'à █ enfants serait reçus dans une résidence familiale █

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : le service de garde est identifié par une affiche extérieure █

ACTIONS PRISES :

Dans le but de vérifier les faits allégués, une visite du service de garde a été réalisée █

CONSTATS :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Lors de la visite du █ sont présents. Selon madame, la responsable █

█ existe 8 ententes de service.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Manquement non constaté

MESURES PRISES:

À la suite de l'examen de la plainte, les mesures prises pour chaque objet sont les suivants :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Réglé avec mesure corrective.

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 afin de régulariser la situation.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Réglé sans mesure corrective.

SUIVI :

2017-12-07 : Conforme à l'art. 6 du RSGÉE

2018-01-10 : Conforme à l'art. 6 du RSGÉE

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1470 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-16 13:50
 À traiter avant : 2017-12-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 En traitement au Ministère.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTÉ]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-19
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ] ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-10-19
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTÉ] Date avis des résultats : [REDACTÉ]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Suivi après fern
 Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTÉ]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1471 Ancien no : Reçue le : 2017-10-20 09:40
 À traiter avant : 2017-12-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		☎ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-10-20
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-10-20
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-10-20
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1477 Ancien no : Reçue le : 2017-10-20 13:51
 À traiter avant : 2017-12-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-10-20
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-10-20
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-10-20
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1478 Ancien no : Reçue le : 2017-10-20 13:55
 À traiter avant : 2017-12-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-20
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-10-20 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-10-20
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1479 Ancien no : Reçue le : 2017-10-20 14:03
 À traiter avant : 2017-12-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-20
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-10-20 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-10-20
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1480 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-18 10:18
 À traiter avant : 2017-12-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 moins de 7 enfants

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[Redacted content]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2019-01-31
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2019-01-31
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape :

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1487 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-10 22:14
 À traiter avant : 2017-12-28 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-10-24
 Chef d'équipe : Boudrias, Chantale Date : 2017-10-25
 Assigné à : Blackburn, France Date : 2017-10-25 ET : Date :
 Fermé par : Blackburn, France Date de fermeture : 2018-02-01
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-10-24 Date avis des résultats : 2017-11-17

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-11-09
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-09

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial; la responsable garderait plus de 6 enfants.

2.2.6 Utilisation du mot garderie; vérifier l'expression garderie à la demande du Ministère.

Actions prises:

Inspection du service de garde le █ et rencontre avec la responsable.

Constats:

Lors de l'inspection, nous avons constaté la présence de █

L'expression garderie n'est pas utilisée par la responsable.

█, remise de lettres aux parents concernant un APE.

█, inspection du service de garde afin de vérifier la conformité à l'article 6 de la Loi. Nous avons constaté que le milieu de garde était conforme.

█, inspection du service de garde. Nous avons constaté que le milieu respecte l'article 6 de la Loi en ne recevant pas plus de 6 enfants.

Mesure prise:

2.2.1 réglé avec mesure corrective

2.2.6 réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1490 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-11 15:35
 À traiter avant : 2017-12-28 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :
 9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants
ATTENTES DU PLAIGNANT :
 [REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-23
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2017-10-23
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1496 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-24 10:50
 À traiter avant : 2018-01-03 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTÉ]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-24
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-10-24
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTÉ]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1500 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-20 15:15
 À traiter avant : 2018-01-03 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-10-25

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-10-25

Assigné à : Brochu, Marie-Claude **Date :** 2017-10-27 **ET :** **Date :**

Fermé par : Brochu, Marie-Claude **Date de fermeture :** 2018-01-17

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-10-25 **Date avis des résultats :** 2017-12-27

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : 0

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-12-18
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-12-18

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.1. Sans permis en milieu familial: selon la personne plaignante, 12 enfants seraient reçus dans le service de garde.

2.2.6. Utilisation du mot "garderie" : une vérification est demandée par le MFA afin de vérifier s'il y a utilisation du mot "garderie"

ACTIONS:

2.2.1. et 2.2.6. : inspection effectuée [REDACTED].

CONSTATS:

2.2.1. Sans permis en milieu familial: Lors de l'inspection, la présence de [REDACTED] enfants a été constaté. [REDACTED]

2.2.6. Utilisation du mot "garderie": aucune affiche ni aucun document utilisant l'expression garderie.

ACTIONS

2.2.1. et 2.2.6. : inspection effectuée lundi le [REDACTED].

CONSTATS

2.2.1 : Lors de l'inspection du [REDACTED] [REDACTED] Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : La responsable du service de garde, [REDACTED], possède une page Facebook servant de suivi pour les parents et de publicité [REDACTED]. Manquement à l'article 15 de la LSGÉE

MESURES PRISES POUR CHAQUE OBJET

2.2.1. Sans permis en milieu familial: Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6. Utilisation du mot "garderie": Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Le 17 janvier 2018, le service de garde est conforme.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1502 Ancien no : Reçue le : 2017-10-25 11:43
 À traiter avant : 2018-01-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-10-25
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2017-10-25
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-10-25
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1511 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-25 12:13
 À traiter avant : 2018-01-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-10-27
 Chef d'équipe : Boudrias, Chantale Date : 2017-10-27
 Assigné à : Cecco, Cristina Date : 2017-10-30 ET : [REDACTED] Date : [REDACTED]
 Fermé par : Cecco, Cristina Date de fermeture : 2018-01-09
 Ctrl. qualité BP : [REDACTED] Date contrôle BP : [REDACTED]
 Assur. qualité BP : [REDACTED] Date assurance BP : [REDACTED]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTED] Date contrôle DI : [REDACTED]
 Assur. qualité DI : [REDACTED] Date assurance DI : [REDACTED]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-10-27 Date avis des résultats : 2017-11-15

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :
 Recommandation Permis non requis
 Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants
 Engagement à la conformité
 Nombre d'enfants lors de la visite
 Poupons : [REDACTED]
 +18 mois à 5 ans : [REDACTED]
 Age scolaire : [REDACTED]
 Total : [REDACTED]
 Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-11-07

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Vérification de l'utilisation du mot garderie à la demande du Ministère. La responsable utiliserait le mot garderie sur Facebook et dans sa publicité.

Actions prises : Inspection à l'adresse indiquée afin de constater les faits.

Constats :

2.2.6 Utilisation du mot garderie : À l'extérieur, l'inspectrice constate la [REDACTED]

La responsable affirme recevoir [REDACTED] enfants [REDACTED]

[REDACTED] Les contrats et les fiches d'inscription ont été vérifiés et il n'y a pas d'utilisation du mot garderie. La responsable a été avisée de retirer le mot garderie de [REDACTED]

Au terme de l'inspection, madame a été avisée qu'elle contrevient à la Loi en utilisant le mot garderie et qu'elle pourrait recevoir un avis de non-conformité.

Un avis de non-conformité a été acheminé à la responsable. L'inspection de suivi a permis de constater que la responsable a régularisé sa situation en retirant le mot garderie de sa publicité.

Mesures prises pour chacun des objets de la plainte :

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Réglé avec mesures correctives.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1514 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-25 16:26
 À traiter avant : 2018-01-05 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-10-27
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-10-27
 Assigné à : Ouellet, Tony Date : 2017-10-27 ET : Date :
 Fermé par : Ouellet, Tony Date de fermeture : 2018-02-12
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-10-27 Date avis des résultats : 2017-11-15

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite : <input checked="" type="checkbox"/>
Recommandation Permis requis
Motif si permis non requis :
Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants
Nombre d'enfants lors de la visite Poupons : █ +18 mois à 5 ans : █ Age scolaire : Total : █ Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-11-03
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-03

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La garderie garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression du mot «garderie» dans les publicités et les contrats.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucune utilisation de l'expression du mot «garderie» dans les contrats et publicité. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le 21 novembre 2017.

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Visites de suivi effectuées le [REDACTED] (6 enfants présents) et du [REDACTED] (5 enfants présents). Situation régularisée.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____


Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1515 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-11 14:38
 À traiter avant : 2018-01-05 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable :  admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-26
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2017-10-26
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1517 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-11 10:54
 À traiter avant : 2017-12-13 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-26
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-10-26
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1522 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-23 10:54
 À traiter avant : 2017-12-28 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-10-27
 Chef d'équipe : Allaire, Guy Date : 2018-07-18
 Assigné à : Ionita, Valentin Date : 2018-07-18 ET : Forte, Sabrina Date : 2018-07-18
 Fermé par : Ionita, Valentin Date de fermeture : 2018-07-25
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite : <input checked="" type="checkbox"/>
Recommandation Permis non requis
Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants
Engagement à la conformité
Nombre d'enfants lors de la visite Poupons : +18 mois à 5 ans : █ Age scolaire : Total : █ Date de conformité des lieux :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-11-15
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-11-15

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection le [REDACTED]
[REDACTED] Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Le service de garde n'est pas identifié par une affiche extérieure. Publicité [REDACTED] utilisant le mot garderie. Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection le [REDACTED]
[REDACTED] Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Le service de garde n'est pas identifié par une affiche extérieure. Publicité [REDACTED] utilisant le mot service de garde en milieu familial. Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Une autre visite de suivi sera faite dans le dossier pour s'assurer du respect du nombre d'enfants reçus par la personne responsable du service de garde.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection le [REDACTED]
[REDACTED] Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Le service de garde n'est pas identifié par une affiche extérieure. Publicité [REDACTED] utilisant le mot service de garde en milieu familial. Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Une autre visite de suivi sera faite dans le dossier pour s'assurer du respect du nombre d'enfants reçus par la personne responsable du service de garde.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection, [REDACTED] enfants sont présents. [REDACTED]
[REDACTED] Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Le service de garde n'est pas identifié par une affiche extérieure. Publicité [REDACTED] utilisant le mot service de garde en milieu familial. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1524 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-26 13:44
 À traiter avant : 2018-01-05 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :
 2.2.1 Sans permis en milieu familial
 MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»
 ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.
 ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :
 Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :
 2.2.6 Utilisation du mot « garderie »
 MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».
 ALLÉGATION : Pour vérification.
 ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :
 Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-10-27

Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2017-10-30

Assigné à : Tremblay, Marie-Michèle **Date :** 2017-10-30 **ET :** **Date :**

Fermé par : Tremblay, Marie-Michèle **Date de fermeture :** 2018-02-14

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-10-27 **Date avis des résultats :** 2017-12-12

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-11-28
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-15

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Selon la personne plaignante, plus de 6 enfants seraient gardés sur place. . 2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Une demande est faite par le bureau des plaintes de vérifier s'il y a utilisation illégale du mot Garderie.

Action :

2.2.1 & 2.2.6 : Inspection réalisée le [REDACTED]

2.2.1 & 2.2.6 : Inspection réalisée le [REDACTED]

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Lors de l'inspection du [REDACTED]

2.2.6 : Aucune publicité contenant le mot « garderie » visible de l'extérieur du service de garde, ni sur les différentes plateformes internet, ni au registraire des entreprises. Aucun manquement n'est soulevé en lien avec l'article 15 de la LSGÉE.

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Lors de l'inspection du [REDACTED]. Dès lors un manquement est soulevé à l'article 6 de la LSGÉE.

Mesure prise pour chaque objet :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : RÉGLÉ AVEC MESURE CORRECTIVE

2.2.6 : Utilisation du mot « garderie » : RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

Un avis de non-conformité sera envoyé à la responsable en vert de l'article 6 de la Loi (LSGÉE).

Suivi ANC :

Inspection au [REDACTED]

La présence de 5 enfants sous la surveillance de la responsable a été constatée.

VISITE RÉGULARISATION:

Inspection de régularisation le [REDACTED]

La présence de 5 enfants sous la surveillance de la responsable a été constatée.

FERMETURE DE LA PLAINTÉ.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1526 Ancien no : Reçue le : 2017-10-27 15:45
 À traiter avant : 2018-01-08 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-27
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-10-27 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-10-27
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1529

Ancien no : 0000-0011

Reçue le : 2017-10-27 11:20

À traiter avant : 2018-01-09

Mode de transmission : courriel

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Picard, Geneviève

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire

URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED]

Nom : [REDACTED]

Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Région. adm. : [REDACTED]

No installation/mf :

Nom :

Type de garde :

Responsable : [REDACTED]

☎ admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Le nom du service de garde [REDACTED]

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-10-30

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-10-30

Assigné à : Cecco, Cristina **Date :** 2017-10-30 **ET :** **Date :**

Fermé par : Cecco, Cristina **Date de fermeture :** 2018-01-31

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-11-07
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-11-07

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Le nom du service de garde serait : [REDACTED]

Actions prises : Inspection à l'adresse indiquée afin de constater les faits.

Constats :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Il y a une employée présente car la responsable est absente.

[REDACTED] affirme recevoir 7 enfants. [REDACTED]

Manquement constaté.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : La responsable [REDACTED]

L'inspectrice explique à la responsable qu'elle contrevient aux articles 6 et 15 de la Loi et qu'elle pourrait recevoir un avis de non-conformité.

Un avis de non-conformité a été acheminé à la responsable le [REDACTED].

L'inspection de suivi du [REDACTED] a permis de constater la présence de 6 enfants. [REDACTED] a retiré le mot garderie de ses documents et de sa publicité.

L'inspection de suivi du [REDACTED] a permis de constater la présence de 6 enfants.

Mesures prises pour chacun des objets de la plainte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Réglé avec mesures correctives.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Réglé avec mesures correctives.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1536 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-26 10:25
 À traiter avant : 2018-01-05 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-10-30
 Chef d'équipe : Bellemare, Ninon Date : 2017-10-30
 Assigné à : Desrosiers, Daniel Date : 2017-10-31 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Desrosiers, Daniel Date de fermeture : 2017-11-16
 Ctrl. qualité BP : [REDACTÉ] Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : [REDACTÉ] Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTÉ] Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : [REDACTÉ] Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-10-30 Date avis des résultats : 2017-11-27

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-11-16
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-16

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ACTIONS PRISES :

2.2.1, 2.2.6 : Une inspection a été réalisée le [REDACTED].

CONSTATS :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Lors de l'inspection du [REDACTED] [REDACTED] enfants sont présents. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Il ne fut constaté aucune affiche sur les lieux. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

MESURES PRISES:

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective.

2.2.6 Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1540 Ancien no : Reçue le : 2017-10-23 10:44
 À traiter avant : 2018-01-04 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée
 [REDACTED] Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-10-30
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2017-10-30
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référé hors compétence

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1548 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-23 15:48
 À traiter avant : 2017-12-28 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Moins de 7 enfants.	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>		
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-10-30		
Chef d'équipe :	Date :		
Assigné à :	Date :	ET :	Date :
Fermé par : Picard, Geneviève	Date de fermeture :	2017-10-30	
Ctrl. qualité BP :	Date contrôle BP :		
Assur. qualité BP :	Date assurance BP :		
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle DI :		
Assur. qualité DI :	Date assurance DI :		
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :		

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1552

Ancien no : 0000-0011

Reçue le : 2017-10-25 17:15

À traiter avant : 2018-01-09

Mode de transmission : Internet

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Thibault, Josée

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-11-01

Chef d'équipe : Forte, Sabrina **Date :** 2017-11-02

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2017-11-02 **ET :** Heng, Philip **Date :** 2017-11-21

Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2017-12-04

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-11-01 **Date avis des résultats :** 2017-12-04

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-11-27
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-27

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale █

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde est identifié par une affiche extérieure █

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █

Constats : il y avait 5 enfants présents dans le service de garde █

█ et il n'y avait aucune utilisation du terme «Garderie ».

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1565 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-18 12:01
 À traiter avant : 2018-01-11 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-11-02

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-11-03

Assigné à : Tremblay, Éric **Date :** 2017-11-03 **ET :** **Date :**

Fermé par : Tremblay, Éric **Date de fermeture :** 2017-11-17

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-11-02 **Date avis des résultats :** 2017-11-17

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Établissement fermé

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : 0

+18 mois à 5 ans : 0

Age scolaire : 0

Total : 0

Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-11-15
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-15

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection le [REDACTED], aucun enfant n'est présent. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Aucun service de garderie est offert [REDACTED]. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1568 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-31 12:10
 À traiter avant : 2018-01-11 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-01
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-11-01
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1571 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-01 13:28
 À traiter avant : 2018-01-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-01
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-11-01
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1573 Ancien no : Reçue le : 2017-11-01 15:24
 À traiter avant : 2018-01-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-01
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-11-01 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-11-01
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1575 Ancien no : Reçue le : 2017-11-01 15:31
 À traiter avant : 2018-01-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-01
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-11-01 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-11-01
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1582 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-31 12:12
 À traiter avant : 2018-01-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-11-02
 Chef d'équipe : Boudrias, Chantale Date : 2017-11-02
 Assigné à : Ionita, Valentin Date : 2017-11-02 ET : Date :
 Fermé par : Ionita, Valentin Date de fermeture : 2018-01-11
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-11-02 Date avis des résultats : 2017-11-15

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-11-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-11-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de la visite du [REDACTED] sont présents. Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prise :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1585 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-25 14:48
 À traiter avant : 2018-01-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte référée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.2 Plainte référée	
[REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-11-02
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-11-02
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1590 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-02 10:40
 À traiter avant : 2018-01-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-11-03

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-11-03

Assigné à : Cecco, Cristina **Date :** 2017-11-03 **ET :** **Date :**

Fermé par : Cecco, Cristina **Date de fermeture :** 2018-01-31

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-11-03 **Date avis des résultats :** 2017-11-15

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-11-07
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-11-07

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Pour vérification.

Actions prises : Inspection à l'adresse indiquée afin de constater les faits.

Constats :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable affirme recevoir [redacted] enfants. L'inspectrice constate la présence de [redacted] enfants reçus dans la résidence [redacted]. La responsable affirme [redacted].
Manquement constaté.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : L'inspectrice demande à [redacted] si elle a des ententes ou des fiches d'inscription signées avec les parents et [redacted].

Manquement constaté.

L'inspectrice explique à madame qu'elle contrevient aux articles 6 et 15 de la Loi et qu'elle pourrait recevoir un avis de non-conformité.

Un avis de non-conformité a été transmis à la responsable.

L'inspection du [redacted] a permis de constater que la responsable a régularisé sa situation. Présence de 5 enfants et retrait du mot garderie des documents.

L'inspection du [redacted] a permis de constater la présence de 6 enfants.

Mesures prises pour chacun des objets de la plainte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Réglé avec mesures correctives.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Réglé avec mesures correctives.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1591 Ancien no : Reçue le : 2017-11-02 11:12
 À traiter avant : 2018-01-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : Outaouais
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Plainte anonyme. Une plainte est déjà en traitement au ministère concernant les mêmes allégations.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-03
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2017-11-03
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1599 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-01 10:01
 À traiter avant : 2018-01-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-06
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-11-06
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1601 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-10-26 10:23
 À traiter avant : 2018-01-05 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

Plainte refusée - de 7 enfants reçus. _____

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-06
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2017-11-06
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1605 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-02 11:04
 À traiter avant : 2018-01-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Demande d'information sur la Loi concernant les services de garde sans permis en milieu familial.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Demande d'information sur la Loi concernant les services de garde sans permis en milieu familial.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-06
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2017-11-06
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1608 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-06 11:37
 À traiter avant : 2018-01-16 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		<input checked="" type="checkbox"/> admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Moins de 7 enfants reçus.	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>		
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-11-06		
Chef d'équipe :	Date :		
Assigné à :	Date :	ET :	Date :
Fermé par : Picard, Geneviève	Date de fermeture :	2017-11-06	
Ctrl. qualité BP :	Date contrôle BP :		
Assur. qualité BP :	Date assurance BP :		
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle DI :		
Assur. qualité DI :	Date assurance DI :		
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :		

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1626 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-07 13:04
 À traiter avant : 2018-01-17 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-07
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-11-07
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1645 Ancien no : Reçue le : 2017-11-10 14:00
 À traiter avant : 2018-01-22 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-11-10
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-11-10
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-11-10
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1650 Ancien no : Reçue le : 2017-11-13 09:10
 À traiter avant : 2018-01-23 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-13
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-11-13 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-11-13
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____ (signature) _____
 Intervenante Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1658 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-10 10:39
 À traiter avant : 2018-01-22 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-11-14
 Chef d'équipe : Bellemare, Ninon Date : 2017-11-15
 Assigné à : Ferland, Danielle Date : 2017-11-15 ET : Date :
 Fermé par : Ferland, Danielle Date de fermeture : 2018-01-09
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-11-14 Date avis des résultats : 2018-01-10

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-11-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-11-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation de l'expression « garderie » à vérifier à la demande du Ministère.

Action

██████████, une inspection est effectuée.

Constat

2.2.1 : Lors de l'inspection du ██████████

** non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Utilisation de l'expression « garderie ». Les contrats de service sont libellés au nom ██████████

** non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective.

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective.

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

Suivi

2017-11-23: recommandation avis de non-conformité en lien avec les articles 6 et 15 transmise pour signature.

2017-11-30: ANC transmis par la poste. Délai conformité ██████████.

2017-12-04: ANC reçu par ██████████.

██████████ : inspection de suivi. Présence de 5 enfants ██████████.

██████████ : inspection de suivi. Présence de 6 enfants ██████████. Service de garde conforme. Dossier fermé.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1667 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-07 08:48
 À traiter avant : 2018-01-17 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

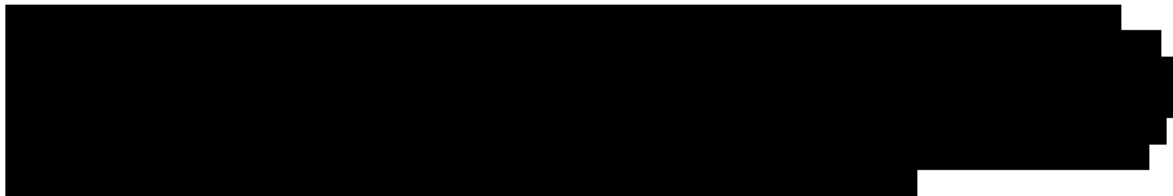
OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :



ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-15
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2017-11-15
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1674 Ancien no : Reçue le : 2017-11-15 10:24
 À traiter avant : 2018-01-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-11-15
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-11-15
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-11-15
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1682 Ancien no : Reçue le : 2017-11-16 10:06
 À traiter avant : 2018-01-26 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-16
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-11-16 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-11-16
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1684 Ancien no : Reçue le : 2017-11-16 11:14
 À traiter avant : 2018-01-26 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-16
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-11-16 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-11-16
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1694 Ancien no : Reçue le : 2017-11-17 11:27
 À traiter avant : 2018-01-29 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-17
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-11-17 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-11-17
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée	Réglé sans mesure corrective	2017-11-17

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1697 Ancien no : Reçue le : 2017-11-17 14:13
 À traiter avant : 2018-01-29 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-17
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-11-17 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-11-17
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1703 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-15 13:57
 À traiter avant : 2018-01-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-20
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2017-11-20
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référé hors compétence

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1705 Ancien no : Reçue le : 2017-11-20 14:51
 À traiter avant : 2018-01-30 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-20
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-11-20 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-11-20
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1721 Ancien no : Reçue le : 2017-11-21 16:06
 À traiter avant : 2018-01-31 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-21
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-11-21 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-11-21
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1723 Ancien no : Reçue le : 2017-11-22 11:41
 À traiter avant : 2018-02-01 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-22
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-11-22 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-11-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1724 Ancien no : Reçue le : 2017-11-22 11:45
 À traiter avant : 2018-02-01 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-22
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-11-22 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-11-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1730 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-21 14:10
 À traiter avant : 2018-02-01 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-11-23
 Chef d'équipe : Forte, Sabrina Date : 2017-11-28
 Assigné à : Mélançon, Martin Date : 2017-11-28 ET : Date :
 Fermé par : Mélançon, Martin Date de fermeture : 2018-01-10
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-11-23 Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Établissement fermé

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : 0

+18 mois à 5 ans : 0

Age scolaire : 0

Total : 0

Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-01-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-01-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale située au 407, Grande-Allée.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une garderie.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

. Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED], aucun enfant n'est présent, il n'y a plus de service de garde à cette adresse. Respect de l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Il n'y a pas de service de garde [REDACTED]. Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1731 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-22 14:39
 À traiter avant : 2018-02-01 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-11-27
 Chef d'équipe : Boulanger, Sylvain Date : 2017-11-28
 Assigné à : Mélançon, Martin Date : 2017-11-28 ET : Ouellet, Tony Date : 2018-02-16
 Fermé par : Ouellet, Tony Date de fermeture : 2018-03-29
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-11-27 Date avis des résultats : 2018-01-18

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-01-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-01-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale située [REDACTED].

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une garderie.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :
Lors de l'inspection du [REDACTED] âgés d'âge scolaire sont présents en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :
Devant le bâtiment, il n'a pas constaté la présence d'une affiche sur laquelle on peut lire le mot « Garderie ». Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective
Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED].

Visites de suivi effectuées le [REDACTED] (5 enfants présents et 6 enfants présents).

Dossier régularisé. Dossier fermé.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1732 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-22 15:03
 À traiter avant : 2018-02-01 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-22
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-11-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1735 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-22 15:55
 À traiter avant : 2018-02-01 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-22
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-11-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1738 Ancien no : Reçue le : 2017-11-23 12:06
 À traiter avant : 2018-02-02 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-23
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2017-11-23 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2017-11-23
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1740 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-23 14:19
 À traiter avant : 2018-02-02 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-11-28

Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2017-11-29

Assigné à : De Leeuw, Francine **Date :** 2017-11-29 **ET :** Heng, Philip **Date :** 2017-12-11

Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2018-07-12

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-07-12
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-07-12

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Enquête

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE : ALLÉGATION

2.2.1 Sans permis en milieu familial

La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ACTIONS PRISES :

2.2.1 : ██████████ -inspection du service de garde de ██████████

2.2.6 : ██████████ -inspection du service de garde de ██████████

CONSTATS :

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Lors de l'inspection du ██████████, il y avait plus de 6 enfants.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »: Lors de l'inspection du ██████████, aucune utilisation du mot: Garderie.

MESURES PRISES :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Dossier fermé le 12 juillet 2018.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1743 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-23 15:17
 À traiter avant : 2018-02-05 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-11-28

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2017-11-29

Assigné à : Durocher, Isabelle **Date :** 2017-11-29 **ET :** **Date :**

Fermé par : Durocher, Isabelle **Date de fermeture :** 2017-12-11

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-11-28 **Date avis des résultats :** 2017-12-12

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-12-11
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-12-11

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1: Lors de l'inspection du [REDACTED], il n'y avait aucun enfant présent. [REDACTED]

[REDACTED] Respect de l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 Aucun constat. Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1, 2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Dossier fermé le 11 décembre 2017.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1746 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-23 15:02
 À traiter avant : 2018-02-06 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter : Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTÉ]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-27
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ] ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-11-27
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____ (signature) _____
 Intervenante Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1762 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-27 11:01
 À traiter avant : 2018-02-06 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-11-30

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-12-01

Assigné à : Latulippe, Julie **Date :** 2017-12-01 **ET :** Fournier, Marie-Ève **Date :** 2018-04-20

Fermé par : Latulippe, Julie **Date de fermeture :** 2018-04-23

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-11-30 **Date avis des résultats :** 2018-02-09

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-02-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-02-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents. Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Lors de l'inspection du [REDACTED], aucune utilisation de l'expression « garderie » dans les publicités et les contrats n'a été constatée. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective
Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective
Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED].

Inspection de suivi effectuée le [REDACTED], 5 enfants présents.

Inspection de suivi effectuée le [REDACTED], 5 enfants présents.

Inspection de suivi effectuée le [REDACTED], 5 enfants présents.

Dossier régularisé.

Dossier fermé.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1764 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-27 13:35
 À traiter avant : 2018-02-06 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-11-30
Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-12-01
Assigné à : Latulippe, Julie **Date :** 2017-12-01 **ET :** **Date :**
Fermé par : Latulippe, Julie **Date de fermeture :** 2018-02-09
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-11-30 **Date avis des résultats :** 2018-02-09

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans :

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-02-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-02-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Lors de l'inspection du [REDACTED], aucune utilisation de l'expression « garderie » dans les publicités et les contrats n'a été constatée. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective
Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective
Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Dossier fermé le 2018-02-09.

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1765 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-22 14:05
 À traiter avant : 2018-02-08 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans motif recevable.
 Pas plus de 6 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-11-29
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : 2017-11-29 ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2017-11-29
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-11-29 Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1774 Ancien no : Reçue le : 2017-11-29 10:36
 À traiter avant : 2018-02-08 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-12-01

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-12-05

Assigné à : Fournier, Marie-Ève **Date :** 2017-12-05 **ET :** **Date :**

Fermé par : Fournier, Marie-Ève **Date de fermeture :** 2017-12-27

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-12-01 **Date avis des résultats :** 2017-12-27

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-12-20
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-12-20

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression "Garderie" à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] [REDACTED] sont présents en installation. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'est pas constaté la présence d'une affiche [REDACTED] [REDACTED] Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1781 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-28 15:46
 À traiter avant : 2018-02-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-12-04
 Chef d'équipe : Boudrias, Chantale Date : 2017-12-05
 Assigné à : Gagné, Isabelle Date : 2017-12-05 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Gagné, Isabelle Date de fermeture : 2017-12-21
 Ctrl. qualité BP : [REDACTÉ] Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : [REDACTÉ] Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTÉ] Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : [REDACTÉ] Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTÉ] Date avis des résultats : [REDACTÉ]

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2017-12-18
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2017-12-18

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE:

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

2.2.6 Utilisation du mot «garderie»: Pour vérification.

ACTIONS PRISES:

2.2.1 et 2.2.6 Inspection du service de garde effectuée le █.

CONSTATS:

2.2.1 Lors de l'inspection du █ a été constatée. AUCUN MANQUEMENT.

2.2.6 L'utilisation de l'expression «garderie» n'a pas été constatée.

MESURES PRISES:

2.2.1 Réglé sans mesure corrective.

2.2.6 Réglé sans mesure corrective.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1786 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-28 11:20
 À traiter avant : 2018-02-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-12-04
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2017-12-05
 Assigné à : Simard, Nancy Date : 2017-12-05 ET : Date :
 Fermé par : Simard, Nancy Date de fermeture : 2018-03-13
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-01-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-01-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : █

█

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : █

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection █

█

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █

█. Manquement à l'article 15 de la LSGEE.

Visite de suivi.

█

À l'intérieur j'ai rencontré █ Il y avait 1 enfant sur place.

J'ai quitté vers 15:40.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1787 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-28 11:21
 À traiter avant : 2018-02-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-12-04
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2017-12-05
 Assigné à : Tremblay, Marie-Michèle Date : 2017-12-20 ET : Date :
 Fermé par : Tremblay, Marie-Michèle Date de fermeture : 2018-02-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite : <input checked="" type="checkbox"/>
Recommandation Permis non requis
Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants
Engagement à la conformité
Nombre d'enfants lors de la visite Poupons : +18 mois à 5 ans : █ Age scolaire : Total : █ Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-01-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-01-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Selon la personne plaignante, plus de 6 enfants seraient gardées sur place. 2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Pour vérification.

Action:

2.2.1 & 2.2.6 Inspection réalisée [REDACTED]

Constats:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Lors de l'inspection, la présence de 2 enfants sous la responsabilité d'une personne responsable, a été constatée. Aucun manquement à l'article 6 de la Loi (LSGÉE) n'a été soulevé.

2.2.6: Utilisation du mot garderie: Une pancarte sur la porte du logement [REDACTED]

Un manquement à l'article 15 de la Loi est soulevé.

Mesure prise:

2.2.1: Sans permis en milieu familiale: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

2.2.6: Utilisation du mot garderie: RÉGLÉ AVEC MESURE CORRECTIVE

Envoi d'un ANC

[REDACTED] : Visite de suivi

Je me suis présentée [REDACTED].

Il a été constaté que les affichages avaient été retirés.

J'ai quitté vers 10h45

FERMETURE DE LA PLAINTÉ

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1801 Ancien no : Reçue le : 2017-12-06 11:48
 À traiter avant : 2018-02-15 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2017-12-06
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2017-12-06
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2017-12-06
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1803 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-30 14:09
 À traiter avant : 2018-02-15 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : Blanchard, Linda	Date : 2017-12-06
Chef d'équipe : Bellemare, Ninon	Date : 2017-12-07
Assigné à : Ferland, Danielle	Date : 2017-12-07
Fermé par : Ferland, Danielle	ET :
Ctrl. qualité BP :	Date :
Assur. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-02-20
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle BP :
Assur. qualité DI :	Date assurance BP :
	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-12-18
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-12-18

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation de l'expression « garderie » à vérifier à la demande du Ministère

Action

██████████, une inspection est effectuée.

Constat

2.2.1 : Lors de l'inspection du ██████████

** non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Utilisation de l'expression « garderie ». Les contrats de service sont libellés ██████████

** non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective.

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective.

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

Suivi

██████████ : ANC art. 6 et 15 transmis par la poste. Délai conformité 2018-01-08.

██████████ ANC reçu.

██████████ : Inspection ██████████. Présence de 4 enfants sous la responsabilité de 2 adultes. Lieux conforme art.6 et . document et publicité conforme art.15.

██████████ : Inspection ██████████. Présence de 4 enfants sous la responsabilité de 2 adultes. Lieux conforme art.6 et . document et publicité conforme art.15. Dossier fermé.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1804

Ancien no : 0000-0011

Reçue le : 2017-12-01 14:05

À traiter avant : 2018-02-15

Mode de transmission : Internet

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Dalcé, Djenny

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED]

Nom : [REDACTED]

Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Région. adm. : [REDACTED]

No installation/mf :

Nom :

Type de garde :

Responsable : [REDACTED]

☎ admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-12-07
Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2017-12-08
Assigné à : Fournier, Marie-Ève **Date :** 2017-12-08 **ET :** **Date :**
Fermé par : Fournier, Marie-Ève **Date de fermeture :** 2018-02-27
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2017-12-07 **Date avis des résultats :** 2018-01-26

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-01-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-01-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression "Garderie" à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en installation. Aucun manquement.

2.2.6 :

Sur les ententes de services le nom du service de garde [REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1807 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-12-01 15:11
 À traiter avant : 2018-02-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-12-07
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2017-12-08
 Assigné à : Dagenais, Rach-L Date : 2017-12-08 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Dagenais, Rach-L Date de fermeture : 2018-01-04
 Ctrl. qualité BP : [REDACTÉ] Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : [REDACTÉ] Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTÉ] Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : [REDACTÉ] Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-12-07 Date avis des résultats : 2018-01-10

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-01-04
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-01-04

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en milieu familial. Respect de l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Aucune constatation de l'utilisation de l'expression «garderie». Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Situation conforme. Dossier fermé le 4 janvier 2018.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1819 Ancien no : Reçue le : 2017-12-07 16:24
 À traiter avant : 2018-02-16 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-12-07
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-12-07 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-12-07
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1830 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-12-08 11:52
 À traiter avant : 2018-02-19 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2017-12-12

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2017-12-13

Assigné à : Cecco, Cristina **Date :** 2017-12-13 **ET :** **Date :**

Fermé par : Cecco, Cristina **Date de fermeture :** 2018-03-22

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2017-12-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2017-12-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Vérification de l'utilisation du mot garderie.

Actions prises : Inspection à l'adresse indiquée afin de constater les faits.

Constats :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable affirme recevoir [redacted] enfants. L'inspectrice a constaté [redacted]

Manquement constaté.

2.2.6 : Utilisation du mot garderie : La responsable utilise le mot garderie sur [redacted]

Manquement constaté.

L'inspectrice a expliqué à [redacted] qu'elle contrevient aux articles 6 et 15 de la Loi et qu'elle pourrait recevoir un avis de non-conformité.

Un avis de non-conformité a été acheminé à la responsable le [redacted].

L'inspection de suivi du [redacted] a permis de constater la présence de 6 enfants. La responsable a retiré le mot garderie.

L'inspection de suivi du [redacted] a permis de constater la présence de 6 enfants.

Mesures prises pour chacun des objets de la plainte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Réglé avec mesures correctives.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Réglé avec mesures correctives.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1851 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-12-14 14:09
 À traiter avant : 2018-02-23 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Établissement titulaire d'un permis exploitant un service de garde sans permis en milieu familial Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.3 Plus de 6 enfants en milieu familial lié à établ. avec permis

MANQUEMENT VISÉ L 13.1 : Le titulaire de permis a reçu, dans son installation, plus d'enfants pour une ou pour plusieurs classes d'âge que le nombre indiqué à son permis.

ALLÉGATION : Des poupons seraient [REDACTÉ]

MANQUEMENT VISÉ L 16: Le titulaire de permis a fourni ses services de garde à une autre adresse que celle indiquée à son permis sans avoir obtenu l'autorisation requise du ministre.

ALLÉGATION : Des poupons seraient [REDACTÉ]

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-12-15
 Chef d'équipe : Forte, Sabrina Date : 2017-12-15
 Assigné à : Heng, Philip Date : 2017-12-15 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Heng, Philip Date de fermeture : 2018-01-10
 Ctrl. qualité BP : [REDACTÉ] Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : [REDACTÉ] Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTÉ] Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : [REDACTÉ] Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2017-12-15 Date avis des résultats : 2018-01-10

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Aucun enfant

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans :

Age scolaire :

Total : 0

Date de conformité des lieux : 2018-01-10

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.3 Plus de 6 enfants en milieu familial lié à établ. avec permis	Réglé sans mesure corrective	2018-01-10

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.3 : Plus de 6 enfants en milieu familial lié à établi avec permis :

Actions prises :

2.2.3 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.3 :

Lors de l'inspection du [REDACTED], aucun enfant n'est présent.

Mesure prises :

2.2.3 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1855 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-12-09 19:26
 À traiter avant : 2018-02-22 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-12-14
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-12-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1866 Ancien no : Reçue le : 2017-12-18 14:25
 À traiter avant : 2018-02-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-12-18
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-12-18 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-12-18
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1867 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-12-13 15:37
 À traiter avant : 2018-02-22 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-12-18
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2017-12-18
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Réception
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1871 Ancien no : Reçue le : 2017-12-18 16:30
 À traiter avant : 2018-02-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-12-18
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2017-12-18 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2017-12-18
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1883 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-12-20 10:47
 À traiter avant : 2018-03-01 Mode de transmission : en personne Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED]  admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2017-12-27
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2018-01-03
 Assigné à : Nakhla, Cléopatre Date : 2018-01-03 ET : [REDACTED] Date : [REDACTED]
 Fermé par : Nakhla, Cléopatre Date de fermeture : 2018-01-08
 Ctrl. qualité BP : [REDACTED] Date contrôle BP : [REDACTED]
 Assur. qualité BP : [REDACTED] Date assurance BP : [REDACTED]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTED] Date contrôle DI : [REDACTED]
 Assur. qualité DI : [REDACTED] Date assurance DI : [REDACTED]
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTED] Date avis des résultats : [REDACTED]

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Établissement fermé

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans :

Age scolaire :

Total : 0

Date de conformité des lieux : 2018-01-08

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-01-08
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-01-08

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial Selon la personne plaignante, la responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde en milieu familial. Il y aurait jusqu'à 14 enfants reçus. (art. 6 de la Loi)

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Une demande provenant du Ministère afin de vérifier si l'expression «Garderie» est utilisé par la responsable du service de garde en milieu familial. (art. 15 de la Loi)

Action:

2.2.1 & 2.2.6 Inspection réalisée lundi le [REDACTED] La responsable a été rencontrée.

Constats:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Il n'y a plus de service de garde en milieu familial. [REDACTED]. Lors de l'inspection, il n'y avait aucun enfant présent.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie : Aucune affiche ni publicité n'ont été constaté. Aucun manquement.

Mesures prises pour chaque objet:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie : RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE.

FERMETURE DE LA PLAINTE 2018-01-08

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1898 Ancien no : Reçue le : 2017-12-14 15:18
 À traiter avant : 2018-02-23 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

9.2.2 Plainte référée
 [REDACTED]

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-12-28
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2017-12-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1899 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-12-20 16:07
 À traiter avant : 2018-03-01 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans motif recevable.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2017-12-28
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2017-12-28
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1903 Ancien no : Reçue le : 2018-01-03 14:54
 À traiter avant : 2018-03-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-03
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2018-01-03 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2018-01-03
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1904 Ancien no : Reçue le : 2018-01-03 15:07
 À traiter avant : 2018-03-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-01-03
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2018-01-03
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-01-03
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1906 Ancien no : Reçue le : 2018-01-03 15:12
 À traiter avant : 2018-03-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-03
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-01-03 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-01-03
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1907 Ancien no : Reçue le : 2018-01-03 15:17
 À traiter avant : 2018-03-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-01-03
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2018-01-03
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-01-03
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1914 Ancien no : Reçue le : 2018-01-04 14:51
 À traiter avant : 2018-03-08 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-04
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-01-04 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-01-04
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1915 Ancien no : Reçue le : 2018-01-04 14:58
 À traiter avant : 2018-03-08 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		☎ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-01-04
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2018-01-04
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-01-04
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1916 Ancien no : Reçue le : 2018-01-04 15:05
 À traiter avant : 2018-03-08 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-01-04
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2018-01-04
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-01-04
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1927 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-11-28 14:26
 À traiter avant : 2018-02-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. :	Nom :	Type d'établissement :
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		☎ admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
Sous-catégorie :
Objet : Plainte refusée
Prob. systémique <input type="checkbox"/>

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[Redacted]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-01-08
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Picard, Geneviève	Date de fermeture : 2018-01-08
Ctrl. qualité BP :	Date contrôle BP :
Assur. qualité BP :	Date assurance BP :
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle DI :
Assur. qualité DI :	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1935 Ancien no : Reçue le : 2018-01-08 16:20
 À traiter avant : 2018-03-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-08
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Wester, Marlouk Date de fermeture : 2018-01-08
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape :
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____ (signature) _____
 Intervenant-e Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1937 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-05 19:54
 À traiter avant : 2018-03-13 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement :	SPMF
Adresse :	Code postal :		
Région. adm. :			
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :	
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :		

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte référée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.2 Plainte référée Sans permis//non assujetti [REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>		
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-01-09		
Chef d'équipe :	Date :		
Assigné à :	Date :	ET :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	Date de fermeture :	2018-01-09	
Ctrl. qualité BP :	Date contrôle BP :		
Assur. qualité BP :	Date assurance BP :		
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle DI :		
Assur. qualité DI :	Date assurance DI :		
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :		

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1938 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-06 13:04
 À traiter avant : 2018-03-13 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-01-10
Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2018-01-11
Assigné à : Nakhla, Cléopatre **Date :** 2018-01-11 **ET :** **Date :**
Fermé par : Nakhla, Cléopatre **Date de fermeture :** 2018-04-03
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-01-10 **Date avis des résultats :** 2018-02-06

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-01-24
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-01-24

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Selon la personne plaignante, la responsable garderait de 9 à 10 enfants.

2.2.6 Utilisation du mot garderie: Une vérification est demandée par le Ministère.

Actions:

2.2.1 & 2.2.6 : Inspection réalisée

Service de garde en milieu familial

Constats:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Lors de l'inspection,

_____ a été constatée.

Manquement en vertu de l'article 6 de la Loi (LSGEE). Un avis de non-conformité sera envoyé à la personne responsable du service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot garderie: Aucune publicité n'a été répertoriée lors des recherches préliminaires. Lors de l'inspection, aucune publicité de type d'affiche ou autre n'a été constatée. L'agenda utilisé comme « fiches d'inscription » vérifié ne comportait pas le mot garderie dans la nomination sociale du service de garde. Aucun manquement n'a été constaté à l'égard de l'article 15 de la Loi.

Mesure prise pour chaque objet:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Réglé avec mesure corrective. Un avis de non-conformité sera envoyé à la personne responsable du service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot garderie: Réglé sans mesure corrective.

Un avis de non-conformité a été envoyé par courriel recommandé le _____

Date de régularisation : _____

Puisque l'avis de non-conformité n'a pas été réclamé par la responsable. Celui-ci a été retourné à la Direction de l'inspection. Il a été remis _____.

Inspection de suivi effectuée _____

5 enfants étaient présents mais 6 enfants sont inscrits et reçus.

Afin de s'assurer de la conformité, une deuxième inspection de suivi aura lieu d'ici à 6 semaines.

Inspection de suivi effectuée _____

La présence de 6 enfants a été constatée.

Les six fiches d'inscription a été recueillies.

La situation est désormais régularisée.

Le traitement de la plainte est finalisée.

Fermeture de la plainte 2018-04-03.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1952 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-09 11:51
 À traiter avant : 2018-03-14 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-01-10
 Chef d'équipe : Forte, Sabrina Date : 2018-01-11
 Assigné à : Mélançon, Martin Date : 2018-01-11 ET : Fournier, Marie-Ève Date : 2018-04-20
 Fermé par : Mélançon, Martin Date de fermeture : 2018-04-23
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-01-10 Date avis des résultats : 2018-04-05

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-04-04
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-04-04

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une « Garderie »

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents. Suite au constat de l'inspection, [REDACTED].

2.2.6 :

Il n'a pas été constaté que le service de garde s'affiche comme étant une « Garderie » Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

[REDACTED] à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

SUVI :

Visite de suivi effectuée le [REDACTED] Situation conforme.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e


Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1970 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-11 13:21
 À traiter avant : 2018-03-15 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
sans aucun motif recevable.	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-01-12
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-01-12
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____ Intervenant-e	(signature) _____ Responsable
------------------------------------	----------------------------------

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1972

Ancien no : 0000-0011

Reçue le : 2018-01-11 15:09

À traiter avant : 2018-03-15

Mode de transmission : Internet

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Dalcé, Djenny

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire

URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED]

Nom : [REDACTED]

Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Région. adm. : [REDACTED]

No installation/mf :

Nom :

Type de garde :

Responsable : [REDACTED]

☎ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-01-17

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2018-01-18

Assigné à : Ionita, Valentin **Date :** 2018-01-23 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ionita, Valentin **Date de fermeture :** 2018-01-31

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-01-17 **Date avis des résultats :** 2018-02-06

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-01-29
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-01-29

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite du service de garde effectuée [REDACTED]

Constats :

2.2.1 :

Lors de la visite du [REDACTED]
[REDACTED] sont présents.

2.2.6 :

Aucun manquement.

Mesure prise :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1977 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-09 10:08
 À traiter avant : 2018-03-15 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-01-15
 Chef d'équipe : Bellemare, Ninon Date : 2018-01-17
 Assigné à : Durocher, Isabelle Date : 2018-01-17 ET : Date :
 Fermé par : Durocher, Isabelle Date de fermeture : 2018-02-06
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-01-15 Date avis des résultats : 2018-02-06

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-02-01
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-02-01

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █.

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █ sont présents en milieu familial sous la supervision d'un adulte en plus de la responsable du service de garde █. Respect de l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucun constat, respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prise :

2.2.1, 2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1986 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-15 11:37
 À traiter avant : 2018-03-20 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-01-18

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2018-01-18

Assigné à : Lafond, Martin **Date :** 2018-01-18 **ET :** **Date :**

Fermé par : Lafond, Martin **Date de fermeture :** 2018-01-31

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-01-30
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-01-30

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Pour vérification.

Actions prises

Visite au service de garde le [REDACTED].

Constats

2.2.1 Lors de l'inspection du [REDACTED] ont été constatés.

2.2.6 Aucun constat d'utilisation mot « Garderie »

Mesures prises

2.2.1 Réglé sans mesure corrective

2.2.1 Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1988 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-16 11:06
 À traiter avant : 2018-03-20 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-01-19

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2018-01-19

Assigné à : Tremblay, Éric **Date :** 2018-01-19 **ET :** **Date :**

Fermé par : Tremblay, Éric **Date de fermeture :** 2018-02-27

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-01-19 **Date avis des résultats :** 2018-02-07

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-01-31
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-01-31

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Examen

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

2.2.1 : Lors de l'inspection j'ai constaté la présence de 5 enfants. La responsable du service de garde affirme [REDACTED]

2.2.6 : Le service de garde utilise l'expression garderie [REDACTED]

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesures correctives

Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé avec mesures correctives

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

2.2.1 : Lors de l'inspection j'ai constaté la présence de 4 enfants. [REDACTED]

2.2.6 : Le service de garde utilise l'expression service de garde en milieu familial [REDACTED]

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesures correctives

Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesures correctives

Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-1992 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-16 14:00
 À traiter avant : 2018-03-20 Mode de transmission : en personne Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : Blanchard, Linda	Date : 2018-01-19
Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar	Date : 2018-01-22
Assigné à : De Leeuw, Francine	Date : 2018-01-22
Fermé par : De Leeuw, Francine	ET :
Ctrl. qualité BP :	Date :
Assur. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-03-22
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle BP :
Assur. qualité DI :	Date assurance BP :
	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-01-31
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-01-31

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE : ALLÉGATION

2.2.1 Sans permis en milieu familial

La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ACTIONS PRISES :

2.2.1 : [REDACTED] Inspection du service de garde [REDACTED]

2.2.6 : [REDACTED] -Inspection du service de garde [REDACTED]

CONSTATS :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

Il y a 6 enfants présents dont 2 poupons. Le service de garde est conforme.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

Lors de l'inspection, devant le bâtiment, [REDACTED]

[REDACTED] e service de garde n'est pas conforme.

MESURES PRISES :

2.2.1 : Réglé sans mesures correctives (2018-01-31)

2.2.6 : Réglé avec mesures correctives (2018-01-31)

Suivi

[REDACTED] : Une grille de recommandation et un ANC est transmis à la personne responsable du traitement.

[REDACTED] : ANC transmis au service de garde afin de se régulariser. Une inspection de suivi peut être effectuée à compter du 16 mars 2018.

[REDACTED] inspection du service de garde [REDACTED].

Lors de l'inspection, il y a 6 enfants présents comme lors de la première inspection. Il n'y a plus d'affichage avec le mot garderie. [REDACTED]. La responsable du service de garde, s'est régularisée à l'article 15 (LSGEE).

2018-03-22-Fermeture de la plainte

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2001 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2017-12-21 14:59
 À traiter avant : 2018-03-02 Mode de transmission : courrier Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

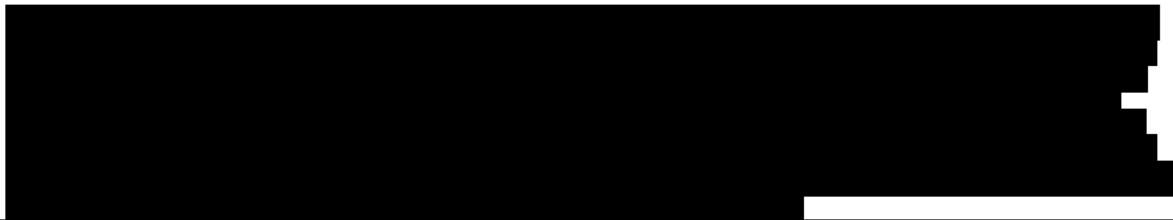
OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans motif recevable.

ATTENTES DU PLAIGNANT :



ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-17
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2018-01-17
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2002 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-16 14:32
 À traiter avant : 2018-03-21 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : La responsable ferait de la publicité «Garderie».

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-01-22
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2018-01-23
 Assigné à : Tremblay, Éric Date : 2018-01-23 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Tremblay, Éric Date de fermeture : 2018-03-01
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-01-22 Date avis des résultats : 2018-02-06

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-01-25

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2..2.6 : Le service de garde est identifié par une affiche extérieure, celle-ci [REDACTED]. Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2..2.6 : Aucune publicité sur le terrain et/ou l'immeuble. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.6 : fermeture de dossier

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2005 Ancien no : Reçue le : 2018-01-18 11:51
 À traiter avant : 2018-03-22 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-18
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-01-18 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-01-18
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2013 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-18 15:31
 À traiter avant : 2018-03-22 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-01-22

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2018-01-23

Assigné à : Ionita, Valentin **Date :** 2018-01-23 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ionita, Valentin **Date de fermeture :** 2018-04-04

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-01-22 **Date avis des résultats :** 2018-02-07

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-01-29
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-01-29

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.1 :

Lors de la visite du [REDACTED] [REDACTED] sont présents.. Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Aucun manquement.

Mesure prise :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2014 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-16 11:04
 À traiter avant : 2018-03-22 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-01-24
Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2018-01-24
Assigné à : Dagenais, Rach-L **Date :** 2018-01-24 **ET :** **Date :**
Fermé par : Dagenais, Rach-L **Date de fermeture :** 2018-04-30
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-01-24 **Date avis des résultats :** 2018-03-20

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-03-15
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-15

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Examen

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot «Garderie » : Demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite effectuée au service de garde le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de la visite du [REDACTED] sont présents en milieu familial sous la responsabilité de 2 adultes. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucun constat de l'utilisation du mot «GARDERIE». Respect à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial

Envoi d'un avis de non-conformité aux 2 responsables du service de garde le [REDACTED].

1re visite de suivi effectuée le [REDACTED] 6 enfants sont en présence de 3 adultes.

2e visite de suivi effectuée le [REDACTED], 6 enfants sont en présence de 2 adultes.

Situation régularisée.

Dossier fermé le 30 avril 2018.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2016 Ancien no : Reçue le : 2018-01-19 11:29
 À traiter avant : 2018-03-23 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-19
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-01-19 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-01-19
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2017 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-17 19:52
 À traiter avant : 2018-03-22 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'informations (Aucune adresse)

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-19
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2018-01-19
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2020 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-18 15:25
 À traiter avant : 2018-03-22 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-01-22

Chef d'équipe : Boudrias, Chantale **Date :** 2018-01-23

Assigné à : Cecco, Cristina **Date :** 2018-02-08 **ET :** Gagné, Isabelle **Date :** 2018-03-01

Fermé par : Cecco, Cristina **Date de fermeture :** 2018-04-05

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-01-22 **Date avis des résultats :** 2018-03-12

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-02-08
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-02-08

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Pour vérification.

Actions prises : Inspection à l'adresse indiquée afin de constater les faits.

Constats :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable affirme recevoir 7 enfants. [REDACTED]

Manquement constaté.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : [REDACTED]

Aucun manquement.

L'inspectrice a expliqué à [REDACTED] qu'elle contrevient à l'article 6 de la Loi et qu'elle pourrait recevoir un avis de non-conformité.

Un avis de non-conformité a été acheminé à la responsable le [REDACTED].

L'inspection du [REDACTED] a permis de constater la présence de 4 enfants.

L'inspection du [REDACTED] a permis de constater la présence de 5 enfants.

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Réglé avec mesures correctives.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Réglé sans mesure corrective.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2027 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-18 12:22
 À traiter avant : 2018-03-23 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-01-24
 Chef d'équipe : Boudrias, Chantale Date : 2018-01-26
 Assigné à : Ionita, Valentin Date : 2018-01-26 ET : Date :
 Fermé par : Ionita, Valentin Date de fermeture : 2018-02-04
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-01-24 Date avis des résultats : 2018-02-07

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-01-29
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-01-29

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de la visite du [REDACTED] sont présents.

2.2.6 :

Aucun manquement.

Mesure prise :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2030 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-16 14:58
 À traiter avant : 2018-03-20 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 En traitement au Ministère.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTÉ]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-22
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-01-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2034 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-22 16:16
 À traiter avant : 2018-03-26 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-01-24

Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2018-01-24

Assigné à : Simard, Nancy **Date :** 2018-01-24 **ET :** **Date :**

Fermé par : Simard, Nancy **Date de fermeture :** 2018-02-19

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-02-16
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-02-16

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE : ALLÉGATIONS

2.2.1 La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Vérification de l'expression garderie à la demande du Ministère.

ACTION PRISE

2.2.1 et 2.2.6 Visite effectuée le [REDACTED].

CONSTATS

2.2.1 Aucune réponse [REDACTED]. Aucun mouvement, aucune arrivée d'enfants lors des deux visites. Pas de réponse à la porte lors des deux visites. Aucune voiture de stationnée dans le stationnement ou près du duplex.

2.2.6 Aucune pancarte ou publicité à l'adresse visée par la plainte. [REDACTED]

MESURES

2.2. Réglé sans mesures correctives

2.2.6 Réglé sans mesures correctives.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2036 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-17 09:09
 À traiter avant : 2018-03-22 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-23
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2018-01-23
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2040 Ancien no : Reçue le : 2018-01-22 08:25
 À traiter avant : 2018-03-26 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-23
 Chef d'équipe : Daniel, Diane Date : 2018-01-23
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2018-01-23 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2018-01-23
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2049 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-22 12:01
 À traiter avant : 2018-03-26 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Sans aucun motif recevable	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>		
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-01-24		
Chef d'équipe :	Date :		
Assigné à :	Date :	ET :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	Date de fermeture :	2018-01-24	
Ctrl. qualité BP :	Date contrôle BP :		
Assur. qualité BP :	Date assurance BP :		
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle DI :		
Assur. qualité DI :	Date assurance DI :		
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :		

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2055 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-10 14:50
 À traiter avant : 2018-03-14 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
moins de 7 enfants / [REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2019-01-31
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Thibault, Josée	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2019-01-31
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2071 Ancien no : Reçue le : 2018-01-29 11:51
 À traiter avant : 2018-04-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-01-29
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2018-01-29 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2018-01-29
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____ (signature) _____
 Intervenante Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2096 Ancien no : Reçue le : 2018-02-02 10:50
 À traiter avant : 2018-04-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-02
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-02-02 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-02-02
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2098 Ancien no : Reçue le : 2018-02-02 10:57
 À traiter avant : 2018-04-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-02
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-02-02 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-02-02
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2101 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-01 13:36
 À traiter avant : 2018-04-09 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : [REDACTÉ]

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-05

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2018-02-07

Assigné à : Fournier, Marie-Ève **Date :** 2018-02-07 **ET :** **Date :**

Fermé par : Fournier, Marie-Ève **Date de fermeture :** 2018-04-11

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-05 **Date avis des résultats :** 2018-03-01

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-02-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-02-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie »

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du sont présents en installation. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

Visite de suivi le situation conforme

Visite de suivi le situation conforme

(signature)

(signature)

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2102 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-01 13:44
 À traiter avant : 2018-04-09 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION [REDACTÉ]

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-05

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2018-02-07

Assigné à : Fournier, Marie-Ève **Date :** 2018-02-07 **ET :** **Date :**

Fermé par : Fournier, Marie-Ève **Date de fermeture :** 2018-04-11

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-05 **Date avis des résultats :** 2018-03-01

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-02-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-02-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : [REDACTED]

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :
Lors de l'inspection du [REDACTED]
[REDACTED] sont présents en installation. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :
[REDACTED] Manquement à l'article 15
de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective
Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective
Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

Visite de suivi le [REDACTED] situation conforme
Visite de suivi le [REDACTED] situation conforme

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2111 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-25 09:30
 À traiter avant : 2018-04-12 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-06
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-02-06
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2116 Ancien no : Reçue le : 2018-02-07 09:35
 À traiter avant : 2018-04-13 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-02-07
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2018-02-07
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-02-07
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2132 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-05 12:14
 À traiter avant : 2018-04-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-02-09
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2018-02-12
 Assigné à : Arbour, Martine Date : 2018-02-12 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Arbour, Martine Date de fermeture : 2018-02-27
 Ctrl. qualité BP : [REDACTÉ] Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : [REDACTÉ] Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : [REDACTÉ] Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : [REDACTÉ] Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-09 Date avis des résultats : 2018-03-01

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-02-26
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-02-26

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Selon la personne plaignante, plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Pour vérification

Action:

2.2.1 & 2.2.6 Inspection réalisée lundi le [REDACTED]

Constats:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Lors de l'inspection, d [REDACTED]

[REDACTED] Aucun manquement a été soulevé.

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: Lors des recherches préliminaires, aucune publicité n'a été trouvée (magarderie.com, godaycare.com) ni auprès du registre des entreprises du Québec .

Lors de l'inspection, le mot Garderie n'a pas été constaté sur les lieux, à l'intérieur et à l'extérieur du logement. Aucun manquement n'a été soulevé en vertu de l'article 15 de la Loi (LSGÉE).

Mesure prise pour chaque objet:

2.2.1 Sans permis en milieu familial: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

2.2.6 Utilisation du mot Garderie: RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2139 Ancien no : Reçue le : 2018-02-09 16:35
 À traiter avant : 2018-04-17 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-02-09
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2018-02-09
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-02-09
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2149 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-12 14:32
 À traiter avant : 2018-04-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Manque d'informations	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>		
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-02-12		
Chef d'équipe :	Date :		
Assigné à :	Date :	ET :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	Date de fermeture :	2018-02-12	
Ctrl. qualité BP :	Date contrôle BP :		
Assur. qualité BP :	Date assurance BP :		
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle DI :		
Assur. qualité DI :	Date assurance DI :		
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :		

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2158 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-08 19:36
 À traiter avant : 2018-04-19 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-20

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2018-02-21

Assigné à : Durocher, Isabelle **Date :** 2018-02-21 **ET :** Palma-Osorio, Oscar **Date :** 2018-03-02

Fermé par : Durocher, Isabelle **Date de fermeture :** 2018-03-13

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-20 **Date avis des résultats :** 2018-03-05

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-02-27
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-02-27

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du [REDACTED] [REDACTED] sont présents en milieu familial. Respect de l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Utilisation d'un nom comportant l'expression « garderie » [REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective. Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE

Suivi :

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED]. Modification apportée au site magarderie.com. Situation régularisée. Dossier fermé le 13 mars 2018.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2164 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-28 16:03
 À traiter avant : 2018-04-09 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte référée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTE :	
9.2.2 Plainte référée	
[REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-02-13
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Picard, Geneviève	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-02-13
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2166 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-13 13:20
 À traiter avant : 2018-04-19 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-14

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2018-02-16

Assigné à : Fournier, Marie-Ève **Date :** 2018-02-16 **ET :** **Date :**

Fermé par : Fournier, Marie-Ève **Date de fermeture :** 2018-03-12

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-14 **Date avis des résultats :** 2018-03-15

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-03-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression "Garderie" à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en milieu familial. La responsable affirme que son service de garde est reconnu par un bureau coordonnateur. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

[REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGEE. (En attente confirmation chef d'équipe si l'ANC doit être envoyé par nous ou le BC)

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective (En attente)

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2168 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-13 14:08
 À traiter avant : 2018-04-19 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-14

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2018-02-16

Assigné à : Brochu, Marie-Claude **Date :** 2018-02-16 **ET :** **Date :**

Fermé par : Brochu, Marie-Claude **Date de fermeture :** 2018-02-27

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-14 **Date avis des résultats :** 2018-03-05

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-02-22
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-02-22

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]. Constats

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en installation

2.2.6 :

Aucune indication sur l'utilisation du mot garderie.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Aucune recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2170 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-12 11:44
 À traiter avant : 2018-04-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Sans aucun motif recevable/référée à la municipalité ou à la direction de la Santé publique.	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-02-14
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-02-14
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2172 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-13 13:48
 À traiter avant : 2018-04-19 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-14
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2018-02-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référé hors compétence

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Services de Police

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2179 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-10 13:14
 À traiter avant : 2018-04-20 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-15

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2018-02-16

Assigné à : Brochu, Marie-Claude **Date :** 2018-02-16 **ET :** **Date :**

Fermé par : Brochu, Marie-Claude **Date de fermeture :** 2018-04-06

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-15 **Date avis des résultats :** 2018-03-16

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-02-22
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-02-22

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Jusqu'à 12 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents au sous-sol de la résidence familiale. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Sur le babillard près de l'entrée du service de garde, il est constaté [REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Suivi:

2.2.1 : Sans permis en milieu familial

Envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE le [REDACTED]

Inspections de suivi effectuées [REDACTED] (5 enfants présents) et le [REDACTED] (3 enfants présents). Situation régularisée.

2.2.6: Utilisation du mot "Garderie"

Envoi d'un avis de non-conformité à [REDACTED]

Inspection de suivi effectuée le [REDACTED] Situation régularisée.

Dossier fermé le 6 avril 2018.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2180 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-15 11:07
 À traiter avant : 2018-04-23 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-15

Chef d'équipe : Bellemare, Ninon **Date :** 2018-02-16

Assigné à : Marcotte, Chantal **Date :** 2018-02-16 **ET :** **Date :**

Fermé par : Marcotte, Chantal **Date de fermeture :** 2018-03-06

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-02-27
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-02-27

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1. Sans permis en milieu familial: il y aurait plus de 6 enfants.

2.2.6 Vérifier si utilisation du mot garderie.

Action prise

2.2.1 et 2.2.6 Inspections du service de garde █.

Constat

2.2.1 Lors de l'inspection, il y avait 4 enfants présents et les fiches d'inscriptions démontrent qu'il y a jamais plus de 6 enfants présents en même temps. Aucun manquement constaté L6.

2.2.6 Il n'y a aucune affiche extérieur et aucun constat de l'utilisation du mot garderie sur les documents du service de garde. Aucun manquement constaté L15.

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2183 Ancien no : Reçue le : 2018-02-15 16:08
 À traiter avant : 2018-04-23 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-15
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2018-02-15 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2018-02-15
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2186 Ancien no : Reçue le : 2018-02-16 14:32
 À traiter avant : 2018-04-24 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-02-16
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Anctil, Carole	Date : 2018-02-16
Fermé par : Anctil, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-02-16
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2197 Ancien no : Reçue le : 2018-02-19 14:25
 À traiter avant : 2018-04-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable :  admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-19
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2018-02-19 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2018-02-19
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2198 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-14 15:26
 À traiter avant : 2018-04-26 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-02-21
 Chef d'équipe : Blackburn, France Date : 2018-02-21
 Assigné à : Gagné, Isabelle Date : 2018-02-21 ET : Date :
 Fermé par : Gagné, Isabelle Date de fermeture : 2018-03-12
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-21 Date avis des résultats : 2018-03-22

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-02-28
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-02-28

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE

2.2.1 Sans permis en milieu familial: Plus de 6 enfants seraient reçu.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie»: demande systématique.

ACTIONS PRISES:

2.2.1 et 2.2.6 Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

CONSTATS:

2.2.1 Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents. AUCUN MANQUEMENT.

2.2.6 Aucun document n'était disponible. AUCUN MANQUEMENT.

MESURE PRISES:

2.2.1 Réglé sans mesure corrective.

2.2.6 Réglé sans mesure corrective.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2200 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-19 15:31
 À traiter avant : 2018-04-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[Redacted content]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-19
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-02-19
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2211 Ancien no : 0000-0011

Reçue le : 2018-02-19 09:13

À traiter avant : 2018-04-25 Mode de transmission : téléphone

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Thibault, Josée

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]

Région. adm. : [REDACTÉ]

No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]

Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-21

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-03-12

Assigné à : Allen, Stéphane **Date :** 2018-05-18 **ET :** Forte, Sabrina **Date :** 2018-03-26

Fermé par : Allen, Stéphane **Date de fermeture :** 2018-09-27

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Fermeture du service de garde

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans :

Age scolaire : ■

Total : ■

Date de conformité des lieux : ■

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-03-22
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-03-22

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.2 Sans permis en installation

Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

Utilisation du mot : « garderie » sur le [REDACTED]

Actions prises :

2.2.2, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.2 : Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en installation.

2.2.6 : Lors de l'inspection du [REDACTED], constat d'utilisation du mot garderie. En contravention de l'article 15 de la LSGÉE.

[REDACTED] : À la suite de l'analyse des documents et informations recueillies lors de l'inspection, [REDACTED]

Suivi :

2.2.2 Inspection de suivi effectuée le [REDACTED] (Pas d'enfants présents, service de garde fermé).

2.2.6 Inspection de suivi effectuée le [REDACTED] (Service de garde fermé, affiche retirée).

Mesure prises :

2.2.2 : Réglé avec mesure corrective

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Dossier fermé le 27 septembre 2018

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2212 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-19 09:13
 À traiter avant : 2018-04-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-21

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-03-12

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2018-03-12 **ET :** Forte, Sabrina **Date :** 2018-05-01

Fermé par : Robitaille, Annick **Date de fermeture :** 2018-05-04

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-04-30
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-14

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Constats :

2.2.2:

Lors de l'inspection du [REDACTED].
Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'est pas constaté la présence d'une affiche.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

[REDACTED]

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi:

[REDACTED] : Inspection des lieux, 5 enfants [REDACTED]. Respect de l'article 6 de la LSGEE.

2018-05-04: fermeture du dossier.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2214 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-19 09:13
 À traiter avant : 2018-04-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-21

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-03-14

Assigné à : Heng, Philip **Date :** 2018-03-14 **ET :** **Date :**

Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2018-05-10

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-04-30
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-04-30

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en installation : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]. Constats : Lors de l'inspection du [REDACTED] il y avait [REDACTED] enfants de présents dont un enfant de la responsable et [REDACTED] enfants faisant l'objet d'entente de service.

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] [REDACTED] sont présents en installation.

2.2.6 :

Sur les ententes de services, on peut [REDACTED]

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Envoi d'un avis préalable à l'évacuation des enfants et à la fermeture des locaux au service de garde [REDACTED]

Inspections de suivi effectuées le [REDACTED] (6 enfants présents) Situation régularisée

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :

Envoi d'un avis préalable à l'évacuation des enfants et à la fermeture des locaux au service de garde [REDACTED]

Inspections de suivi effectuées le [REDACTED] (Le mot garderie retirer ou caché sur les affiches et les logos) Situation régularisée

Dossier fermé le 10 mai 2018

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2215 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-19 09:13
 À traiter avant : 2018-04-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-21

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-03-12

Assigné à : Desjardins St-Jean, Myriam **Date :** 2018-03-12 **ET :** Robitaille, Annick **Date :** 2018-04-27

Fermé par : Desjardins St-Jean, Myriam **Date de fermeture :** 2018-05-03

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans :

Age scolaire : ■

Total : ■

Date de conformité des lieux : ■

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-03-22
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-14

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le ■

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du ■ sont présents au sous-sol.

2.2.6 : Aucun constat n'a été fait lors de l'inspection.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

2018-04-30: Inspection, 6 enfants sont présents. Situation régularisée.

2018-05-03: Fermeture du dossier

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2216 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-19 11:20
 À traiter avant : 2018-04-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-20
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-02-20
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2218 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-19 09:30
 À traiter avant : 2018-04-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-20
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-02-20
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2219 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-19 10:51
 À traiter avant : 2018-05-08 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-03-05
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2018-03-05
 Assigné à : Dagenais, Rach-L Date : 2018-03-05 ET : Fortin, Denise Date : 2018-05-01
 Fermé par : Fortin, Denise Date de fermeture : 2018-05-03
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-05 Date avis des résultats : 2018-04-05

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-03-20
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-20

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable recevrait █ enfants et auraient 2 assistantes.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : À la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite effectuée au service de garde le █

Constats :

2.2.1 :

Lors de la visite du █ en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucun constat de l'utilisation du vocable « Garderie ». Respect à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

SUIVI

2.2.1 : Sans permis en milieu familial

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le █.

1re visite de suivi effectuée le █, il n'y a personne à la maison.

2e visite de suivi effectuée le █, il n'y a personne à la maison.

Dossier clos

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2225 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-14 14:08
 À traiter avant : 2018-04-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-02-23
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2018-02-27
 Assigné à : Dagenais, Rach-L Date : 2018-02-27 ET : Date :
 Fermé par : Dagenais, Rach-L Date de fermeture : 2018-04-30
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-23 Date avis des résultats : 2018-03-22

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-03-16
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-16

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Jusqu'à [REDACTED] enfants seraient recus à temps plein et [REDACTED] à temps partiel dans une résidence familiale [REDACTED].

2.2.6 : Utilisation du mot «Garderie » : À la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite effectuée au service de garde le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de la visite du [REDACTED] en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucun constat d'utilisation du mot « Garderie ». Respect à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED].

1re visite de suivi effectuée le [REDACTED], 6 enfants sont présents avec la responsable du service de garde.

2e visite de suivi effectuée le [REDACTED], 5 enfants sont présents avec la responsable du service de garde.

Situation régularisée.

Dossier fermé le 30 avril 2018.

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED].

Visite de suivi effectuée le [REDACTED], 6 enfants sont en présence de la responsable du service de garde.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2229

Ancien no : 0000-0011

Reçue le : 2018-02-19 10:38

À traiter avant : 2018-04-25

Mode de transmission : téléphone

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Thibault, Josée

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire

URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED]

Nom : [REDACTED]

Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Région. adm. : [REDACTED]

No installation/mf :

Nom :

Type de garde :

Responsable : [REDACTED]

☎ admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-21

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2018-02-21

Assigné à : Tremblay, Éric **Date :** 2018-02-21 **ET :** **Date :**

Fermé par : Tremblay, Éric **Date de fermeture :** 2018-03-01

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-21 **Date avis des résultats :** 2018-03-22

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-02-26
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-02-26

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

2.2.1 : Lors de l'inspection j'ai constaté la présence d'aucun enfant. La responsable du service de garde affirme que le service de garde est fermé.

2.2.6 : aucune publicité puisque service de garde fermé.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesures correctives

Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesures correctives

Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2231 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-19 13:48
 À traiter avant : 2018-04-27 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-21
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2018-02-21
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référé hors compétence

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Services de Police

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2236 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-18 12:52
 À traiter avant : 2018-04-27 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-02-23
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2018-02-27
 Assigné à : Dagenais, Rach-L Date : 2018-02-27 ET : Fortin, Denise Date : 2018-05-01
 Fermé par : Fortin, Denise Date de fermeture : 2018-05-03
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-23 Date avis des résultats : 2018-03-22

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-03-20
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-20

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable recevrait █ enfants et auraient 2 assistantes.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : À la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Visite effectuée au service de garde le █.

Constats :

2.2.1 :

Lors de la visite du █ en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucun constat de l'utilisation du vocable « Garderie ». Respect à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le █.

1re visite de suivi effectuée le █, il n'y a personne à la maison.

2e visite de suivi effectuée le █, il n'y a personne à la maison

Dossier clos

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2237 Ancien no : Reçue le : 2018-02-21 15:12
 À traiter avant : 2018-04-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-21
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-02-21 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-02-21
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2238 Ancien no : Reçue le : 2018-02-21 15:18
 À traiter avant : 2018-04-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-21
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-02-21 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-02-21
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2239 Ancien no : Reçue le : 2018-02-21 15:22
 À traiter avant : 2018-04-27 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-02-21
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2018-02-21
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-02-21
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2241 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-15 15:36
 À traiter avant : 2018-04-26 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Adresse Inconnue /aucune collaboration du plaignant	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-02-21
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-02-21
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2244 Ancien no : Reçue le : 2018-02-22 09:18
 À traiter avant : 2018-04-30 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-22
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-02-22 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-02-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2245 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-18 09:02
 À traiter avant : 2018-04-30 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement :
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		☎ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
En traitement au Ministère.	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-02-22
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Thibault, Josée	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-02-22
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2246 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-18 09:06
 À traiter avant : 2018-04-30 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :
 9.2.1 Plainte refusée
 En traitement au Ministère.
ATTENTES DU PLAIGNANT :
 [REDACTÉ]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-22
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-02-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2247 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-18 09:12
 À traiter avant : 2018-04-30 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 En traitement au Ministère.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTÉ]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-22
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-02-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____ (signature) _____
 Intervenante Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2248 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-18 18:00
 À traiter avant : 2018-04-30 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

9.2.2 Plainte référée
 En traitement au Ministère.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTÉ]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-22
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ] ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-02-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTÉ] Date avis des résultats : [REDACTÉ]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTÉ]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2255 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-22 10:05
 À traiter avant : 2018-04-30 Mode de transmission : courrier Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-27

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-04-27

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2018-04-27 **ET :** Forte, Sabrina **Date :** 2018-05-29

Fermé par : Robitaille, Annick **Date de fermeture :** 2018-09-26

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-05-24
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-24

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : de [REDACTED] enfants seraient reçus dans une résidence familiale [REDACTED].

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde est identifié par une affiche extérieure [REDACTED].

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en installation. Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

APE signifié le [REDACTED]

Suivi de l'APE le [REDACTED], situation régularisée, fermeture de la plainte.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'est pas constaté la présence d'une affiche sur laquelle [REDACTED] [REDACTED] Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2256 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-22 10:05
 À traiter avant : 2018-04-30 Mode de transmission : courrier Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-27

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-04-27

Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2018-04-27 **ET :** Forte, Sabrina **Date :** 2018-05-25

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2018-09-21

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-05-24
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-24

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une « Garderie ».

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] présents dans une réticence familiale. Manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Lors de l'inspection, il n'a pas été constaté l'utilisation du nom « Garderie ». Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un préalable à l'évacuation.

Envoi d'un avis préalable à l'évacuation le [REDACTED]

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Lors de l'inspection de suivi du [REDACTED], il a été constaté que la responsable respect l'ensemble des critères de l'article 6.1 de la LSGEE.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2267 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-22 11:44
 À traiter avant : 2018-04-30 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] ☎ admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-02-27
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2018-02-27
 Assigné à : Gagné, Claire Date : 2018-02-27 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Gagné, Claire Date de fermeture : 2018-03-27
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : [REDACTÉ] Date avis des résultats : [REDACTÉ]

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-03-15
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-15

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : plus de 6 enfants seraient reçus █

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : inspections du service de garde █

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du █, le service de garde était fermé.

Lors de l'inspection du █ la présence de 6 enfants a été constatée; rien n'indique que plus de 6 enfants y sont reçus.

2.2.6 : Aucun constat.

2.2.1, 2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi

2018-03-27

Fermeture du dossier, plainte non fondée.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2268

Ancien no : 0000-0011

Reçue le : 2018-02-22 10:05

À traiter avant : 2018-04-30

Mode de transmission : courrier

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Thibault, Josée

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED]

Nom : [REDACTED]

Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Région. adm. : [REDACTED]

No installation/mf :

Nom :

Type de garde :

Responsable : [REDACTED]

☎ admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-27
Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-04-27
Assigné à : Desjardins St-Jean, Myriar **Date :** 2018-04-27 **ET :** Heng, Philip **Date :** 2018-09-24
Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2018-09-24
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans :

Age scolaire : ████

Total : ████

Date de conformité des lieux : ██████████

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-09-20
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-01

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Suivi: 2.2.1: Inspection de suivi effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en milieu familial. Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

Lors de l'inspection de suivi du [REDACTED] son présent en milieu familiale. (Situation régularisée)

2.2.6 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] aucun constat.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis préalable à l'évacuation à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] : Transmission par [REDACTED] de l'avis préalable à l'évacuation à [REDACTED].

[REDACTED] : Inspection de suivi effectuée [REDACTED] (conforme à 6 et 6.1 de la LSGÉE).

Situation régularisée.

Dossier fermé le 24 septembre 2018.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2277 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-26 12:15
 À traiter avant : 2018-05-02 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____ admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Référée à la municipalité

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-27
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2018-02-27
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Services municipaux

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2278 Ancien no : Reçue le : 2018-02-27 13:17
 À traiter avant : 2018-05-03 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-27
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-02-27 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-02-27
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2283 Ancien no : Reçue le : 2018-02-28 08:56
 À traiter avant : 2018-05-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-28
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-02-28 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-02-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2284

Ancien no : 0000-0011

Reçue le : 2018-02-28 09:34

À traiter avant : 2018-05-04

Mode de transmission : téléphone

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Dalcé, Djenny

Délai : Normal

Traitement : Personnalisé

Prioritaire

URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]

Région. adm. : [REDACTED]

No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]

Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-02-28

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-03-01

Assigné à : Heng, Philip **Date :** 2018-03-01 **ET :** **Date :**

Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2018-03-20

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-02-28 **Date avis des résultats :** 2018-03-22

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Établissement fermé

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans :

Age scolaire :

Total : 0

Date de conformité des lieux : [REDACTED]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-03-13
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-13

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Selon la plaignante, la responsable garderait plus de 6 enfants.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie » à la demande du Ministère

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2285 Ancien no : Reçue le : 2018-02-28 09:00
 À traiter avant : 2018-05-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-28
 Chef d'équipe : Daniel, Diane Date : 2018-02-28
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2018-02-28 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2018-02-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2286 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-28 10:59
 À traiter avant : 2018-05-04 Mode de transmission : en personne Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-03-02
 Chef d'équipe : Blackburn, France Date : 2018-03-02
 Assigné à : Cecco, Cristina Date : 2018-03-02 ET : Date :
 Fermé par : Cecco, Cristina Date de fermeture : 2018-04-05
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-03-12
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-03-12

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Vérification de l'utilisation du mot garderie à la demande du Ministère.

Actions prises : Inspection à l'adresse indiquée afin de constater les faits.

Constats :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : La responsable affirme recevoir 4 enfants. L'inspectrice constate █

Aucun manquement.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : La responsable █

La responsable utilise le mot garderie █

Manquement constaté.

L'inspectrice a expliqué à █ qu'elle contrevient à l'article 15 de la Loi et qu'elle pourrait recevoir un avis de non-conformité.

La responsable affirme qu'elle ne reçoit jamais plus de 6 enfants. Elle a 4 enfants inscrits présentement.

Un avis de non-conformité a été acheminé à la responsable le █.

L'inspection du █ a permis de constater la présence de 4 enfants et que les correctifs ont été apportés aux documents.

Mesures prises pour chacun des objets de la plainte :

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Réglé sans mesure corrective.

2.2.6 Utilisation du mot garderie : Réglé avec mesures correctives.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2288 Ancien no : Reçue le : 2018-02-28 15:13
 À traiter avant : 2018-05-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-02-28
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-02-28 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-02-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2291 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-28 12:15
 À traiter avant : 2018-05-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-03-02
 Chef d'équipe : Palma-Osorio, Oscar Date : 2018-03-02
 Assigné à : Gagné, Claire Date : 2018-03-02 ET : Date :
 Fermé par : Gagné, Claire Date de fermeture : 2018-03-08
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons :

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-03-06
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-06

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : █ au 900 rue Jamay à Montréal.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie »

Actions prises :

2.2.2, 2.2.6 : inspection du service de garde effectuée le █

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du █, il est constaté la présence de 5 enfants. Réglé sans mesure corrective.

2.2.6 : Aucun constat. Réglé sans mesure corrective.

Suivi :

Le 8 mars 2018

Fermeture du dossier; plainte non fondée.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2301 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-01 11:23
 À traiter avant : 2018-05-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] [REDACTÉ] [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-05

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2018-03-08

Assigné à : Tremblay, Éric **Date :** 2018-03-08 **ET :** **Date :**

Fermé par : Tremblay, Éric **Date de fermeture :** 2018-05-03

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-05 **Date avis des résultats :** 2018-03-27

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-03-22
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-03-22

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection le [REDACTED] sont présents. [REDACTED]
[REDACTED] Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Le service de garde n'est pas identifié par une affiche extérieure. [REDACTED]
[REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection le [REDACTED] sont présents. [REDACTED]
[REDACTED] Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Le service de garde n'est pas identifié par une affiche extérieure. [REDACTED]
[REDACTED] Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Recommandation de la fermeture du dossier.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2304 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-01 08:42
 À traiter avant : 2018-05-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-05

Chef d'équipe : Blackburn, France **Date :** 2018-03-05

Assigné à : Gagné, Isabelle **Date :** 2018-03-05 **ET :** **Date :**

Fermé par : Gagné, Isabelle **Date de fermeture :** 2018-04-26

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-03-12
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-12

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

MISE EN CONTEXTE

2.2.1 Sans permis en milieu familial: La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation de l'expression «garderie»: demande systématique.

ACTION PRISES:

2.2.1 et 2.2.6 Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

CONSTATS:

2.2.1: Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents. MANQUEMENT CONSTATE.

2.2.6 Aucun constat.

MESURE PRISES:

2.2.1 Réglé avec mesure corrective.

2.2.6 Réglé sans mesure corrective.

SUIVI:

2.2.1 Suivi effectué le [REDACTED]. La présence de 5 enfants a été constatée.

2.2.1 Suivi effectué le [REDACTED]. La présence de 6 enfants a été constatée.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2316 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-06 10:14
 À traiter avant : 2018-05-10 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Sans aucun motif recevable, [REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-03-06
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-03-06
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2320 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-06 11:16
 À traiter avant : 2018-05-10 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]

Région. adm. : [REDACTÉ]

No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]

Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-06
Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-03-07
Assigné à : Heng, Philip **Date :** 2018-03-07 **ET :** **Date :**
Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2018-03-21
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS**Visite :** **Recommandation** Permis non requis**Motif si permis non requis :** Établissement fermé**Engagement à la conformité****Nombre d'enfants lors de la visite****Poupons :****+18 mois à 5 ans :****Age scolaire :****Total :** 0**Date de conformité des lieux :** 2018-03-21**RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :**

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-03-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglé sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du [REDACTED] aucun enfant âgé n'est présent.

2.2.6 : Devant le bâtiment, il est constaté la présence d'aucune affiche [REDACTED]
[REDACTED]

Mesures prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Dossier fermé le 21 mars 2018

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2335 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-06 18:14
 À traiter avant : 2018-05-11 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-03-07
 Chef d'équipe : Paradis, Judith Date : 2018-03-09
 Assigné à : Fournier, Marie-Ève Date : 2018-03-09 ET : Date :
 Fermé par : Fournier, Marie-Ève Date de fermeture : 2018-03-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-07 Date avis des résultats : 2018-03-27

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-03-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot "Garderie" : Vérification de l'expression "Gardeir" à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection [REDACTED] sont présents en installation. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucune utilisation de l'expression "Garderie" dans son nom. Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2338 Ancien no : Reçue le : 2018-03-07 13:52
 À traiter avant : 2018-05-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-07
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2018-03-07 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2018-03-07
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____ (signature) _____
 Intervenant-e Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2341 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-21 15:13
 À traiter avant : 2018-05-29 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte référée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.2 Plainte référée	
[REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-03-07
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Picard, Geneviève	ET : 2018-03-07
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-03-07
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Réception
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2343

Ancien no : 0000-0011

Reçue le : 2018-03-08 10:23

À traiter avant : 2018-05-14

Mode de transmission : téléphone

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Dalcé, Djenny

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire

URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ]

Nom : [REDACTÉ]

Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTÉ]

Code postal : [REDACTÉ]


Région. adm. : [REDACTÉ]

No installation/mf :

Nom :

Type de garde :

Responsable : [REDACTÉ]

 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-08

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-03-08

Assigné à : Heng, Philip **Date :** 2018-03-08 **ET :** **Date :**

Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2018-05-01

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-05-01
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-01

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Inspection

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en milieu familial.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, aucune affiche sur maison.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2346 Ancien no : Reçue le : 2018-03-07 13:20
 À traiter avant : 2018-05-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-08

Chef d'équipe : Paradis, Judith **Date :** 2018-03-09

Assigné à : Ferland, Danielle **Date :** 2018-03-09 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ferland, Danielle **Date de fermeture :** 2018-03-12

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-08 **Date avis des résultats :** 2018-03-27

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-03-12
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-12

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation de l'expression « garderie » à vérifier à la demande du Ministère.

Action

une inspection est effectuée.

Constat

2.2.1 : Lors de l'inspection du 2 sont présents.

** conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Utilisation de l'expression « garderie ».

** Conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective. Dossier fermé.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective. Dossier fermé.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2356 Ancien no : Reçue le : 2018-03-09 11:28
 À traiter avant : 2018-05-15 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-03-09
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à : Rivest, Carole	Date : 2018-03-09
Fermé par : Rivest, Carole	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-03-09
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2358 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-12 09:58
 À traiter avant : 2018-05-16 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter : moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-12
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-03-12
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2366 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-01 10:23
 À traiter avant : 2018-05-07 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Impossible à traiter: sans motif recevable.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-12
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-03-12
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2382 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-13 13:50
 À traiter avant : 2018-05-17 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-13

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-03-15

Assigné à : Heng, Philip **Date :** 2018-04-05 **ET :** **Date :**

Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2018-05-03

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-13 **Date avis des résultats :** 2018-05-08

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-05-01
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-01

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Utilisation du mot «Garderie »

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du , aucune présence d'enfant, car la maison était complètement vide.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, aucune affiche sur maison.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Dossier fermé le 3 mai 2018

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2386 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-12 13:12
 À traiter avant : 2018-05-16 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-03-14
 Chef d'équipe : Bellemare, Ninon Date : 2018-03-15
 Assigné à : Durocher, Isabelle Date : 2018-03-15 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Durocher, Isabelle Date de fermeture : 2018-03-20
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-14 Date avis des résultats : 2018-03-28

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-03-19
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-19

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après ferm

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression « Garderie » à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █.

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du █ sont présents en milieu familial (incluant l'enfant de la responsable).

2.2.6 Aucun constat

Mesure prises :

2.2.1, 2.2.6 : Réglés sans mesure corrective

Dossier fermé le 20 mars 2018

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2387 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-26 14:58
 À traiter avant : 2018-05-07 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	☎ admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte référée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.2 Plainte référée	
[REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-03-13
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Picard, Geneviève	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-03-13
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2390 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-27 10:03
 À traiter avant : 2018-05-07 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-14
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2018-03-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référé hors compétence

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2391 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-02-28 10:29
 À traiter avant : 2018-05-07 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTED] Code postal : [REDACTED]
 Région. adm. : [REDACTED]
 No installation/mf : [REDACTED] Nom : [REDACTED] Type de garde : [REDACTED]
 Responsable : [REDACTED] admin : [REDACTED]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.2 Plainte référée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-14
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2018-03-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référé hors compétence

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : XXXXXXXXXX

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2400 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-12 21:12
 À traiter avant : 2018-05-17 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-14
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-03-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2403 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-01-17 23:12
 À traiter avant : 2018-05-18 Mode de transmission : courriel Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'information.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-14
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-03-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2406 Ancien no : Reçue le : 2018-03-15 14:01
 À traiter avant : 2018-05-22 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-15
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2018-03-15 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2018-03-15
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____ (signature) _____
 Intervenante Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2411 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-14 15:11
 À traiter avant : 2018-05-18 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ]  admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-03-16
 Chef d'équipe : Bellemare, Ninon Date : 2018-03-19
 Assigné à : Ferland, Danielle Date : 2018-03-19 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Ferland, Danielle Date de fermeture : 2018-04-24
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-16 Date avis des résultats : [REDACTÉ]

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-03-21
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-03-21

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte

2.2.1 La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation de l'expression « garderie » à vérifier à la demande du Ministère

Action

[REDACTED], une inspection est effectuée.

Constat

2.2.1 : Lors de l'inspection du [REDACTED] [REDACTED] ont présents. De ce nombre, [REDACTED]

** non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 : Utilisation de l'expression « garderie ». Aucune utilisation du mot « garderie ».

** conformité à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesures prises

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective.

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective.

Suivi

[REDACTED] : transmission ANC art 6 délai conformité 2018-04-09

[REDACTED] : réception ANC par madame Doyon

[REDACTED] : inspection de suivi [REDACTED]. Conformité art6

[REDACTED] : inspection de suivi [REDACTED]. Conformité art6. Dossier fermé.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2412 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-13 14:19
 À traiter avant : 2018-05-22 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-03-20
 Chef d'équipe : Allaire, Guy Date : 2018-05-07
 Assigné à : Robitaille, Annick Date : 2018-05-07 ET : [REDACTÉ] Date : [REDACTÉ]
 Fermé par : Robitaille, Annick Date de fermeture : 2018-05-14
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP : [REDACTÉ]
 Assur. qualité BP : Date assurance BP : [REDACTÉ]
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI : [REDACTÉ]
 Assur. qualité DI : Date assurance DI : [REDACTÉ]
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-20 Date avis des résultats : 2018-05-11

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-09

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du
sont présents en milieu familiale. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'est constaté la présence d'une affiche
Aucun manquement à l'article 15 de la LSGÉE.

(signature)

(signature)

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2413 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-14 15:49
 À traiter avant : 2018-05-22 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement :
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Plus de 6 enfants seraient reçus. Une plainte est déjà en traitement au ministère :	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-03-15
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Picard, Geneviève	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-03-15
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : En traitement au Ministère

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2414 Ancien no : Reçue le : 2018-03-16 09:51
 À traiter avant : 2018-05-23 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-16
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2018-03-16 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2018-03-16
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____ (signature) _____
 Intervenante Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2415 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-14 14:16
 À traiter avant : 2018-05-22 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes

Documents suivront :

Directeur : St-Jacques, Chantal

Date : 2018-03-16

Chef d'équipe : Daniel, Diane

Date : 2018-03-23

Assigné à :

Date :

ET :

Date :

Fermé par : Thibault, Josée

Date de fermeture : 2018-04-23

Ctrl. qualité BP :

Date contrôle BP :

Assur. qualité BP :

Date assurance BP :

Ctrl. qualité DI :

Date contrôle DI :

Assur. qualité DI :

Date assurance DI :

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-16

Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-04-23
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-04-23

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue : Plainte retirée par le plaignant

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2416 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-16 14:39
 À traiter avant : 2018-05-23 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-20

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-04-27

Assigné à : Heng, Philip **Date :** 2018-04-27 **ET :** Forte, Sabrina **Date :** 2018-06-13

Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2018-09-10

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-20 **Date avis des résultats :** 2018-10-02

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Diminution du nombre d'enfants

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-09-10
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-02

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en milieu familial.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, n'est pas constater la présence d'' il est constaté [REDACTED] Manquement à l'article 15 de la LSGEE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Envoi d'un avis préalable à l'évacuation.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

2.2.8 : Sans permis en milieu familial :

Inspections de suivi effectuées [REDACTED] (6 enfants présents) et le [REDACTED] (3 enfants présents). Situation régularisée.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____


Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2420 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-15 12:54
 À traiter avant : 2018-05-23 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		 admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.1 Plainte refusée	
Sans aucun motif recevable	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2019-01-31
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Thibault, Josée	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2019-01-31
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: Sans motif recevable

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2426 Ancien no : 0000-0011

Reçue le : 2018-03-15 10:42

À traiter avant : 2018-05-22 Mode de transmission : téléphone

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Thibault, Josée

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-20
Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-04-27
Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2018-04-27 **ET :** Forte, Sabrina **Date :** 2018-07-04
Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2018-09-14
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis requis

Motif si permis non requis :

Engagement à la conformité Fermeture du service de garde

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-06-07
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-06-07

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une « Garderie »

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du milieu familial, Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Lors de l'inspection, il n'a pas été constaté que la responsable s'affiche comme étant une « Garderie ». Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis préalable à l'évacuation.

Envoi d'un avis préalable à l'évacuation le

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Suivi :

2.2.1 : Inspection de suivi le tel qu'indiqué dans l'avis qu'elle a reçu.

(signature)

(signature)

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2428 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-15 15:07
 À traiter avant : 2018-05-24 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-03-21
 Chef d'équipe : Allaire, Guy Date : 2018-04-27
 Assigné à : Nakhla, Cléopatre Date : 2018-05-07 ET : Date :
 Fermé par : Nakhla, Cléopatre Date de fermeture : 2018-05-29
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-21 Date avis des résultats : 2018-05-24

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMISVisite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-05-23
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-23

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable recevrait plus de 6 enfants dans son service de garde, sa résidence familiale █.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le ministère demande de vérifier s'il y a utilisation du mot « Garderie ».

Actions prises :

2.2.1 & 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée █

Constats :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Lors de l'inspection du █ la présence de 6 enfants a été constatée. █
Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Aucun publicité ni aucun document avec l'inscription du mot Garderie. Aucun manquement en vertu e l'article 15 de la Loi (LSGÉE).

Mesure prises :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » 2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

FERMETURE DE LA PLAINTE 2018-05-29

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2434 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-19 14:08
 À traiter avant : 2018-05-24 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans aucun motif recevable

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[Redacted content]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-20
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2018-03-20
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Réception

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2435 Ancien no : Reçue le : 2018-03-20 13:55
 À traiter avant : 2018-05-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-20
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-03-20 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-03-20
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2437 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-16 15:08
 À traiter avant : 2018-05-23 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
Sous-catégorie :
Objet : Plainte refusée Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ : 9.2.1 Plainte refusée Sans aucun motif recevable
ATTENTES DU PLAIGNANT : <div style="background-color: black; width: 100%; height: 20px;"></div>

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>		
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-03-20		
Chef d'équipe :	Date :		
Assigné à :	Date :	ET :	Date :
Fermé par : Dalcé, Djenny	Date de fermeture :	2018-03-20	
Ctrl. qualité BP :	Date contrôle BP :		
Assur. qualité BP :	Date assurance BP :		
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle DI :		
Assur. qualité DI :	Date assurance DI :		
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :		

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____ Intervenant-e	(signature) _____ Responsable
------------------------------------	----------------------------------

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2443 Ancien no : Reçue le : 2018-03-21 12:06
 À traiter avant : 2018-05-28 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Rivest, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-21
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Rivest, Carole Date : 2018-03-21 ET : Date :
 Fermé par : Rivest, Carole Date de fermeture : 2018-03-21
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2446 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-20 10:30
 À traiter avant : 2018-05-25 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

Impossible à traiter.
 Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-21
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2018-03-21
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape :

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2447

Ancien no : 0000-0011

Reçue le : 2018-03-17 02:18

À traiter avant : 2018-05-24

Mode de transmission : Internet

Recours : 1^{er} 2^{ème}

Plainte reçue par : Thibault, Josée

Délai : Normal

Traitement : Administratif

Prioritaire

URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTED]

Nom : [REDACTED]

Type d'établissement : SPMF

Adresse : [REDACTED]

Code postal : [REDACTED]

Région. adm. : [REDACTED]

No installation/mf :

Nom :

Type de garde :

Responsable : [REDACTED]

☎ admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie

Sous-catégorie :

Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-21

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-04-27

Assigné à : Ionita, Valentin **Date :** 2018-05-02 **ET :** Heng, Philip **Date :** 2018-09-18

Fermé par : Heng, Philip **Date de fermeture :** 2018-09-18

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-21 **Date avis des résultats :** 2018-07-10

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-05-22
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-22

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Inspection

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Résumé de l'examen :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] enfants âgés sont présents en installation.

2.2.6 :

Aucun constat.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'un avis préalable à l'évacuation.

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Suivi : Inspections de suivi effectuées le [REDACTED] (service de garde fermé)
Situation régularisée

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

Plainte fermé le 18 septembre 2018

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2452 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-21 10:48
 À traiter avant : 2018-05-28 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-22

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-04-27

Assigné à : Mélançon, Martin **Date :** 2018-04-27 **ET :** **Date :**

Fermé par : Mélançon, Martin **Date de fermeture :** 2018-05-08

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-22 **Date avis des résultats :** 2018-05-08

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-05-01
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-01

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale située au 5, rue Bocage.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde s'affiche comme étant une « Garderie ».

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le █.

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du █ sont présents dans une résidence familiale. Respect à l'article 6 de la LSGEE, disposition transitoire.

2.2.6 :

Lors de l'inspection il n'a pas été constaté l'utilisation du nom « Garderie ». Respect de l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____ (signature) _____

Intervenant-e


Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2467 Ancien no : Reçue le : 2018-03-22 14:48
 À traiter avant : 2018-05-29 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Anctil, Carole Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable :  admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-22
 Chef d'équipe : Daniel, Diane Date : 2018-03-22
 Assigné à : Anctil, Carole Date : 2018-03-22 ET : Date :
 Fermé par : Anctil, Carole Date de fermeture : 2018-03-22
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape :
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: adresse service de garde inexacte, inexistante

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2470 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-15 10:21
 À traiter avant : 2018-05-23 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte référée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

9.2.2 Plainte référée
 [REDACTED]. Moins de 7 enfants seraient reçus.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-23
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Picard, Geneviève Date de fermeture : 2018-03-23
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2472 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-05 10:46
 À traiter avant : 2018-05-09 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte référée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.2 Plainte référée	
[REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-03-23
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Picard, Geneviève	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-03-23
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2474 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-22 22:34
 À traiter avant : 2018-05-30 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée

█ /Sans aucun motif recevable

ATTENTES DU PLAIGNANT :

█

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-23
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2018-03-23
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référé hors compétence

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2476 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-07 16:12
 À traiter avant : 2018-05-11 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	<input type="checkbox"/> admin :	

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte référée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ : 9.2.2 Plainte référée [REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT : [REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>		
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-03-23		
Chef d'équipe :	Date :		
Assigné à :	Date :	ET :	Date :
Fermé par : Picard, Geneviève	Date de fermeture :	2018-03-23	
Ctrl. qualité BP :	Date contrôle BP :		
Assur. qualité BP :	Date assurance BP :		
Ctrl. qualité DI :	Date contrôle DI :		
Assur. qualité DI :	Date assurance DI :		
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :		

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2480 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-22 14:32
 À traiter avant : 2018-05-29 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2018-03-26
 Chef d'équipe : Allaire, Guy Date : 2018-04-27
 Assigné à : Heng, Philip Date : 2018-04-27 ET : Date :
 Fermé par : Heng, Philip Date de fermeture : 2018-06-28
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-26 Date avis des résultats :

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite : <input checked="" type="checkbox"/>
Recommandation Permis requis
Motif si permis non requis :
Engagement à la conformité Demande de reconnaissance auprès d'un CPE
Nombre d'enfants lors de la visite Poupons : +18 mois à 5 ans : █ Age scolaire : Total : █ Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-05-28
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-28

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] [REDACTED] sont présents en milieu familiale.

Manquement à l'article 6 de la LSGÉE.

2.2.6 :

Aucun constat lors de l'inspection.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

2.2.1 : Sans permis en milieu familial :

Envoi d'un avis de non-conformité au service de garde le [REDACTED]

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » :

Aucune mesure prise.

2018-06-26 : Situation régularisée.

Dossier fermé le 28 juin 2018.

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2492 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-26 09:57
 À traiter avant : 2018-06-04 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : Nom : Type d'établissement : SPMF
 Adresse : Code postal :
 Région. adm. :
 No installation/mf : Nom : Type de garde :
 Responsable : admin :

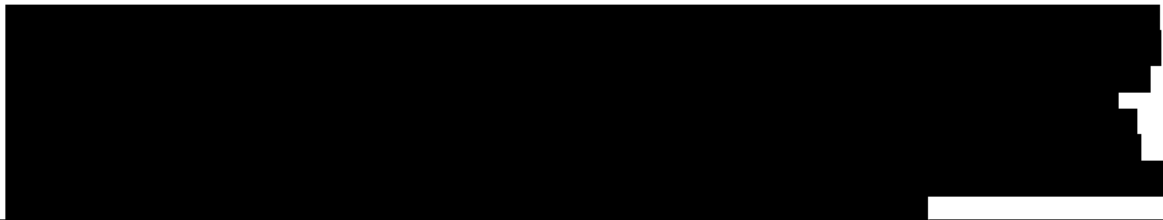
OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Sans aucun motif recevable/Moins de 7 enfants.

ATTENTES DU PLAIGNANT :



ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2018-03-27
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Dalcé, Djenny Date de fermeture : 2018-03-27
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2500 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-21 10:10
 À traiter avant : 2018-05-28 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Dalcé, Djenny Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : _____ Nom : _____ Type d'établissement : SPMF
 Adresse : _____ Code postal : _____
 Région. adm. : _____
 No installation/mf : _____ Nom : _____ Type de garde : _____
 Responsable : _____  admin : _____

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie : _____
 Objet : Plainte refusée Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

9.2.1 Plainte refusée
 Manque d'informations

ATTENTES DU PLAIGNANT :

[REDACTED]

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2019-01-31
 Chef d'équipe : _____ Date : _____
 Assigné à : _____ Date : _____ ET : _____ Date : _____
 Fermé par : Thibault, Josée Date de fermeture : 2019-01-31
 Ctrl. qualité BP : _____ Date contrôle BP : _____
 Assur. qualité BP : _____ Date assurance BP : _____
 Ctrl. qualité DI : _____ Date contrôle DI : _____
 Assur. qualité DI : _____ Date assurance DI : _____
 Date envoi de l'accusé de réception : _____ Date avis des résultats : _____

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Manque d'informations

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2501 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-23 13:40
 À traiter avant : 2018-05-30 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

- 2.2.1 Sans permis en milieu familial
- 2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

- 2.2.6 Utilisation du mot « garderie »
- 2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Pour vérification.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-27

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-04-27

Assigné à : Robitaille, Annick **Date :** 2018-04-27 **ET :** **Date :**

Fermé par : Robitaille, Annick **Date de fermeture :** 2018-05-11

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : **Date avis des résultats :**

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-05-09
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-09

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : plus de 6 enfants seraient reçus dans une résidence familiale

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Le service de garde n'est identifié par une

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le

2.2.1 :

Lors de l'inspection du
sont présents en milieu familial.

2.2.6 :

Devant le bâtiment, il n'est constaté la présence d'une affiche

(signature) _____

Intervenant-e

(signature) _____

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2511 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-27 14:30
 À traiter avant : 2018-06-01 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-03-28

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-04-27

Assigné à : Ionita, Valentin **Date :** 2018-05-02 **ET :** **Date :**

Fermé par : Ionita, Valentin **Date de fermeture :** 2018-05-10

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-03-28 **Date avis des résultats :** 2018-05-11

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-05-09
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-09

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 :

Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en milieu familial.

2.2.6 :

Aucune publicité.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé sans mesure corrective

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2524 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-05 14:26
 À traiter avant : 2018-05-09 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :		Code postal :
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :		<input checked="" type="checkbox"/> admin :

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte référée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :	
9.2.2 Plainte référée	
[REDACTED]	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
[REDACTED]	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-03-29
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Picard, Geneviève	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-03-29
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.2 Plainte référée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Référée hors compétence Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : [REDACTED]

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

[REDACTED]

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2536 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-29 13:51
 À traiter avant : 2018-06-06 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT VISÉ L-6 : «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT VISÉ L-15 : Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Pour vérification.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**

Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-04-04

Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-04-27

Assigné à : Desjardins St-Jean, Myriar **Date :** 2018-04-27 **ET :** Ionita, Valentin **Date :** 2018-08-01

Fermé par : Ionita, Valentin **Date de fermeture :** 2018-08-01

Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**

Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**

Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**

Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-04-04 **Date avis des résultats :**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire :

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé avec mesures correctives	2018-05-29
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé sans mesure corrective	2018-05-29

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 Sans permis en milieu familial : Plus de 6 enfants seraient gardés sur place.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Pour vérification

Actions prises :

2.2.1, 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED].

Constats :

2.2.1 : Lors de l'inspection du [REDACTED] sont présents en milieu familial.

2.2.6 : Aucun constat Respect à l'article 15 de la LSGÉE.

Mesure prises :

2.2.1 : Réglé avec mesure corrective

2018-06-04: Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 6 de la LSGÉE

2.2.6 : Réglé sans mesure corrective

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2548 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-27 10:36
 À traiter avant : 2018-06-13 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Thibault, Josée Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type d'établissement : SPMF
 Adresse : [REDACTÉ] Code postal : [REDACTÉ]
 Région. adm. : [REDACTÉ]
 No installation/mf : [REDACTÉ] Nom : [REDACTÉ] Type de garde : [REDACTÉ]
 Responsable : [REDACTÉ] admin : [REDACTÉ]

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Plus de 6 enfants en milieu familial sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.1 Sans permis en milieu familial

MANQUEMENT : L6 «Nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est titulaire d'un permis de centre de la petite enfance ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé.»

ALLÉGATION : La responsable garderait plus de 6 enfants dans son service de garde.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

Catégorie : Service de garde non régie
 Sous-catégorie :
 Objet : Utilisation du mot « garderie » par un service de garde sans permis Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.2.6 Utilisation du mot « garderie »

MANQUEMENT : L15 - Article de loi: Seul le titulaire d'un permis délivré par le ministre peut utiliser un nom comportant l'expression « centre de la petite enfance » ou « garderie ».

ALLÉGATION : Vérification de l'expression «Garderie» à la demande du Ministère.

ASSIGNATION : La plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère intervienne.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes **Documents suivront :**
Directeur : Blanchard, Linda **Date :** 2018-04-11
Chef d'équipe : Allaire, Guy **Date :** 2018-04-27
Assigné à : Nakhla, Cléopâtre **Date :** 2018-05-17 **ET :** **Date :**
Fermé par : Nakhla, Cléopâtre **Date de fermeture :** 2018-07-25
Ctrl. qualité BP : **Date contrôle BP :**
Assur. qualité BP : **Date assurance BP :**
Ctrl. qualité DI : **Date contrôle DI :**
Assur. qualité DI : **Date assurance DI :**

Date envoi de l'accusé de réception : 2018-04-11 **Date avis des résultats :** 2018-05-31

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES SANS PERMIS

Visite :

Recommandation Permis non requis

Motif si permis non requis : Moins de 7 enfants

Engagement à la conformité

Nombre d'enfants lors de la visite

Poupons : █

+18 mois à 5 ans : █

Age scolaire : █

Total : █

Date de conformité des lieux : █

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		2.2.1 Plus de 6 enfants en milieu familial	Réglé sans mesure corrective	2018-05-14
Service de garde non régie		2.2.6 Utilisation du mot « garderie »	Réglé avec mesures correctives	2018-05-14

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée avec mesures correctives

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : La responsable gardierat plus de 6 enfants dans son service de garde.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Il y aurait lieu de vérifier s'il y a utilisation de l'expression « Garderie ».

Actions prises :

2.2.1 & 2.2.6 : Inspection du service de garde effectuée le [REDACTED]

Constats :

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : Lors de l'inspection, lundi [REDACTED] la présence de 6 enfants a été constatée. [REDACTED]. [REDACTED]. Aucun manquement à l'article 6 de la LSGEE.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : Devant le bâtiment, aucune publicité n'a été constatée toutefois le mot Garderie [REDACTED] anquement à l'article 15 de la LSGEE. Un avis de non-conformité pourrait être transmis à la responsable du service de garde en vertu de l'article 15 de la Loi.

Mesures prises pour chaque objets:

2.2.1 : Sans permis en milieu familial : RÉGLÉ SANS MESURE CORRECTIVE.

2.2.6 : Utilisation du mot « Garderie » : RÉGLÉ AVEC MESURE CORRECTIVE

Recommandation d'envoi d'un avis de non-conformité à l'article 15 de la LSGÉE courriel envoyé le [REDACTED]

Un avis de non-conformité a été envoyé à la responsable du service de garde le [REDACTED] en vertu de l'article 15 de la Loi.

La situation devra être régularisée d'ici le [REDACTED].

SUIVI D'INSPECTION

La responsable a retiré le mot garderie dans tous ses documents et dans sa publicité. La situation est désormais régularisée. La responsable respecte les article 6 & 15 de la Loi. Madame bénéficie de la mesure transitoire.

FERMETURE DE LA PLAINTE 2018-07-25


(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

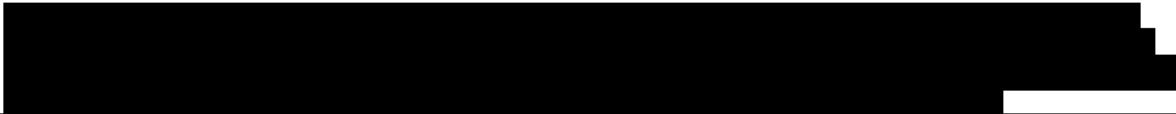
Type de plainte : Service de garde sans permis

No de plainte : 2017-2550 Ancien no : 0000-0011 Reçue le : 2018-03-06 11:57
 À traiter avant : 2018-05-11 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Picard, Geneviève Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. :	Nom :	Type d'établissement : SPMF
Adresse :	Code postal :	
Région. adm. :		
No installation/mf :	Nom :	Type de garde :
Responsable :	 admin :	

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Service de garde non régie	
Sous-catégorie :	
Objet : Plainte refusée	Prob. systémique <input type="checkbox"/>
DÉTAIL DE LA PLAINTE :	
9.2.1 Plainte refusée	
Moins de 7 enfants.	
ATTENTES DU PLAIGNANT :	
	

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes	Documents suivront : <input type="checkbox"/>
Directeur : St-Jacques, Chantal	Date : 2018-04-11
Chef d'équipe :	Date :
Assigné à :	Date :
Fermé par : Picard, Geneviève	ET : Date :
Ctrl. qualité BP :	Date de fermeture : 2018-04-11
Assur. qualité BP :	Date contrôle BP :
Ctrl. qualité DI :	Date assurance BP :
Assur. qualité DI :	Date contrôle DI :
	Date assurance DI :
Date envoi de l'accusé de réception :	Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Service de garde non régie		9.2.1 Plainte refusée		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue Étape : Fermeture
 Motif de non retenue : Impossible à traiter: moins de 7 enfants

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

--

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

NOMBRE TOTAL DE PLAINTES SÉLECTIONNÉES: 490

RAPPORT ANONYMISÉ

Fin du rapport